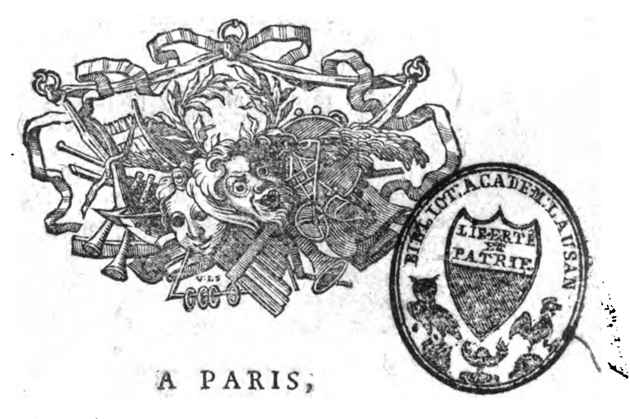


LES ŒUVRES DE FRANÇOIS VILLON.



A PARIS,

De l'Imprimerie d'ANTOINE-URBAIN COUSTELIER, Imprimeur-Libraire de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans.

M. DCCXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Au frontiſpice des Editions de Villon données par Clement Marot, on lit ce diſtique.

Peu de Villons en bon ſçavoir,
Trop de Villons pour decevoir.

Et apres la Preface on trouve ce huictain de Marot au Roy François I.

SI en Villon on treuve encor' à dire;
S'il n'eſt reduit ainſi qu'ay pretendu,
A moy tout ſeul en ſoyt le blaſme (Sire)
Qui plus y ay travaillé qu'entendu;
Et s'il eſt mieux en ſon ordre eſtendu
Que paravant, de ſorte qu'on l'en priſe;
Le gré à vous en doyt eſtre rendu,
Qui fuſtes ſeul cauſe de l'entrepriſe.

Clement Marot de Cahors, Varlet de chambre du Roy.

AUX LECTEURS.

ENTRE tous les bons Livres imprimez de la langue Françoise ne s'en veoit ung si incorrect ne si lourdement corrompu, que celluy de Villon : & m'esbahy (veu que c'est le meilleur (a) Poëte Parisien qui se trouve) comment les Imprimeurs de Paris, & les enfans de la Ville, n'en ont eu plus grand soing. Je ne suys (certes) en rien son voysin : mais pour l'amour de son gentil entendement, & en recompense de ce que je puys avoir aprins de luy en lisant ses Oeuvres, j'ay faict à icelles ce que je vouldroys estre faict aux myennes, si elles estoient tombées en semblable inconvenient. Tant y ay trouvé de broillerie en l'ordre des coupletz & des vers, en mesure, en langaige, en la ryme, & en la raison, que je ne sçay duquel je doy plus avoir pitié, ou de l'œuvre ainsi oultrement gastée, ou de l'ignorance de ceulx qui l'imprimerent. Et pour vous en faire preuve, me suys advisé (Lecteurs) de vous mettre icy ung des cou-

---

(a) Fauchet L. I. de l'origine des Chevaleries. *J'ay fait cette excapade pour la memoire de Villon un de nos meilleurs Poëtes satyriques, duquel si nous sçavions bien étendre la poesie : nous decouvriroit l'origine de plusieurs maisons de Paris, & des particularitez de ce temps là* : Fauchet au mesme endroit, nous assure que Villon ne fut pas pendu comme beaucoup de gens ont pensé.

Rablais s'est souvenu de nostre Villon en plus d'un endroit, & ce qu'il en raconte l. 4. ch. 13. & 67. merite d'estre lû.

pletz incorrectz du mal imprimé Villon, qui vous ſera exemple & teſmoing d'un grand nombre d'autres autant broillez & gaſtez que luy, lequel eſt tel.

Or eſt vray qu'apres plainctz & pleurs
Et angoiſſeux gemiſſemens,
Apres triſteſſes & douleurs
Labeurs & griefz cheminemens
Travaille mes lubres ſentemens
Aguyſez ronds, comme une pelote
Monſtrent plus que les comments
En ſens moral de Ariſtote.

Qui eſt celluy qui vouldroit nyer le ſens n'en eſtre grandement corrompu? Ainſi pour vray l'ay-je trouvé aux vieilles impreſſions, & encores pis aux nouvelles. Or voyez maintenant comment il a eſté r'abillé, & en jugez gratieuſement.

Or eſt vray qu'apres plainctz & pleurs
Et angoiſſeux gemiſſemens
Apres triſteſſes & douleurs
Labeurs & griefz cheminemens
Travail mes lubres ſentemens
Aguyſa (ronds comme pelote)
Me monſtrant plus que les comments
Sur le ſens moral d'Ariſtote.

Voyla comment il me ſemble que l'autheur l'entendoit, & vous ſuffiſe ce petit amendement, pour vous rendre advertiz de ce que puys avoir amendé en mille autres paſſaiges, dont les aucuns me ont eſté ayſez, & les autres tres difficilles: toutesfoys, partie avecques les vieulx imprimez, partie avecques l'ayde des bons vieillards qui en ſçavent par cueur, & partie par deviner avecques jugement naturel, a eſté reduict noſtre Villon en meilleure & plus entiere forme qu'on ne la veu de

noz aages, & ce ſans avoir touché à l'antiquité de ſon parler, à ſa façon de rimer, à ſes meſlées & longues parentheſes, à la quantité de ſes ſillabes, ne à ſes couppes, tant feminines que maſculines : eſquelles choſes il n'a ſuffiſamment obſervé les vrayes reigles de françoiſe poëſie, & ne ſuys d'advis que en cela les jeunes Poëtes l'enſuyvent, mais bien qu'ilz cueillent ſes ſentences (a) comme belles fleurs, qu'ilz contemplent l'eſprit qu'il avoit, que de luy apreignent à proprement d'eſcrire, & qu'ilz contrefacent ſa veine, meſmement celle dont il uſe en ſes Ballades, qui eſt vrayment belle & heroique, & ne fay doubte qu'il n'euſt emporté le chapeau de laurier devant tous les Poëtes de ſon temps, s'il euſt eſté nourry en la Court des Roys, & des Princes, là ou les jugemens ſe amendent, & les langaiges ſe polliſſent. Quant à l'induſtrie des lays qu'il feit en ſes teſtamens pour ſuffiſamment la congnoiſtre & entendre, il fauldroit avoir eſté de ſon temps à Paris, & avoir congneu les lieux, les choſes, & les hommes dont il parle : la memoire deſquelz tant plus ſe paſſera, tant moins ſe congnoiſtra icelle induſtrie de ſez lays dictz. Pour ceſte cauſe qui vouldra faire une œuvre de longue durée, ne preigne ſon ſoubject, ſur telles choſes baſſes & particulieres. Le reſte des Oeuvres de noſtre Villon (hors cela) eſt de tel artifice, tant plain de bonne doctrine, & tellement painct de mille belles couleurs, que le temps, qui tout efface, juſques icy ne l'a ſçeu effacer. Et moins encor l'effacera

(a) Patru dans ſes remarques ſur celles de Vaugelas, dit que *Villon pour la langue, a eu le goût auſſi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce Siecle.* Et Mr. Deſpreaux dans ſon Art Poëtique,
Villon ſçût le premier dans ces Siecles groſſiers.
Debrouiller l'Art confus de nos vieux Romanciers.

ores & d'icy en avant, que les bonnes escriptures françoyses sont & seront myeulx congneues & recueillies que jamais.

Et pour ce (comme j'ay dit) que je n'ay touché à son antique façon de parler, je vous ay exposé sur la marge avecques les annotations, ce qui m'a semblé le plus dur à entendre, laissant le reste à voz promptes intelligences, comme ly Roys, pour le Roy : homs pour homme, compaing pour compaignon : aussi force pluriers pour singuliers, & plusieurs autres incongruitez, dont estoit plain le langaige mal lymé d'icelluy temps.

Aprés quand il s'est trouvé faulte de vers entiers, j'ay prins peine de les refaire au plus pres (selon mon possible) de l'intention de l'autheur : & les trouverez expressement marquez de ceste marque, † affin que ceulx qui les sçauront en la sorte que Villon les fist, effacent les nouveaulx pour faire place aux vieulx.

Oultre plus, les termes & les vers qui estoient interposez, trouverez reduictz en leurs places, les lignes trop courtes, alongées : les trop longues, acoursies : les motz obmys, remys : les adjoustez, ostez · & les tiltres myeulx attiltrez.

Finablement, j'ay changé l'ordre du livre : & m'a semblé plus raisonnable de le faire commencer par le petit testament, d'autant qu'il fut faict cinq ans avant l'autre.

Touchant le jargon, je le laisse à corriger & exposer aux successeurs de Villon en l'art de la pinse & du croq.

Et si quelqu'un d'aventure veult dire que tout ne soit racoustré ainsi qu'il appartient, je luy respons desmaintenant, que s'il estoit autant navré en sa personne, comme j'ay trouvé Villon blessé

en ſes Oeuvres, il n'y a ſi expert chirurgien qui le ſceuſt penſer ſans apparence de cicatrice : & me ſuffira que le labeur qu'en ce j'ay employé, ſoit agreable au Roy mon ſouverain, qui eſt cauſe & motif de ceſte empriſe, & de l'execution d'icelle, pour l'avoir veu voulentiers eſcouter, & par tres bon jugement eſtimer pluſieurs paſſages des Oeuvres qui s'enſuyvent.

Avis ſur cette nouvelle Edition.

CETTE Edition eſt diviſée en deux parties; la premiere renferme les Oeuvres de Villon ſuivant l'Edition de Clement Marot, avec cette difference que l'on a mis dans les marges les diverſes leçons tirées des Editions anterieurs à celle de Marot.

La ſeconde partie contient, *les Repûes Franches, le Monologue du Franc Archier de Baignplet, & le Dialogue des Seigneurs de Malepaye & Baillevent*, tirez de l'Edition des Oeuvres de Villon chez Galiot Dupré 1532. on ſçait que ces piéces ne ſont point de Villon, mais de quelqu'un qui s'eſt diverti à mettre par écrit les ſubtilitez attribuées à noſtre Poëte & à ſes compagnons, pour faire bonne chere aux depens d'autrui.

Quand aux notes qui ſe trouvent au bas des pages, celles qui ſont marquées par les lettres de l'alphabet ſont de Clement Marot, celles qui ſont indiquées par les chifres ſont d'une autre main.

Dans les diverſes leçons qui ſont aux marges l'Edition gotique de Verard, eſt marquée V. celle de Niverd auſſi gotique N. celle de Galiot Dupré G. du P. les autres ſont ennoncées tout au long.

TABLES

Des Pieces contenuës dans ce volume.

TABLE

DES FAMILLES

De Paris, nommées dans les deux Testamens de Villon.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, *les Oeuvres de François Corbueil dit Villon, avec les Notes.* A Paris ce neuf Octobre mil ſept cent vingt-deux.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, ſalut. Notre bien amé URBAIN COUSTELIER Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au public, un *Recueil des anciens Poëtes François contenant la farce de Pathelin, Coquillard, Villon, Cretin, & Racan,* s'il nous plaiſoit lui en accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous luy avons permis & permettons par ces preſentes de faire imprimer ledit Recueil cy-deſſus ſpecifié en tels volumes, formes, marges, caracteres, conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon luy ſemblera & de le vendre, faire vendre & debiter par tout noſtre Royaume, pendant le temps de dix années conſecutives, à compter du jour de la dattte deſdites preſentes. Faiſons deſenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque

qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nostre obeissance ; Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ny contrefaire ledit Recueil cy-dessus énoncé en tout ny en partie, ny d'en faire aucuns extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse ou par ecrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests ; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Recueil sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servy de copie à l'impression dudit Recueil sera remis dans le mesme estat où l'approbation y aura été donné és mains de nostre tres-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans nostre Bibliotheque Publique, un dans celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostredit tres-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, le tout à peine de nullité des presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expo-

ſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empéchement ; Voulons que la copie deſdites preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Recueil, ſoit tenue pour deuement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires , foy ſoit ajoutée comme à l'original ; Commandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & neceſſaires , ſans demander autre permiſſion & nonobſtant clameur de Haro Charte Normande & lettres à ce contraires : Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le dix-huitiéme jour du mois de Septembre l'an de grace mil ſept cent vingt deux , & de noſtre Regne le huitiême.

DE S. HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris , page 209. n°. 232. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du 13 Aouſt 1703. A Paris le 28 Septembre 1722. ſigné BALLARD *Syndic.*

LES



LE PETIT TESTAMENT DE F. VILLON,

Ainsi intitulé sans le consentement de l'Auteur, comme il le dit au second Livre.



MIL * quatre cens cinquante-
six,
Je François Villon escolier,
Considerant de sens rassis,
Le frain aux dents, (a) franc
au collier,
Qu'on doit ses œuvres employer,
Comme Vegece le racompte
Saige Romain, grand Conseillier,
Ou autrement, il se mescompte.

* *L'an mil quatre cens, &c.* Editions de Verrard & de Galiot du Pré.

(a) *Franc au collier*, travaillant voulentiers, comme les chevaulx qui facilement tirent au collier.

* En ce temps que j'ay dit devant;
Sur le Noël morte saison,
Lors que les loups vivent de vent,
Et qu'on se tient en sa maison
Pour le frimas, prés du tison,
Me vint voulenté de briser
La tres * amoureuse prison,
Qui faisoit mon cueur desbriser.

* *Doulou-reuse*. G. du R. *amou-reuse*. V., &c.

Je le feis en telle façon,
Voyant celle devant mes yeulx,
Consentant à ma (a) deffaçon,
Sans ce que ja luy en fut mieulx,
Dont j'ay deuil & me plaings aux cieulx
En requerant d'elle vengeance
A tous les dieux venerieux,
Et du (b) grief d'amours allegeance.

* A celle doncques que j'ay dit,
(Qui si durement m'a chassé
Que j'en suys de joye interdict,
Et de tout plaisir dechassé)
Je laisse mon cœur enchassé,
Palle, piteux, mort & transy:
Elle m'a ce mal pourchassé,
Mais dieu luy en face mercy.

* *Item à celle que j'ay dit*. V.

Item à maistre Ythier marchant
Auquel je me sens trestenu
Laisse mon branc d'acier tranchant,
Ou à maistre Jehan le Cornu
Qui est en gaige detenu
Pour ung escot six solz montant

(a) *A ma deffaçon*, à ma deffaicte, à ma mort.

(b) *Du grief d'amours*. Du mal d'amours.

Je vueil ſelon le contenu
Qu'on leur livre en le racheptant.

Item je laiſſe à Sainct Amant
Le cheval blanc avec la mulle,
Et à Blaru mon dyamant
Et l'aſne rayé qui reculle.
Et le (a) decret qui articulle
1 *Omnis utriuſque ſexus*,
Contre la Carmeliſte Bulle
Laiſſe aux Curez pour mettre ſus.

Item à Jehan Tronne bouchier
Laiſſe le monton franc & tendre,
Et ung tahon pour eſmoucher
Le beuf couronné qu'il veult vendre;
* Ou la vache, & qui pourra prendre
Le vilain qui la trouſſe au col,
S'il ne la rend qu'on le puiſt pendre
Et eſtrangler d'un bon licol.

* *La vache que on pourra prendre.* V. & G. du P.

Et à maiſtre Robert Vallée
Pauvre Clergeon en Parlement,
Qui n'entend ne mont ne vallée,
J'ordonne principallement
Qu'on luy baille ligerement
* Mes brayes eſtans aux Trumellieres,
Pour coyſter plus honeſtement
S'amye Jehanne de Millieres.

* *Mes brayes eſtans aux Trumellieres*, c'eſt-à-dire deſchirez juſques ſur le molet de la jambe, dans l'Edition de G. du P. il y a *eſtant en Tumeliere*; les Editions de V. & de N. confirment la leçon de Marot.

Pour ce qu'il eſt de lieu honeſte,

(a) Presbtres & decretiltes entendent ces quatre *vers*.

1 Dans les decretales lib. 5. *de pœnitentiis & remiſſionibus*, chap. 12. il ordonne d'aller au moins une fois l'an à Confeſſe.

Fault qu'il ſoit myeulx recompenſé;
Car le ſaint Eſprit l'admoneſte,
Nonobſtant qu'il eſt inſenſé,
Pour ce je me ſuis pourpenſé
* Puys qu'il n'a riens qu'en une àumoyre
On * recouvre chés Maupenſé,
Qu'on luy baille l'art de memoire.

[* Puis qu'il n'a rien n'eſt qu'une aumoire. G. du P. puis qu'il n'a rien ne qu'une aumoire. V. & N.

* De recouvré ſus Maupenſé G: du P. & N: de recouvrer ceulx &c. V.

Item plus je aſſigne la vie
Du deſſus dict maiſtre Robert,
Pour Dieu n'y ayez point d'envie
(Mes parens) vendez mon (a) [1] Haubert,
Et que l'argent ou la pluſpart
Soit employé dedans ces Paſques
Pour achepter à ce poupart
(b) Une feneſtre auprés ſainct Jaques.

* Au pardon. V. N. & G. du P.

Item je laiſſe * en beau pur don
Mes gands & ma (c) hucque de ſoye
A mon amy Jacques Cardon,
Le gland auſſi d'une ſaulſoye
Et tous les jours une graſſe oye,
Ou ung chappon de haulte greſſe,
Dix muys de vin blanc comme croye
Et * deux procés, que trop n'engreſſe.

* Et deux pourceaulx que trop, &c. N. la leçon de G. du P. & de Verard confirment celle de Marot.

Item je laiſſe à ce jeune homme
René de Montigny troys chiens,
Et puys à Jehan Raguyer la ſomme

(a) *Haubert*. Rimé contre *part* monſtre que Villon eſtoit de Paris & qu'il prononçoit *Haubart* & *Robart*.

(b) *Une feneſtre*, &c. une des petites boutiques d'eſcrivain prés S. Jacques de la Boucherie.

(c) *Hucque*. Habit du temps.

1 *Haubert*, cotte de mailles.

De cent frans prins ſur tous mes biens.
Mais quoy ? Je n'y comprens en riens
Ce que je pourray acquerir ;
On ne doit trop prendre des ſiens
Ne ſes amis trop * ſurquerir.

* *Requerir.* G. du P. & N.

Item au ſeigneur de Grigny
Laiſſe la garde de 1 Nygeon,
Et ſix chiens plus qu'à Montigny
2 Viceſtre chaſtel & dongeon,
Et à ce 3 maloſtru Changeon
Montonnier * qui tient en procés
Laiſſe troys coups d'ung * (a) eſcourgeon,
Et coucher (paix & aiſe) en (b) ceps.

* *Qui le* V. N. & G. du P.
* *D'un eſturgon.* V. N. & G. du P.

Item à maiſtre * Jehan Raguyer
Je laiſſe 4 l'abreuvoyr Popin,
Perches, pouſſins, au blanc manger,
Tousjours le choys d'ung bon lopin,
Le trou de la pomme de pin
Clos & couvert, au feu la plante
Emmailloté d'ung (c) Jacopin,
Et qui vouldra planter, ſi plante.

* *Jacques* V. N. & G. du P.

(a) *Eſcourgeon.* Fouet.
(b) *Ceps.* Maniere de priſon.
(c) *Emmailloté d'ung Jacopin.* tousjours empeſché d'ung flegme, ne pouvant cracher.

1 *Nygeon*, où ſont à preſent les Minimes de Chaillot.
2 *Viceſtre*, c'eſt la maiſon qu'on nomme aujourd'huy Biceſtre, ce chateau eſt ainſi appellé, parce qu'il appartenoit à Jean Eveſque de *Vinceſter* en Angleterre. Voyez Fauchet dans ſes antiquitez, & les Notes de Ducheſne ſur Alain Chartier pages 817. 818.
3 *Malotru* en Languedoc, on dit *maleſtruc*, *male inſtructus.*
4 *L'abreuvoyr Popin*, c'eſt l'abrevoir qui eſt vis-à-vis la ruë Thibautaudez au bout du Pont neuf.

Item à maiſtre Jehan Mautainct,
Et à Pierre le Baſannier,
Le * (a) gré du ſeigneur qui attainct
Troubles (b) forfaictz ſans eſpargner,
Et à mon procureur * Fournier
Bonnetz courtz, chauſſes (c) ſemellées
Taillées chés mon 1 cordouennier
Pour porter durant ces gellées.

* *Le gré de celuy qui attaint* N. *le gré de celuy qui attent*. G. du P.

* *Jehan Fournier*. N. & G. du P. la leçon de Marot eſt confirmée par celle de V.

Item au chevalier du guet
Le heaulme luy eſtablys,
Et aux pietons qui vont daguet
Taſtounant par cez (d) eſtablis,
Je leur laiſſe deux beaulx (e) rubis
La lenterne à la pierre au laict,
Pourveu que j'auray les troys (f) lictz
S'ilz me meinent en chaſtellet.

Item au Loup & à Chollet
Pour (g) à la foys laiſſe vng canart
Prins ſur les murs (comme on ſouloit)
Envers les foſſez ſur le tard,
Et à chaſcun vng grand (h) tabart
De cordelier, juſques aux piedz,
Buſche, charbon, & poys, & lard
Et mes houſeaulx ſans avantpiedz.

(a) *Le gré du Seigneur* &c. la faveur du Lieutenant criminel, ou de Triſtan l'Hermite.
(b) *Troubles forfaicts*, larrecins cachez:
(c) *Chauſſes ſemelées*, brodequins.
(d) *Eſtablis*, Eſtaulx.
(e) *Rubis* de taverne, qu'il avoit au viſage (ſelon mon jugement.)
(f) *Les troys lictz*, une des chambres du Chaſtelet.
(g) *Pour à la fois*, pour une fois.
(h) *Tabart*, manteau:

1 *Cordouennier*. Voyez les notes de la pag. 12.

Item je laiſſe par pitié
A troys petitz enfans tous nudz,
Nommez en ce preſent traictié,
Affin qu'ilz en ſoient mieulx cogneuz;
Pauvres * orphenins impourveuz
Et deſnuez comme le ver;
J'ordonne qu'il ſeront pourveuz,
Au moins pour paſſer ceſt yver.

* *Orphelins.* V. N. & G. du P.

Premierement Colin Laurens,
Girard Goſſoyn, Jehan Marceau,
Deſprins (a) de biens & de parens
Qui n'ont vaillant l'anſe d'ung ceau;
Chaſcun de mes biens ung faiſſeau
Ou quatre blancs s'ilz l'ayment myeulx,
Ilz mangeront maint bon morceau
Les enfans quand je ſeray vieulx.

Item ma Nomination,
Que j'ay de l'Univerſité,
Laiſſe par reſignation,
Pour forclorre d'adverſité
Pauvres clercs de ceſte cité,
Soubz ceſt [1] * *intendit* contenuz;
Charité m'y a incité,
Et nature, les voyant nudz.

* *Interdit.* L'Edition de Marot chez J. Longis.

C'eſt maiſtre Guillaume * Cotin,
Et maiſtre Thibault de Vitry,
Deux pauvres clercs parlans latin
Paiſibles enfans * (b) ſans eſcry

* *Colin*, G. du P. *Cotin.* V. & N.

* *Eſtri.* V. N. & G. du P.

(a) *Deſprins*, deſſaiſiz, deſnuez.

(b) *Sans eſcry*, ſans bruit.

1 *Intendit*, c'eſt-à-dire ſous cette écriture ou teſtament. Touchant les écritures par *intendits*, voyez Gaſtier dans ſon ſtile des Requeſtes.

Humbles, bien chantans au (a) 1 leẞry
Je (b) leur laisse (sans recevoir)
* Guillory. Sur la maison Guillot * Gneuldry,
G. du P. V. & N. En attendant de mieulx avoir.

Item plus je adjoinctz à la crosse;
Celle de la rue sainct Anthoine,
* Et un billart. V. En * ung billart dequoy on crosse,
Et tous les jours plain pot de seine,
Aux (c) pigeons qui sont par essoine,
Enserrez soubz (d) trappe volliere,
Mon (e) mirouer bel & ydoyne,
Et la grace de la Geolliere.

Item je laisse aux Hospitaux,
Mes chassis tissus 2 d'Iraignée,
Et aux gisans sur ces estaux,
Chascun sur l'œil une groignée,
Trembler à 3 chiere restregnée,
Maigres, velluz, & morfonduz,
Chausses courtes, robbe rognée,
Gelez, meurdriz, & (f) enfondus.

Item je laisse à mon barbier
La rongneure de mes cheveulx
Plainement, & sans destourbier;
Au savetier mes souliers vieulx;

(a) *Leẞry*, lectrain.
(b) *Je leur laisse*, &c. s'entend la susdite nomination.
(c) *Aux pigeons*, aux prisonniers.
(d) *Trappe*, *volliere*; une prison.
(e) *Mon mirouer*, &c. qu'ils se mirent en luy.
[f] *Enfondus*, creux & descharnez.

1 *Au Leẞry*, c'est-à-dire au lutrin, anciennement on disoit *leteris*, voyez Villehardouin art. 17. page 11. de l'Edition du Louvre.
2 *Iraignée*, Araignée.
3 *Chiere*, visage.

Et au freppier mes habitz tieulz
Que quant du tout je les delaisse,
Pour moins qu'ilz ne cousterent neufz,
Charitablement je leur laisse.

Item je laisse aux Mendians,
Aux Filles Dieu, & aux Beguynes,
Savoureux morceaulx & frians
Chappons, pigeons, grasses gelines,
Et puis prescher les quinze signes
Et abatre pain à deux mains :
Carmes chevaulchent nos voysines,
Mais cela ce n'est que du meins.

Item je laisse le mortier d'or
A Jehan l'Epicier de la Garde,
Et une potence sainct Mor
Pour faire ung broyer à moustarde,
Et à celluy, qui feit l'avant-garde
Pour faire sur moy griefz exploitz,
(De par moy) sainct Anthoine l'arde
Je ne luy lairray autre laiz.

Item je laisse à * Mairebeuf
Et à Nicolas de Louvieulx,
A chascun l'escaille d'un œuf
Plaine de frans & d'escus vieulx :
Quant au concierge de Gouvieulx,
Pierre * Ronseville je ordonne
Pour leur donner entremy eulx
Escus telz que Prince les donne.

* *Malebeuf*. V. *Marbeuf*. G. du P. & N.

* *Rousseullie*. G du P. *Rousseville*. V. & N.

Finalement en escrivant
Ce soir seullet (a) estant en bonne

[a] *Estant en bonne*, estant deliberé.

Dictant ces laitz & descripvant
Je oüyz la cloche de Sorbonne,
Qui tousjours à neuf heures sonne,
Le salut que l'Ange predit :
Sy suspendy * & mis cy bourne
Pour pryer comme le cueur dit.

* *Suspendy & mis en somme*. V. *& mis sur borne*. G. du P. & *mis suborne*. N.

Faict au temps de la dicte date
Par le bon renommé Villon,
Qui ne mange figue ne date
Sec & noir comme escouvillon,
Il n'a Tente ne Pavillon
Qu'il n'ayt laissé à ses amys,
Et n'a mis qu'ung peu de billon
Qui sera tantost a fin mys.

Fin du petit Testament de François Villon, de Paris.



CY COMMENCE
LE GRAND TESTAMENT
DE FRANCOIS VILLON.


N l'an de mon trentiesme (a) eage
Que toutes mes hontes j'eu beues
Ne du tout fol, encor ne sage,
Nonobstant maintes peines eues,
Lesquelles j'ay toutes receues
Soubz la main Thibault d'Aussigny,
S'evesque il est (b) seignant les rues,
Qu'il soit le mien je le reny.

Mon seigneur n'est ne mon Evesque,
Soubz luy ne tiens s'il n'est en friche
Foy ne luy doy ne hommage avecque,
Je ne suis son serf, ne sa biche,
Peu m'a d'une petite miche
Et de froide eau tout ung esté,
Large ou estroit moult me fut chiche,
Tel luy soit dieu qu'il m'a esté.

Et s'aucun me vouloit reprendre
Et dire que je le mauldys

[a] Il fait *eage* trissilabe comme *peage*, si fait le Romant de la Rose. Le sens de ce couplet est imparfait, par quoy fault suppleer cecy *fut faict*, ou *Je commencay ceste œuvre en l'an*, *&c.*

[b] *Seignant les rues*, faisant le signe de la croix par les ruës, ou donnant la benediction.

Non fais, ſi bien le ſcet entendre
Et rien de luy je ne meſdys,
Voycy tout le mal que j'en dys;
S'il m'a eſté miſericors,
JESUS le Roy de Paradis
Tel luy ſoit à l'ame & au corps.

S'il m'a eſté dur & cruel
Trop plus que cy ne le racompte;
Je vueil que le Dieu eternel
Luy ſoit doncque ſemblable à ce compte;
Mais l'Egliſe nous dit & compte
Que prions pour noz ennemys,
Je vous diray, j'ay tort & honte,
Tous ſes faictz ſoient à Dieu remis.

* Si prieray Dieu de bon cueur, &c. N. & V.
* Pour. G. du P.

* Si prieray pour luy de bon cueur,
* Par l'ame du bon feu Cotard,
Mais quoy? ce ſera doncque par cueur
Car de lire je ſuys ([a]) faitard,
Priere en feray de Picard,
S'il ne le ſçait, voiſe l'apprandre,
S'il m'en croyt (ains qu'il ſoit plus tard)
A Douay ou à Lyſle en Flandre.

* Combien s'il veut que l'on le prie. V. & N.

* Combien que s'il veut que je prie
Pour luy, ([b]) foy que doy mon bapteſme
(Obſtant qu'à chaſcun ne le crye)
Il ne fauldra pas à ſon eſme,
Au pſaultier prens (quand ſuys à meſme)
(Qui n'eſt de beuf ne [1] cordoen)

[a] *Faitard*, pareſſeux, qui tard faict ſa beſogne.

[b] *Foy que doy mon Bapteſme*, à mon Bapteſme.

1 *Cordoen*, c'eſt qu'il venoit alors de Cordouë en Eſpagne, d'où l'on a fait *Cordoennier* & enſuite *Cordonier*.

Le verſet ([a]) eſcript le ſeptieſme
Du Pſaulme *te Deus laudem.*

Sy pry'au benoiſt filz de Dieu
(Qu'à tous mes beſoings je reclame)
Que ma pauvre priere ayt lieu
Vers luy de qui tiens corps & ame,
Qui m'a preſervé de maint blaſme
Et franchy de vile puiſſance,
Loué ſoit il, & noſtre Dame,
Et ([b]) Loys le bon Roy de France.

Au quel doint Dieu l'heur de Jacob,
De Salomon l'honneur & gloire,
Quand de prouesse il en a trop
De force auſſi par ([c]) m'ame voire
En ce monde cy tranſitoire
Tant qu'il a de long & de lé,
(Affin que de luy ſoyt memoire)
Vivre autant que Mathuſalé.

Et douze beaulx enfans tous maſles
Veoir de ſon tres cher ſang Royal,
Auſſi preux que fut le grand Charles,
Conceuz en ventre nuptial,
Bons comme fut ſainct Martial:
Ainſi en preigne au bon Daulphin,
Je ne luy ſouhaicte autre mal
Et puys Paradis à la fin.

Pource que foible je me ſens
Trop plus de biens que de ſanté

(a) Au verſet dont il parle y a *fiant dies ejus* &c. *& epiſcopatum ejus accipiat alter*

(b) Louis XI.

(c) *Par m'ame*, par mon ame.

Tant [a] que je ſuis en mon plain ſens
Si peu que Dieu m'en a preſté
(Car d'autre ne l'ay emprunté)
J'ay ce teſtament tres eſtable
Faict de derniere voulenté
Seul pour tout, & irrevocable.

Eſcript l'ay l'an [b] ſoyxante & ung
Que le bon Roy me delivra
* Melhun. N. Meun. V. De la dure priſon de * Mehun,
Et que vie me recouvra,
Dont ſuys (tant que mon cueur vivra)
Tenu vers luy me humilier,
Ce que feray [c] tant qu'il mourra
Bien faict ne ſe doibt oublier.

Icy commmence Villon à entrer en matiere pleine d'érudition & de bon ſçavoir.

Dans les Editions de Verard & de Niverd ce Titre ne ſe trouve point, le huitain or eſt vray, *&c. y eſt tout de ſuite.*

† OR eſt vray qu'aprés plaigtz & pleurs,
Et angoiſſeux gemiſſemens,
Aprés triſteſſes & douleurs,
Labeurs & griefz cheminemens,
† Travail mes lubres ſentemens

(a) *Tant que je ſuis*, tandis que je ſuis.
(b) Mil quatre cens ſoixante & ung.
(c) *Tant qu'il mourra*, juſqu'à ce qu'il mourra.

Aguisa (rondz comme pelote)
Me monstrant plus que les commens
Sur le sens moral d'Aristote.

Voyez sur cet endroit la Preface de Clement Marot sur Villon.

([a]) Combien au plus fort de mes maulx
En chevauchant [1] sans croix ne pille,
Dieu qui les Pellerins d'Esmaux
Conforta, ce dit l'Evangile,
Me monstra une bonne ville
Et pourveut du don d'esperance
Combien que le pecheur soit vile,
Dieu ne hayt que perseverance.

Je suys pecheur, je le sçay bien
Pourtant ne veult pas Dieu ma mort,
Mais convertisse, & vive en bien
Et tout autre que peché mord,
Combien que en peché soye mort,
Dieu vit, & sa misericorde,
Et si ma coulpe me remord
Par sa grace pardon m'accorde.

Et comme le noble Romant
De la Rose dit & confesse
(En son premier commencement)
Qu'on* doit jeune cueur en jeunesse
(* Tant qu'il soit meury par vieillesse)

* *Dit.* N. *doit.* V.

* *Quant on le voit vieil en vieillesse.* V. & N.

(a) *Combien*, toutes-fois.

1 *Sans croix ne pille*, ces termes ont été pris des monoyes de S. *Louis* dans lesquelles, il y avoit d'un côté une *croix* & de l'autre des *pilles*, que quelques uns croyent avoir été des *bernicles*, c'est-à-dire des instrumens de bois, dans lesquels on faisoit entrer les jambes des prisonniers, à qui l'on faisoit ainsi souffrir de grands tourmens dans l'Orient ; *voyez* la 19. *Dissertation* de M. du Cange sur Joinville pag. 256. à la fin.

Excuser, helas il dit veoir;
Ceulx donc qui me font telle oppresse
En * meurte ne me vouldroient veoir.

* En meurte me vouldroient veoir. N. ne me vouldroient &c. V.

Si pour ma mort le bien publique
D'aucune chose vaulsist myeulx,
A mourir (comme ung homme inique)
Je me jugeasse, ainsi (a) m'aid' Dieux:
Grief ne faiz à jeune ne vieulx
* Soye (b) sur pied ou soye en biere;
Les montz ne bougent de leurs lieux
Pour ung pauvre n'avant n'arriere.

* Soient sur pied ou soient en biere. V. soient periz ou soient en biere. N.

Au temps que Alexandre regna
Ung hom nommé [1] Diomedes
Devant luy on luy amena
Engrillonné * poulces & detz
Comme ung larron, car il fut des
* Escumeurs, que voyons courir;
Si fut mys devant les Cadetz
Pour estre jugé à mourir.

* Esgrillonné. N. enguillonné. V.

* Escameurs. N. escumeurs. V.

L'Empereur si l'arraisonna:
Pourquoy es tu larron de Mer?
L'autre responce luy donna,
Pourquoy larron me faiz nommer?
Pour ce qu'on te voit escumer
En une petiote fuste;
Si comme toy me peusse armer,
Comme toy Empereur je fusse.

Notez ceste histoire bien appropriée.

(a) *Ainsi m'aid, Dieux*, ainsi m'ayde Dieu.

(b) *Soye sur pied*, &c. Soye vif ou mort.

1 *Nommé Diomedes*, on ne sçait pas au vray le nom de ce Pirate.

Mais

Mais que veux tu ; de ma fortune
(Contre qui ne puis bonnement ,
Qui si durement me infortune)
* Me vient tout ce gouvernement ,
Excuse moy aucunement
Et scaches qu'en grand' pauvreté
* (Ce mot dit on communement)
Ne gist pas trop grand' loyaulté.

* *Me vient à tout si rudement*. N.

* *Ce mot ce dit communement*. N. V.

Quand l'Empereur eut remiré
De Diomedes tout le dict ,
Ta fortune je te mueray
Mauvaise en bonne (ce luy dit)
Si fist il , onc puis ne mesprit
Vers personne , mais fut vray homme ;
1 Valere (pour vray) nous * l'escript
Qui fut nommé le grand à Romme.

* *Rescrit*. V.

Si Dieu m'eust donné rencontrer
Ung autre piteux Alexandre
* Qui m'eust faict en bon heur entrer ,
* Et puys qu'il m'eust veu condescendre
A mal , estre ards & mys en cendre ,
Jugé me fusse de ma voix ,
Necessité faict gens mesprendre ,
Et fain saillir le loup des boys.

* *Qui m'eust en bon cueur fait entrer* N.
* *Et qui m'y eust veu condescendre*. N.

Je plaings le temps de ma jeunesse
Au quel j'ay (plus qu'autre) gallé ,
Jusque à l'entrée de vieillesse ,
Car son * partement m'a celé ;

* *Qui son partement* , &c. N. V.

---

1 Cecy est rapporté par *Nonnius Marcellus* qui l'avoit pris du livre 3. de la Republique de *Ciceron*. Le même fait se trouve dans *Saint Augustin* livre quatriéme de la Cité de Dieu chapitre 4. voyez Quintecurce livre 7. chapitre 8. n. 19. de l'Edition de *Pitiscus* page 498. & la note de *Freinshemius* en cet endroit.

Il ne s'en eſt à pied allé
Ne à cheval, las & comment (a) don?
Soudainement s'en eſt vollé
Et ne m'a laiſſé quelque don.

* Allé s'en eſt, & je demeure
Pauvre de ſens & de ſçavoir,
Triſte, failly, plus noir que meure,
* Je n'ay ne cens, rente, ne avoir,
Des miens le moindre (je dy voir)
De me deſadvouer s'avance,
Oublyans * naturel devoir,
Par faulte d'ung peu de chevance.

Elle s'en va & tu demeure N.

Je n'ay cens, rente, ne avoir. N. la leçon de M. eſt celle de V.

Sens & naturel devoir. N. V.

Si ne crains je avoir deſpendu
Par * friander ne par leſcher,
* Ne par trop aymer riens vendu,
Qu'amys me ſceuſſent reprocher,
Au moins qui leur couſte trop cher,
Je le dy, & ne crains meſdire
De ce ne me puys je (b) revencher
Qui n'a meffaict, ne le doit dire.

Friandiſes. N.

Par trop aymer n'ay riens vendu N.

Bien eſt il vray que j'ay aymé
Et aymeroye voulentiers,
Mais triſte cueur, ventre affamé
Qui n'eſt raſſaſié au tiers
Me oſte des amoureux ſentiers,
Au fort quelqu'un s'en recompenſe
Qui eſt remply ſur les chantiers,
Car de la panſe vient la danſe.

Notez jeunes gens.

He! Dieu ſe j'euſſe eſtudié
Au temps de ma jeuneſſe folle

(a) *Don*, pour *donq'* par trop grand licence poëtique.

(b) *Revencher*, revenger eſt le vray terme.

Et à bonnes meurs dedié,
J'euſſe maiſon, & couche molle
Mais quoy? je (a) fuyoye l'eſcole
Comme faict le mauvays enfant;
En eſcrivant ceſte parolle
A peu que le cueur ne me fend.

Le dict du ſaige (tres beaulx (b) dictz)
Favorable (& bien en puis mais)
Qui dit, eſjouys toy mon filz,
Et ton adoleſcence metz
Ailleurs, ſert bien d'ung autre mectz,
Car jeuneſſe & adoleſcence
(C'eſt ſon parler, ne (c) moins ne mais)
Ne ſont qu'abbus & ignorance.

Mes jours s'en ſont allez errant
Comme dit Job d'une touaille
* Et des filetz quant tiſſerant
Tient en ſon poing ardente paille,
Car s'il y a nul bout qui ſaille
Soudainement il le raviſt;
Si ne crains plus que rien m'aſſaille
Car (d) à la mort tout s'aſſouvyſt.

** Sont les filletz d'un Tiſſerant.* N. & V.

Ou ſont les gratieux gallans
Que je ſuyvoye au temps jadis
Si bien chantans, ſi bien parlans,
Si plaiſans en faictz & en dictz?
Les aucuns ſont mortz & roydiz,
D'eulx n'eſt-il plus rien maintenant

(a) *Fuyoye*, triſſillable.
(b) *Tres-beaux dictz*, qui eſt ung tres-beau dict.
(c) Prenez garde lecteurs à cette parentheſe, *ne moins ne mais*, ne moins ne plus.
[d] *A la mort*, &c. tous maulx ſont ſaoulz d'aſſaillir l'homme.

Repos ayent en paradis
Et Dien ſaulve le * remenant.

Le remenant, c'eſt-à-dire *le demourant:*

Et * les aucuns ſont devenuz
Dieu mercy grans Seigneurs & maiſtres;
Les autres mendient tous nudz
Et pain ne voyent qu'aux feneſtres,
Les autres ſont entrez en cloiſtres
De Celeſtins, & de Chartreux
Bottez, houſez, com peſcheurs (a) d'oyſtres;
Voyla l'eſtat divers d'entre eulx.

* *Aultres.* N. & V.

(b) Aux grans maiſtres Dieu doint bien faire
Vivans en paix & a recoy,
En eulx il n'y a que refaire
Si s'en fait bon taire tout coy;
Mais aux autres qui n'ont dequoy
(Comme moy) Dieu doint patience;
(c) Aux autres ne fault qui ne quoy
Car aſſez ont pain & pitance.

Bon vins ont ſouvent 1 embrochez
Saulces, brouetz, & gras poiſſons
Tartres, flans, œufz fritz & pochez,
* Perduz, & en toutes façons,
Pas ne reſſemblent les maçons
Que ſervir fault à ſi grand' peine,
Ilz ne veulent nulz eſchançons,
* Car de verſer chaſcun ſe peine.

* *Et perdrix en toutes ſaiſons.* N & V.

* *De ſoy verſer*, &c. N. & V.

[a] *D'oyſtres*, d'huyſtres.

[b] Icy Villon réïtere artificiellement ce qu'il a dit au precedent couplet.

[c] *Aux autres.* à ceulx qui ſont entrez en cloîtres.

1 *Embrochez*. Le vin en broche, eſt celuy qui eſt en perce, voyez Ragueau ſur Forage.

En ceſt incident me ſuys mys
Qui de rien ne ſert à mon faict,
Je ne ſuys juge, ne commis
Pour punyr n'abſouldre meſſaict,
De tous ſuys le plus imparfaict;
Loué ſoit le doulx JESUS-CHRIST,
Que par moy leur ſoit ſatisfaict,
Ce que j'ay eſcript eſt eſcript.

(Laiſſons le monſtier ou il eſt)
Parlons de choſe plus plaiſante,
Ceſte matiere à tous ne plaiſt
Ennuyeuſe eſt, & deſplaiſante
Pauvreté, chagrine, dolente,
Tousjours deſpiteuſe & rebelle
Dit quelque parolle cuyſante,
S'elle n'oſe, ſi le penſe elle.

Pauvre je ſuys de ma jeuneſſe
De pauvre & de petite (a) extrace; Notez bien.
Mon pere n'eut onq' grand' richeſſe
Ne ſon ayeul nommé Erace,
Pauvreté tous nous ſuyt & trace,
Sur les tumbeaulx de mes anceſtres
(Les ames deſquelz Dieu embraſſe)
On n'y voyt couronnes ne ſceptres.

De pouvreté me (b) guementant
Souventesfoys me dit le cueur,
Homme, ne te (c) doulouſe tant
Et ne demaine tel douleur
Si tu n'as tant que (d) Jacques Cueur,

---

[a] *Extrace*, origine.
[b] *Me guementant*, me complaignant, me ſouciant.
[c] *Ne te doulouſe*, ne te plaint.
[d] *Jacques Cueur*, grant Argentier de France.

Myeux vault vivre soubz [1] gros * bureaux
Pauvre, qu'avoir esté Seigneur,
Et pourrir soubz riches tumbeaux.

* *Barreaulx.* *Pourry.* N. & V.

Qu'avoir esté Seigneur. Que dys?
Seigneur helas ne l'est il (a) mais
Selon les auctentiques dictz,
Son lieu ne congnoistra jamais,
Quant du surplus je m'en desmectz;
Il n'appartient à moy pecheur
Aux (b) Theologiens le remectz
Car c'est office de prescheur.

* Si ne suys (bien le considere)
Filz d'ange portant (c) dyademe
De estoille ne d'autre sydere,
Mon pere est mort, Dieu en ayt l'ame
Quant est du corps, il gyst (d) soubz lame,
J'entends que ma mere mourra
Et le sçait bien la pauvre femme
Et le filz pas ne demourra.

* *Si me suis bien considéré filz d'ange portant diademe de telle ne d'autre sydere.* N. & V.

Je congnoys que pauvres & riches
Sages & folz, prebstres & laiz
Nobles, vilains, larges, & chiches
Petiz & grans, & beaulx & laidz
Dames à (e) rebrassez colletz

[a] *Mais*, plus.
[b] *Theologiens*, est de cinq silabes, mais icy est quadrisillabe.
[c] *Dyademe* fault prononcer *diadame* à l'antique ou à la Parisienne.
[d] *Soubz lame*, soubz tumbe.
[e] *L'habit des dames du temps de Villon.*

1 *Gros bureaux*, grosses étofes, ou étofes de bure.

De quelconque condicion
Portant attours & bourreletz,
Mort saisit sans exception.

* Et meure Paris ou Helene
* Quiconques meurt, meurt à douleur
Celluy qui perd vent, & alaine
Son fiel se creve sur son cueur,
Puys sue, dieu sçait quel sueur,
Et n'est qui de ses maulx l'allege,
Car enfans n'a, frere, ne sœur
Qui lors voulsist estre son pleige.

* Et mourut *Paris & Helaine*. N. & V.
* *Qui conque meurt c'est*, &c. N. & V.

La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes & nerfz croistre & estendre,
Corps feminin qui tant est tendre,
Polly, souef, si gracieux.
Fauldra il à ces maulx entendre?
(a) Ouy, ou tout vif aller es cieulx.

BALLADE,

Des Dames du temps jadis.


ICTES moy, ou, ne en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiada, ne Thais
Qui fut sa cousine Germaine?
Echo parlant quand bruyt on maine

(a) *Ouy* monosillabe.

Dessus riviere, ou sus estan
Qui beaulté eut trop plus que humaine?
1 Mais ou sont les neiges d'antan?

Ou est la tressage Heloïs?
Pour qui fut chastré (& puys Moyne)
Pierre Esbaillart à Sainct Denys
Pour son amour eut cest essoyne.
Semblablement ou est la Royne,
Qui commanda que Buridan
Fut jetté en ung sac en Seine,
Mais ou sont les neiges d'antan?

La Royne blanche comme ung lys
Qui chantoit à voix de Sereine,
Berthe au grand pied, Bietris, Allys,
Harembouges qui tint le Mayne,
Et Jehanne la bonne Lorraine
Que Angloys bruslerent à Rouen
Ou sont ilz, vierge souveraine?
Mais ou sont les neiges d'antan?

Prince n'enquerez de sepmaine
Or elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine
Mais ou sont les neiges d'antan?

---

1 *Les neges d'antan*, ou les neges des années c'est-à-dire d'avant l'an, passées.



BALLADE,

Des Seigneurs du temps jadis, suyvant le propos precedent.


UI plus? ou est le tiers Calixte
Dernier decedé de ce nom
Qui quatre ans tint (a) le Papaliste?
Alphonse le Roy d'Arragon?
Le gratieux Duc de Bourbon
Et Artus le * Roy de Bretaigne
Et Charles septiesme le bon?
Mais ou est le preux Charlemaigne?

* *Duc* N. & V.

Semblablement le Roy * (b) Scotiste
Qui demy face eut (ce dit on)
Vermeille comme une * Amathiste
Depuys le front jusqu'au menton?
Le Roy de Chipre de renom
Helas, & le bon Roy d'Espaigne
Duquel je ne sçay pas le nom?
Mais ou est le preux Charlemaigne?

* *Scotiam* N. & V.

* *Esmatice.* N. & V.

D'en plus parler je me desiste,
Ce monde n'est qu'abusion,
Il n'est qui contre mort resiste
Ne qui treuve provision,

(a) *Le Papaliste*, le Siége Papal.

(b) *Scotiste.* d'Escosse.

Encor' fais une queſtion
Lancelot le Roy de Behaigne
Ou eſt il, ou eſt ſon (a) Tayon?
Mais ou eſt le preux Charlemaigne?

Claquin. N. & V. Ou eſt * Gueſclin le bon Breton
Ou le Conte. & C. N. * Et le Comte Daulphin d'Auvergne
Et le bon feu Duc d'Alençon?
Mais ou eſt le preux Charlemaigne?

AUTRE BALLADE,

A ce propos, en vieil langage François.

ET fuſſe Ly (b) Sainctz Apoſtoles
D'aulbes veſtuz, * demy treſſez
* Qui ne ceinct fors ſainctes Eſtolles
Dont par le col prent ly (c) mauffez
De mal talent tout eſchauffez,
Auſſi bien meurt filz que ſervans
De ceſte vie ſuys (d) bouffez,
Autant en emporte ly vens.

D'amitz coéfez Fauchet p. 568.
* *Qui ſont ſains de ſainctes Eſtolles.* N. la leçon de M. eſt celle de V.

Voire ou ſoit de Conſtantinobles.

(a) *Tayon*, pere grant en langage Picard, duquel Paris tenoit plus alors que à preſent.

(b) *Ly ſainctz Apoſtoles*, le pape, & ſe trouve toujours icy le plurier pour le ſingulier à l'antique.

(c) *Ly mauffez*, le diable,

(d) *Suis bouffez*, ſuis faſché.

L'emperier aux poings dorez,
Ou de France ly Roy tresnobles
Sur tous autres Roys decorez,
Qui pour ly grand Dieux adorez
* Bastist Eglises & Couvens,
S'en son temps il fut honnorez
Autant en emporte ly vens.

* Vestist. N. Bastit. V.

Ou sont de Vienne & de Grenobles
Ly Daulphin, ly preux ly (a) Senez,
Ou de Dijon, Sallins, & Dolles
Ly Sires, & ly filz aisnez,
Ou autant de leurs gens privez
Heraulx, Trompettes, poursuyvans;
Ont ilz bien bouté soubz le nez,
Autant en emporte ly vens.

Princes à mort sont destinez
* Comme les plus pauvres vivans,
S'il en sont courses ou * tennez
Autant en emporte ly vens.

* Et nous aultres qui sont vivans. N. & V.
* Attenez. N. & V.

† Puys que Papes, Roys, filz de Roys
Et conceuz en ventres de Roynes,
Sont enseveliz mortz & froidz
(En aultruy mains passent les Regnes)
Moy pauvre mercerot de Renes
Mourray je pas? Ouy se Dieu plaist,
Mais que j'aye faict mes estrenes,
Honneste mort ne me desplaist.

Ce monde n'est perpetuel
Quoy que pense riche pillart

(a) *Ly Senez*, le vieil ou ancien, & est extraict de *Senex* vocable latin.

* Mortel coustel. V. N. & Langel.
* Et confort. V.
* Se vieil à railler. &c. N. & V.

Tous sommes soubz coutel * mortel
* Ce confort prent (a) pauvre vieillart;
Lequel d'estre plaisant raillart
Eut le bruyt lors que jeune estoit,
On tiendroit a fol & paillart
* Vieil, si a railler se mettoit.

* Force. N. & V.

Or luy convient il mendier
Car a ce * faire le contrainct,
Requiert (b) huy sa mort & hyer
Tristesse son cueur si estrainct
Souvent (si nestoit Dieu qu'il crainct)
Il feroit ung horrible faict,
Si advient qu'en ce Dieu enfrainct
Et que luy mesmes se deffaict.

* Recreu. N. receu V.

Car s'en jeunesse il fut plaisant
Orez plus rien ne dit qui plaise,
(Tousjours vieil Synge est desplaisant)
Chose ne faict qui ne desplaise
S'il se taist (affin qu'il complaise)
Il est tenu pour fol * receu,
S'il parle, on luy dit qu'il se taise
Et qu'en son prunier n'a pas creu.

* En admenez & en arquoy. N. en admenez & à requoy. V.;

Aussi ces pauvres femmelettes
Qui vieilles sont, & n'ont de quoy
Quand ilz voyent ces pucelletes
* Endemenées & a recoy,
Ilz demandent à Dieu, pour quoy
Si tost nasquirent, ne à quel droit,
Tout le monde s'en taist tout coy
Car au tanser, on le perdroit.

(a) Icy dit Villon que l'homme vieil & pauvre se conforte en sa fin.

[b] *Huy & hier*, tousjours.

LES REGRETZ

* *De la belle Heaulmyere ja parvenue a vieilleſſe.*

* Voicy le Titre de cette Piéce ſuivant l'Edition de Verard & celle de Niverd, *comment Villon voyt à ſon advis la belle Heaumiere ſoy complaignant.*

Dvis m'eſt que j'oy regretter
La belle qui fut Heaulmyere
Soy jeune fille ſouhaitter
Et parler en ceſte maniere,
Ha vieilleſſe felonne & fiere
Pour quoy m'as ſi toſt abatue?
Qui me tient? qui? que ne me fiere
Et qu'a ce coup je ne me tue?

* Tollu m'as la haulte franchiſe
Que beaulté m'avoit ordonné
Sur clercz, marchans, & gens d'Egliſe,
Car lors il n'eſtoit homme né
Qui tout le ſien ne m'euſt donné
(Quoy qu'il en fuſt des repentailles)
Mais que luy euſſe abandonné
Ce que reffuſent truandailles.

* Il y a dans l'Edition de V. en titre *La vieille regretant le temps de ſa jeuneſſe.*

A maint homme l'ay reffuſé
Qui n'eſtoit à moy grand' ſaigeſſe,
Pour l'amour d'ung garſon ruſé
Au quel j'en feiz grande largeſſe;
Or ne me faiſoit que rudeſſe,
Et (a) par m'ame je l'amoys bien,
Et à qui que feiſſe fineſſe
Il ne m'aymoit que pour le myen.

[a] *Par m'ame*, par mon ame.

* Or ne me sceut. V.

* Ja ne me sceut tant detrayner
Fouller aulx piedz, que ne l'aymasse;
Et m'eust il faict les rains trayner
S'il me disoit que le baisasse
Et que tous mes maulx oubliasse,
Le glouton de mal entaché
M'embrassoit, j'en suys bien plus grasse;
Que m'en reste il ? honte & peché.

Or il est mort passé trente ans
Et (a) je remains vieille chenue;
Quand je pense las au bon temps
Quelle fus, suis devenue
Quand me regarde toute nue,
* Et je me voy ainsi changée
Pauvre, seiche, maigre, menue,
Je suys presque toute enragée.

* Et je me voy si tres changée. N. & V.

Qu'est devenu ce front poly,
Ces cheveulx blonds, sourcilz voultiz
Grand entr'oeil, le regard joly
Dont prenoye les plus subtilz,
Le beau nez ne grand ne petiz,
Ces petites joinctes oreilles,
Menton fourchu, cler vis traictis
Et ces belles levres vermeilles.

(b) Ces gentes espaules menues,
Ces bras longs, & ces mains traictisses,
Petiz tetins, hanches charnues
Eslevées, propres, faictisses
A tenir amoureuses lysses

[a] *Je remains*, je demeure.
(b) Villon (avecques grant artifice) reprent icy par contraires tout ce qu'il a dit aux deux coupletz precedens plurier pour singulier.

Ces larges reins, le ſadinet
Aſſis ſur groſſes fermes cuyſſes
Dedans ſon joly jardinet.

Le front ridé, les cheveulx gris;
Les ſourcilz cheuz, les yeulx eſtainctz
Qui faiſoient regars & ris,
Dont maintz * marchans furent attaincts, *Meſchans. N. & V.
Nez courbé, de beaulté loingtains
Oreilles * pendens & mouſſues, *Pendentes mouſſues. N.
Le vis pally, mort & deſtaincts
Menton foncé, levres (a) peauſſues.

C'eſt d'humaine beaulté l'yſſues
Les bras courts, & les mains contraictes;
Les eſpaulles toutes boſſues
Mammelles quoy ? toutes retraictes,
Telles les hanches que les tettes
Du ſadinet, fy : quant des cuyſſes
Cuiſſes ne ſont plus, mais cuiſſettes
Grivelées comme ſaulciſſes.

Ainſi le bon temps regretons
Entre nous pauvres vieilles ſottes,
Aſſiſes bas à * croppetons *Croupetons. N. & V.
Tout en ung tas comme pelottes
A petit feu de * chenevottes *Chanevotes. N. & V.
Toſt allumées, toſt eſtainctes,
Et jadis fuſmes ſi mignottes,
Ainſi en prend à maintz & maintes.

(a) *Peauſſues*, qui ne ſont plus que peaulx.

BALLADE;

Et doctrine de la belle Heaulmiere aux filles de joye.

R y penfez belle Gantiere
Qui m'efcoliere fouliez eftre,
Et vous blanche la favatiere
Or eft il temps de vous congnoiftre,
Prenez à dextre & à feneftre,
N'efpargnez homme, je vous prie,
Car vieilles n'ont ne cours n'y eftre
Ne que monnoye qu'on defcrie.

Et vous la gente faulciffiere
Qui de dancer eftes a dextre,
Guillemette la Tapiffiere
Ne mefprenez vers voftre maiftre;
Tous vous fauldra clorre feneftre
Quand deviendrez vieille fleftrie,
Plus ne fervirez q'ung viel prebftre,
Ne que monnoye qu'on defcrie.

Jehanneton la chaperonniere
* Gardez qu'amy ne vous empeftre;
Katherine l'Efperonniere,
N'envoyez plus les hommes paiftre,
Car qui belle n'eft ne perpetre,
Leur male grace, mais leur rie
Laidde vieilleffe amour ne impetre
Ne que monnoye qu'on defcrie.

* *Gardez qu'anuy ne vous empeftre Katherine la Bouchiére.* V.

Filles

Filles veuillés vous entremettre
D'escouter pour quoy pleure & crie ;
Pour ce que je ne me puys mettre
Ne que monnoye qu'on descrie.

L'AUTHEUR.



ESTE leçon icy leur baille
La belle & bonne de jadis,
Bien dit ou mal, vaille que vaille ;
* Enregistrer j'ay faict ces dictz
Par mon cler Fremin l'estourdys
Aussi rassis comme * puys estre,
S'il me desment, je le mauldys,
Selon le clerc est deu le maistre.

* En grans regretz. N. & V.

* Pense. N. & V.

Si aperçoy le grand danger
La ou l'homme amoureux se boute ;
Et qui me vouldroit (a) lédanger
De ce mot, en disant, escoute,
* Si d'aymer l'estrange & reboute
Le barat de celles nommées,
Tu fais une bien folle doubte,
Car se sont femmes diffamées.

* Ce d'amer estrange & reboute. V.

S'elles n'ayment que pour argent,
On ne les ayme que pour l'heure,
Rondement ayment toute gent,
Et rient lors que bourse pleure,
De celles-cy on en recœuvre,

(a) Lédanger, blasmer.

Mais en femmes d'honneur & nom
Franc homme (si Dieu me sequeure)
Se doit employer, ailleurs non.

Qu'aucunes dient cecy. V.

Je prens * qu'aucun dye cecy,
Si ne me contente il en rien;
En effect je concludz ainsi,
(Et sy le [1] cuyde entendre bien)
Qu'on doit aymer en lieu de bien
* Assavoir mon sy ces fillettes
Que en parolles toute jour tien,
Ne furent pas femmes honnestes.

* Icy s'entend des filles de joye,

Honnestes ? si furent vrayement
Sans avoir reproches ne blasmes,
Si est vray que au commencement
Une chascune de ces femmes
Prindrent (avant qu'eussent diffames)
L'une ung clerc, ung lay, l'autre ung
moine,
Pour estaindre d'amours les flammes,
Plus chauldes que feu sainct Anthoine.

Or firent (selon ce decret)
Leurs amys, & bien y (a) appert,
Elles aymoient en lieu secret
Car autre que eulx n'y avoit part,
Toutesfoys ceste amour se part,
Car celle qui n'en avoit q'un
D'icelluy s'eslongne & despart,
Et ayme myeulx aymer chascun.

(a) Fault dire *appart*, & non *appert* à l'usage de Paris.

1 *Cuider*, croire, estimer; il vient de *cogitare*.

Qui * les meut à ce ? je imagine
(Sans l'honneur des dames blasmer)
Que c'est nature feminine,
Que tous vivans veulent aymer ;
Autre chose n'y fault rymer,
Fors qu'on dit à Reins, & à Troys,
Voire à l'Isle, & sainct Omer,
Que six ouvriers font plus que troys.

* L'esmeut. N.

Or ont les folz amans le bond,
Et les dames prins la vollée,
C'est le droit loyer qu'amours ont,
Toute foy y est violée,
Quelque doulx baiser, acollée
De chiens, d'oyseaulx, d'armes, d'amours,
(Chascun le dit à la vollée)
Pour ung plaisir mille doulours.

---

[1] DOUBLE BALLADE,

Continuant le premier propos.

1 Dans l'Edition de V. cette Piece est intitulée *triple balade.*


OUR ce aymez tant que vous vouldrez,
Suyvez assemblées & festes,
En la fin ja mieulx n'en vauldrez,
Et si n'y * romprez que voz testes ;
Folles amours font les gens bestes,
(a) Salmon, en Idolatrya
Sanson en perdit (b) ses lunettes,
Bien heureux est qui rien n'y a.

* *Et n'y rompperez* V.

(a) *Salmon*, pour Salomon.

(b) *Ses lunettes*, ses yeulx.

Orpheus le doulx meneſtrier
Jouant de fluſtes & muſettes,
* Et fut en dangier du meurtrier,
Le chien Cerberus à troys teſtes,
Et Narciſſus le bel honneſtes
En ung profond puys ſe noya
Pour l'amour de ſes amourettes,
Bien heureux eſt qui rien n'y a.

* En fut en dangier de &c. V.

Sardina le preux Chevalier
Qui conquiſt le regne de Cretes,
Et voult devenir (a) moulier
Et filer entre pucelletes;
David ly Roy, ſaige Prophetes,
Crainćte de Dieu en oublya,
Voyant laver cuiſſes bien faićtes:
Bien heureux eſt qui rien ny a.

Ammon en voulſt deshonnorer
(Feignant de manger tartelettes)
Sa ſœur Thamar, & deflorer
* Qui fait inceſtes deshonneſtes;
Herodes (pas ne ſont ſornettes)
Sainćt Jehan Baptiſte en decolla
Pour dances, ſaultz & chanſonnettes;
Bien heureux eſt qui rien n'y a.

* Qui fiſt. V. & N.

De moy pauvre je vueil parler,
(b) J'en fuz batu * comme à ru telles,
Tout nud, ja ne le quiers celer,
Qui me feit maſcher ces groiſelles
Fors Katherine de Vauſelles,
* Et Noë le tiers qui fut la?

* Com à ru toilles. N.

* Noe le tiers eſt qui fut la. N. & V.

(a) *Moulier*, femme.
[b] *J'en fuz batu comme à ru telles*, come toiles à ung ruiſeau.

(a) Mitaines à ces nopces tellès :
Bien heureux eſt qui rien n'y a.

Mais que ce jeune [1] Bachelier
Laiſſaſt ces jeunes Bachelettes,
Non, & le deuſt on vif bruſler
Comme ung chevaucheur (b (déſcovettes;
Plus doulces luy ſont que * civettes, * *Finettes.* N. & V.
Mais toutesfoys fol s'y fia,
Soient blanches, ſoient brunettes,
Bien heureux eſt qui rien n'y a.

† Si celle que jadis ſervoye
De ſi bon cueur & loyaument;
Dont tant de maulx & griefz j'avoye;
Et ſouffroye tant de torment,
Si dit m'euſt au commencement
Sa voulenté (mais nenny, las !)
J'euſſe mys peine ſeurement
De moy retraire de ſes las.

Quoy que je luy voulſiſſe dire
Elle eſtoit preſte d'eſcouter,

---

[a] *Mitaines à nopces telles*, chauff z vos gands à telles nopces, c'eſt-à-dire, arriere delà.

[b] *Chevaucheur d'eſcouvettes*, chevaucheur de balais, ſorcier.

1 *Bacheliers, Bachelettes*, quand les jeunes enfans de qualité n'étoient que ſimples *Eſcuyers*, ils étoient nommez *valets*. On void encore un reſte de cet uſage au jeu des cartes, où le fils du Roy eſt appellé *valet*. A vingt ou vingt & un an quand ils poſſedoient des *Fiefs de Haulbert*, ils étoient obligez de ſe faire *Chevaliers*. Quand ils avoient un nombre ſuffiſant de Terres ou de *Bachelles* pour lever *baniere*, ils étoient *Banerets*; & quand ils n'en avoient pas aſſez ils reſtoient *Chevaliers Bacheliers*; & comme les Gentilshommes étoient *Bacheliers* de bonne heure, de là vient que les jeunes gens ont été nommez *Bacheliers*, & les jeunes Demoiſelles *Bachelettes*. Ce nom a paſſé enſuite à nos écoles, où le nom de Bachelier a fort connu.

Sans m'accorder ne contredire;
* Souffroit escouter. N. & V. Qui plus eſt, ſouffroit * m'acouter.
* Joingnant d'elle. V. & N. * Joignant elle pres s'accouter,
Et ainſi m'alloit amuſant
Et me ſouffroit tout racompter,
Mais ce n'eſtoit qu'en m'abuſant.

Abuſé m'a, & faict entendre,
* Ce fuſt: V. Tousjours d'ung que * c'eſt ung aultre,
De farine, que ce fuſt cendre,
D'ung [1] mortier, ung chapeau (a) de feautre,
De viel machefer, que fuſt [2] peaultre,
D'ambeſas, que ce fuſſent ternes;
Tousjours trompeur aultruy (b) engeaultre,
Et rend veſſies pour lanternes.

Du ciel, une paeſle d'arain,
Des nues, une peau de veau,
Du matin, qu'eſtoit le ſerain,
D'un trongnon de chou, ung naveau:
D'orde cervoiſe, vin nouveau,
D'une tour, ung molin à vent,
Et d'une haye, ung eſcheveau,
D'un gros Abbé, ung pourſuyvant.

---

[a] *Feautre*, fuſtre.
[b] *Engeaultre*, trompe, deçoit.

1 *Ung mortier*, c'étoit une eſpece de bonnet, qui eſt encore l'ornement de Meſſieurs les Preſidens des Parlemens.

2 *Peaultre*, anciennement le jeune cheval qu'on nomme aujourd'huy ipoullain, étoit appellé *poultrain* & *peaultre*, & la jeune jument *poultre* ou *poutre*, & de là vient que les groſſes piéces de bois qui portent les ſolives ſont nommées *poutres*.

Ainsi m'ont amours abusé,
Et pourmené de * l'uys au pesle ;
Je croy que homme n'est si rusé
(Fust fin comme argent de * crepelle)
Qui n'y laissast linge & drapelle,
Mais qu'il fust ainsi manyé
Comme moy, qui par tout m'appelle
L'amant remys & renyé.

* D'huys en pesle. N.

* Capelle. N. & V.

Je renye Amours & despite
Et deffie à feu & à sang,
Mort par elles me precipite,
Et ne leur en chault pas d'ung blanc ;
Ma vielle ay mys soubz le blanc,
Amans je ne suyvray jamais ;
Si jadis je fuz de leur ranc,
Je declaire que n'en suys mais.

Car j'ay mys le * plumail au vent,
Or le suyve qui a attente ;
De ce me tays dorenavant,
Car poursuyvre vueil mon attente,
Et s'aucun m'interrogue ou tente
Comment d'amours j'ose mesdire,
Ceste parolle les contente,
Qui meurt, à ses hoirs doibt tout dire.

* Plumal. N.

Je cognoys approcher ma soif,
Je crache blanc comme cotton
Jacobins aussi gros que ung (a) œf ;
Qu'estce à dire ? quoy ? Jehanneton
Plus ne me tiens pour [1] valeton,

[a] Les anciens disoient *ef* pour œuf.

1 *Valeton*. C'est ainsi qu'on nommoit les jeunes Seigneurs. Dans *Villehardouing*, le fils de l'Empereur de Constantinople est appellé *valet*. On void des restes de cet ancien usage dans le jeu des cartes, où le valet est le fils du Roy & de la Reine.

* *Rusé Requart.* N. & V.

* *Non pas en hault.* N.

Mais pour ung vieil * usé roquart;
De vieil porte voix & le ton,
1 Et ne suys q'ung jeune coquart.

Dieu mercy & Jaques Thibault;
Qui tant d'eau froide m'a faict boyre
En ung bas lieu, * non pas en ung hault
Manger d'angoisse mainte poire
Enferré : quand j'en ay memoire,
Je pry pour luy (& reliqua)
Que Dieu luy doint (& voire voire)
Ce que je pensé, & cetera.

Toutesfoys je n'y pense mal,
Pour luy & pour son lieutenant,
Aussi pour son official,
Qui est plaisant & advenant,
Que faire n'ay du (a) remenant;
Mais du petit maistre (b) Robert
Je les ayme tout d'ung tenant
Ainsi que faict Dieu le 2 Lombart.

Si me souvient bien (Dieu mercys)
Que je feis à mon partement
Certains lays l'an (c) cinquante six,
Qu'aucuns (sans mon consentement)
Voulurent nommer testament;
Leur plaisir fut, & non le myen :
Mais quoy ? on dit communement,
Qu'un chascun n'est maistre du sien.

---

[a] *Du remenant*, du residu, du reste.

(b) Fault prononcer Rabart, & non Robert au dict usage.

(c) 1456.

1 *Et ne suis qu'un jeune coquart*, il faut ce semble *&* *ne suis un jeune coquart.*

2 *Lombart*, usurier.

Et s'ainſi eſtoit qu'on n'euſt pas
Receu les lays que je commande,
* J'ordonne que apres mon treſpas
A mes hoirs on face demande
De mes biens une plaine mande,
Moreau Provins, Robin Turgis
De moy (dictez que je leur mande)
* Ont eu juſqu'au lict ou je gys.

Pour le revoquer ne le dy,
Et y couruſt toute ma (a) terre;
De pitié me ſuys refroidy
Envers le baſtard de la Barre,
Parmy ſes troys gluyons de farre
Je luy donne mes vieilles nattes,
Bonnes ſeront pour tenir ſerre,
Et ſoy ſouſtenir ſur les pattes.

Somme plus ne diray q'ung m'ot,
Car commencer vueil à teſter
Devant mon cler Fremin, qui (b) mot,
(S'il ne dort) je vueil proteſter,
* Que n'entends homme deteſter,
En ceſte preſente ordonnance,
Et ne la vueil manifeſter,
Sinon au Royaulme de France.

Je ſens mon cueur qui s'affoibliſt
Et plus je ne puys [1] papier;
Fremin ſiez toy pres de mon lict
Que l'on ne me viegne eſpier,
* Prens toſt encre, plume & papier,
Ce que nomme, eſcryz viſtement,

* *Je vueil qu'apres*, &c. N. & V.

* *Qu'ilz ont eu juſques au lict, ou je gis*: N. & V.

* *Et de maint homme deteſter.* N.

* *Prens encre, plume & papier.* N. & V.

(a) Fault prononcer *tarre* pour *terre*, & *ſarre* pour *ſerre* à cauſe du terrouer.

[b] *Qui m'ot*, qui me oyt.

1 *Je ne puis papier*, je ne puis parler, ou articuler.

Puys fais le par tout copier,
Et vecy le commancement.

ICY COMMANCE

VILLON A TESTER.


U nom de Dieu pere éternel,
Et du filz que vierge ([a]) parit,
Dieu au pere coeternel
Ensemble du sainct Esperit,
* Qui saulva ce qu'Adam ([b]) perit;
Et du pery pare les Cieulx,
(Qui bien le croyt, peu ne ([c]) merit)
Gens mortz furent faictz petiz Dieux.

* *Qui bien le croit pas ne perit, des gens mors ce sont petis Jeux* V. & N.

Mortz estoient, & corps & ames
En damnée perdition,
Corps pourriz, & ames en flammes
De quelconque condition,
Toutesfoys fais exception
Des patriaches & prophetes,
Car selon ma conception
Oncques n'eurent grand chault aux fesses.

Qui me diroit, qui te faict mectre
Si tresavant ceste parolle,
* Qui n'es en ([d]) Theologie maistre
A toy est presumption folle:

* *Qui n'estes en Theologie maistre, a vous est, &c.* N. & V.

---

[a] *Parit*, enfante.
[b] *Perit*, pour perdit, mais il ne se peut dire.
[c] *Ne merit*. ne merite.
[d] *Theologie* de quatre sillabes.

C'eſt de JESUS la parabolle
Touchant du riche enſevely
En feu, non pas en couche molle,
Et du [1] Ladre au deſſoubz de ly.

Si du Ladre euſt veu le doy ardre
Il n'euſt ja requis refrigere,
Ne eau au bout de ſes doiz ([a]) aherdre
Pour refreſchir ſa maſchouere;
Pions y feront ([b]) mate chere
Qui boyvent pourpoinct & chemiſe,
Puys que boyture y eſt ſi chere,
Dieu nous en gard' ([c])(bourde jus miſe.)

* Ou nom de Dieu (comme j'ay dit)
Et de ſa glorieuſe mere,
Sans peché ſoit parfaict ce dict
Par moy, plus maigre que chimere,
* Si je n'ay eu fievre [2] effimere
Ce m'a faict divine clemence,
Mais d'autre dueil * & perte amere;
Je m'en tays & ainſi commence.

* Avant ce huitain dans les Edit. de V. & N. il y a en titre *cy commence le Teſtament.*
* *Se je n'ay ne feu ne lumiere.* N: & V.
* *Ay part amere.* N. & V.

Premier j'ordonne ma pauvre ame
A la benoiſte Trinité,
Et la commande à Noſtre Dame
Chambre de la divinité,
Priant toute la charité,
Et les dignes anges des cieulx,
Que par eulx ſoit ce don porté
Devant le troſne precieux.

---

[a] *Abherdre*, prendre.
[b] *Mate chere*, povre & piteuſe chere.
[c] *Bourde ſus miſe*, toute raillerie laiſſée.

1 *Ladre*, Lazare.
2 *Effimere*, d'un jour.

Item mon corps j'ordonne & laiſſe
A noſtre grand' mere la terre,
Les vers n'y trouveront grand' greſſe,
Trop luy a faict fain dure guerre,
Or luy ſoit delivré grand erre;
De terre vint, en terre tourne,
Toute choſe (ſi par trop n'erre)
Voulentiers en ſon lieu retourne.

Item & à mon pluſque pere
Maiſtre Guillaume de Villon,
Qui m'a eſté plus doulx que mere
D'enfant eſlevé de ([a]) maillon,
Qui m'a * mys hors de maint boillon,
Et de ceſtuy pas ne s'esjoye,
Si luy requiers à genoillon
Qu'il m'en laiſſe toute la joye.

* *D'ejecté hors d., &c.* N. & V.

Je luy donne ma librairie
Et le Rommant de Pet au diable,
Le quel maiſtre Guy Tableric
Groſſoya, qu'eſt ([b]) hom veritable,
Par cayers eſt ſoubz une table,
Combien qu'il ſoit rudement faict,
La matiere eſt ſi tres notable
Qu'elle amende tout le meſfaict.

Item donne à ma povre mere
Pour ſaluer noſtre maiſtreſſe,
Qui pour moy eut douleur amere,
(Dieu le ſçait) & mainte triſteſſe,
* Autre chaſtel n'ay, ne ([c]) fortreſſe

* *Autre chaſtel ne forteresſe.* V.

---

[a] De *maillon*, de maillot.
(b) *Qu'eſt hom*, qui eſt homme.
(c) *Fortreſſe*, pour *Forteresſe* par ſyncope.

Ou me retraye corps & ame,
(Quand ſur moy court male deſtreſſe)
Ne ma mere la poure femme.

BALLADE,

Que Villon feit à la requeſte de ſa mere, pour prier Noſtre-Dame.



AME des Cieulx, regente terrienne,
Emperiere des infernaulx [1] paluz,
Recevez moy, voſtre humble Chreſtienne,
Que comprinſe ſoye entre voz Eſleuz,
Ce non obſtant qu'onques rien ne valuz,
Les biens de vous (ma dame & ma maiſtreſſe.)
Sont trop plus grans que ne ſuis pecheresse,
Sans leſquelz biens ame ne peult (a) merir
N'entrer es cieulx, je n'en ſuis menterreſſe,
En ceſte foy je vueil vivre & mourir.

A voſtre filz dictes que je ſuis ſienne,
De luy ſoient mes pechez (b) aboluz;
Qu'il me pardonne comme à l'Egyptienne,
Ou comme il feit au clerc Theophilus,

(a) *Merir*, meriter. (b) *Abolus*, abolis.

1 *Palus*, marais.

Lequel par vous fut quitte & (a) absoluz;
Combien qu'il eust au diable faict promesse:
Preservez moy, que point je ne face ce
Vierge portant (sans rompture encourir)
Le sacrement qu'on celebre à la messe;
En ceste foy je vueil vivre & mourir.

V. Femme je suis * povrette & ancienne,
Qui riens ne sçay, oncques lettre ne leuz
Au monstier voy * (dont suis parroissienne)
* Paradis painct, ou sont harpes & luz,
Et ung enfer, ou damnez sont (b) boulluz,
L'ung me faict paour, l'autre joye & liesse,
* La joye avoir faictz moy (haulte deesse)
A qui pecheurs doivent tous recourir
Comblez de foy, sans faincte ne paresse,
En ceste foy je vueil vivre & mourir.

* *Vieille.* V.

* *Dont suis prochienne.* V.

* *Paradis voy.* V.

* *La joye avoir ne say autre liesse.* V. N. & G. du P.

Vous portastes * (vierge digne princesse)
JESUS regnant, qui n'a ne fin ne cesse,
Le tout puissant prenant nostre foiblesse
Laissa les cieulx, & nous vint secourir,
Offrist à mort sa tres chere jeunesse,
Nostre Seigneur tel est, tel le confesse,
En ceste foy je vueil vivre & mourir.

* *Doulce Vierge Princesse.* V.

† Item m'amour, ma chere Rose,
Ne luy laisse ne cueur, ne foye,
Elle aymeroit mieulx autre chose,
Combien qu'elle ait assez monnoye;

(a) *Asoluz*, absoulz. est le vray François.
(b) *Boulluz*, boilliz

Quoy ? une grande bourſe de ſoye
Pleine d'eſcuz, * profonde & large,
Mais pendu ſoit il (que je ſoye)
Qui luy lairra eſcu ne [1] targe.

* Parfonde. V.

Car elle en a (ſans moy aſſez)
Mais de cela il ne m'en chault,
Mes grans deduictz en ſont paſſez,
Plus n'en ay le cropion chault,
Je m'en deſmetz aux hois Michault;
Qui fut nommé le bon fouterre,
Priez pour luy, faictes ung ſault,
A ſainct Satur giſt ſoubz Sancerre.

Ce non obſtant pour m'acquitter
Envers amours, plus qu'envers elle;
(Car oncques ny peu acqueſter
D'eſpoir une ſeule eſtincelle,
Ne ſçay ſe à tous eſt ſi rebelle
Que à moy, ce ne m'eſt grand [2] eſmoy;
Mais par ſaincte Marie la belle !
Je n'y voy que rire pour moy.)

Ceſte Ballade luy envoye
Qui ſe finiſt toute par R.
Qui la portera ? que je y voye;
Ce ſera Pernet de la Barre,
Pourveu s'il rencontre en ſon ([a]) erre
Ma damoyſelle au nez tortu,

(a) *En ſon erre*, en ſon chemin. *Ce qui ſe rime en erre ſe doit prononcer en arre*, comme *deſſus*.

1 *Targe*, bouclier quarré. Voyez *Fauchet* dans ſon traité de la milice, armes & inſtrumens deſquels les François ont uſé en leurs guerres, page 522.

2 *Eſmoy*, triſteſſe.

Il luy dira, ſans plus enquerre
Orde paillarde d'ou viens tu ?

BALLADE,

De Villon à s'amye.



AULSE beaulté qui tant me couſte cher,
Rude en effect, hypocrite doulceur,
Amour dure plus que fer à maſcher,
Nommer te puis de ma (a) deffaçon ſeur,
Cherchant ſinon la mort d'ung povre cueur,
Orgueil 1 muſſé, qui gens met au mourir,
Yeulx ſans pitié ne * vouldroient (& rigueur)
(Sans empirer) ung povre ſecourir.
*

Mieulx m'euſt valu avoir eſté chercher
Ailleurs ſecours, c'euſt eſté mon honneur,
Rien ne m'euſt ſceu lors de ce faire * 2 faſcher,

* *Ne veult droit.* V.
* Dans les Editions de V. N. & G. du P. aprés les huit premiers vers de cette Ballade on lit en titre ces deux mots *Beaulté d'amours.*
* *Haſſier.* V. *barier.* G. du P. & N.

(a) *De ma deffaçon ſeur*, parente de ma ruyne & deffaicte.

1 *Orgueil muſſé*, orgueil caché, les Vvallons & Picards diſſent *mucher.*

2 Borel au mot *barrier*, adopte la leçon de Galiot, du Pré & de Niverd. *Rien ne me ſceu lors de ce faire barrier.*

* Ores j'en suis en fuyte & deshonneur,
Haro, haro, le grand, & le mineur,
Et qu'est cecy ? mourray sans coup ferir ?
* Ou pitié peult (selon ceste teneur)
Sans empirer, ung povre secourir ?

Ung temps viendra, qui fera desseicher,
Jaulnir, flestrir, vostre espanie fleur,
* J'en risse lors, s'enfant sceusse marcher,
Mais nenny las, ce seroit donc (a) foleur.
Vieil je seray, vous laide, & * sans couleur,
Or beuvez fort, tant que (b) ru peult courir,
* Ne reffusez (chassant cette douleur,
Sans empirer ung povre secourir.

Prince amoureux, des amans le (c) greigneur,
Vostre malgré ne vouldroye encourir,
Mais tout franc cueur doit, par nostre Seigneur,
Sans empirer, ung povre secourir.

Item à maistre Ythier marchant
(Auquel, (d) mon branc laissay jadis)
Donne (mais qu'il le mette en chant)
Ce lay, contenant des vers dix,
Avecques ung *Deprofundis*
Pour ses anciennes amours,
Desquelles le nom je ne dis,
Car il me herroit à tousjours.

* *Certes m'en suis, &c.* V. *certes n'en fusse fuy à deshonneur.* N. & G. du P.

* *Ou pitié veult.* V. & G. du P.

* *Je m'en risse s'enfant sceusse marcher.* V. *mourray je sans qu'en sceusse marcher.* G. du P.

* *A douleur.* V. & G. du P.

* *Ne donnez pas à tous ceste douleur.* V. & G. du P.

(a) *Foleur*, folie.
(b) *Ru*, ruisseau.
(c) *Le greigneur*, le plus grant.
(d) *Mon branc*, mon espée ou braquemart.

LAY, *ou plustost*, RONDEAU.

155. MORT, j'appelle de ta rigueur,
Qui m'as ma maistresse ravie,
Et n'es pas encore assouvie
Si tu ne me tiens en langueur,
Depuis n'eu force ne vigueur,
Mais que te nuysoit elle en vie?

MORT.

Deux estions, & n'avions q'ung cueur;
S'il est mort, force est que devie,
Voire ou que je vive sans vie,
Comme les images par cueur.

MORT.

† Item à maistre Jehan Cornu
Autres nouveaux lays je veulx faire,
* *Secours.* Car il m'a tousjours * subvenu,
V. A mon grand besoing & affaire;
Pource le jardin luy transfere
Que maistre Pierre Bourguignon
Me renta, en faisant refaire
L'huys de derriere, & le pignon.

Par faulte d'ung huys je y perdis
Ung grez, & ung manche de hoüe,
Alors huyt faulcons, non pas dix
N'y eussent pas prins une alloüe;
L'hostel est seur, mais que on le cloüe;
Pour enseigne y mis ung [1] havet,

---

[1] *Haves, havets*, des crochets, selon Borel.

Qui que l'ait prins (point ne m'en loüe)
Sanglante (a) nuict, & bas chevet.

* Item & pource que la femme
De maistre Pierre Sainct Amant,
(Combien si coulpe y a, ou blasme
Dieu luy pardonne doulcement)
Me meist en reng de 1 caymant,
Pour le cheval blanc qui ne bouge,
Je luy delaisse une jument
Et pour la mulle ung asne rouge.

** Ces huit vers ne sont point dans les Editions de V. N. & G. du P.*

Item donne à Sire Denys
* Hesselin, Esleu de Paris,
Quatorze muys de vin d'Aulnis
Prins chez Turgis à mes perilz,
S'il en beuvoit, tant que periz
En fust son sens, & sa raison,
Qu'on mette de l'eau aux barrilz;
Vin perd mainte bonne maison.

** Hisselin.* V. *Hinselin.* N. & G. du P.

Item donne à mon Advocat
Maistre Guillaume Charruau,
(Quoy qu'il marchande, ou ait estat)
Mon (b) branc, je me tays du fourreau;
Il aura avec ce ung Reau
En change, affin que sa bourse enfle,
Prins sur la chaussée & carreau
De la grand closture du Temple.

Item mon Procureur Fournier
Aura pour toutes ses corvées,

(a) *Faut suppléer*, je luy donne ou laisse.

(b) *Mon branc*, mon bracquemar ou espée.

1 *Caymant*, gueux, mendiant.

(Simple seroit de l'espergner)
* Denrées. G. du P.
En ma bourse quatre * 1 havées,
Car maintes causes m'a saulvées,
Justes ainsi que JESUS-CHRIST m'ayde,
Comme elles ont esté trouvées,
* Car bon droit s'y a mestier d'ayde. V.
* Mais bon droit à bon mestier d'ayde.

Item je donne à maistre Jaques
Raguier, le grant godet de greve,
Pourveu qu'il payera quatre plaques,
* Et deust il vendre quoy qui griefve. V.
* Deust il vendre (quoy qu'il luy griefve)
Ce dont on œuvre mol & greve
* Et Chapin. V.
Aller (sans chausses * en 2 eschappin)
Tous les matins quant il se lieve
Au 3 trou de la pomme de pin.

Item quant est de Mairebeuf,
Et de Nicolas de Louviers,
Vache ne leur donne ne beuf,
Car vachers ne sont, ne bouviers,
Mais gens à porter espreviers,
Ne cuidez pas que je vous joüe,
Et pour prendre perdriz, pluviers
Sans faillir, chés la (a) Maschecroüe.

Item vienne Robert Turgis
A moy, je luy payeray son vin,

(a) *La Maschecroüe*, une rostisseuse ou poullailliere du temps.

1 *Havées*. Les havées sont une espéce d'impost, qui se leve sur les bleds & les fruits, en prelevant ou prenant sur chaque sac avec la main ou autrement, une certaine quantité ; les Dames de S. Nicolas de Pontoise ont ce droit, qui est appellé *havage*.

2 *Eschappin*, escarpin, soulier découpé.

3 *Au trou de la pomme de pin*, c'étoit un cabaret où *Jacques Raguier* payoit une espece de tribut, parce qu'il y alloit boire tous les matins.

Mais quoy ? s'il trouve mon logis
Plus fort sera que le devin ;
Le droit luy donne d'eschevin
* Que j'ay comme enfant de Paris ;
* Si parlé-je ung peu poictevin,
Car deux dames le m'ont appris.

* *Quoy com' enfant né de Paris.* V.
* *Si je parle un peu poictevin, certes deux dames le m'ont apris.* V.

Filles sont tres belles & gentes,
Demourantes à sainct Genou
Pres sainct Julian des vouentes,
Marches de Bretaigne ou Poictou,
Mais je ne dy proprement ou,
Or y pensez trestous les jours,
Car je ne suis mie si fou,
Je pense celer mes amours.

Item à Jehan Raguier je donne
1 Qui est sergent (voire des douze)
Tant qu'il vivra (ainsi l'ordonne)
Tous les jours une talemouze
Pour bouter & fourrer sa (a) mouse
Prinse à la table de Bailly.
(b) * A Maubuay sa gorge arrouse,
Car à manger n'a pas failly.

* *A mal boire.* V. G. du P. & N.

Item donne au prince des sotz
Pour ung bon sot, Michault du Four,
Qui à la fois dit de bons motz,

(a) *Sa mouse*, sa moüe, son musEau.

(b) La fontaine Maubuay.

1 *Qui est Sergent voire des douze.* Philippes le Bel par une Ordonnance du 2. Juin 1309. statua qu'il n'y auroit aux Chastelet de Paris que *soixante Sergens* à cheval, & *quatre-vingt dix* à pied, & qu'entre les 90. il y en auroit *douze*, qui seroient élus comme il plairoit au Prevost de Paris. On peut voir cette Ordonnance.

Et chante bien, ma doulce amour:
Avec ce, il aura le bon jour,
Brief, mais qu'il fust ung peu en poinct
V. Il est ung droit sot de * sejour
Et est plaisant, ou ne l'est point.

* Ce jour.

Item aux unze vingtz Sergens
Donne (car leur faict est honneste
Et sont bonnes & doulces gens)
Denis Richier, & Jehan Vallette,
A chascun une grand 1 cornette
Pour pendre à leurs chappeaulx de (a)
2 feautres,

(a) *Feautres*, feustres.

1 *Une grand cornette*. Il y a trois a quatre cens ans, que les femmes, par une mode ridicule se mirent pour se coiffer de si hautes *cornes* sur la teste, qu'il fallut exhausser toutes les portes des appartemens dans les grandes maisons. On void encore de ces *cornes* dans les anciennes tapisseries, & entr'autres dans une qui est aux Bernardins de Paris. Les Dames baisserent ensuite peu à peu ces *cornes*, qui par cette raison furent nommées *cornettes*. Les *cornettes* furent aussi une espece de vestement, dont les hommes couvroient leurs testes. Quand l'usage des *feutres* fut introduit, ils y pendirent leurs *cornettes*, comme on void par ce passage de Villon; & ensuite ils les mirent à leurs *cols*, selon ces anciens vers de la Passion de J. C.

Puisque tu as tant attendu,
Il ne te faut qu'une cornette,
Du beau chamvre, ronde & estroite,
Pour te couvrir un peu le col.

2 *Chappeaux de feautres*. Il y a quatre à cinq cens ans en France qu'on s'habilloit de *peaux*. Voyez M. *du Cange* dans sa premiere dissertation sur *Joinville*. Ensuite on fila les poils des animaux & on en fit des draps; enfin on colla, & l'on foulla ces poils dont on fit des *feutres*; quand ces feutres étoient drappez & maniables, on en faisoit des couvertures; & quand ils étoient durs, on en faisoit des chapeaux. Les Romains nommoient ces feutres *coactilia* dont parle Ulpien dans la loy 25. *de auro & argento legato*. *Vide Fornerium* lib. 5. *quotidian*. ch. 20.

* J'entendz ceulx à pied de la gueſte ; * J'entends à ceulx à pied hollette. V. N. & G. du P.
Car je n'ay que faire des autres.

De rechef, donne à Perinet
(J'entendz le baſtard de la Barre)
Pour ce qu'il eſt beau filz & net,
En ſon eſcu (en lieu de barre)
Trois detz plombez de bonne carre ;
Et ung beau joly jeu de cartes ;
Mais quoy ? s'on l'oyt veſſir ne (a) poirre ;
En oultre aura les fievres quartes.

Item ne vueil plus que Chollet
Dolle, trenche, douve, ne boyſe,
Relye brocq, ne tonnellet,
Mais tous ſes ouſtilz changer voyſe
A une eſpée lyonnoiſe,
Et retienne le hutinet,
Combien qu'il n'ayme bruyt ne noyſe,
Si luy plaiſt il (b) ung tantinet.

Item je donne à Jehan le Lou
Homme de bien & bon marchant,
(Pour ce qu'il eſt linget & (c) flou
Et que Chollet eſt (d) mal * cherchant ; * Saichant. V.
Ung beau petit chiennet couchant
Qui ne lairra poullaille en voye,
Ung long 1 tabart, & bien cachant
Pour les muſſer, qu'on ne les voye.

(a) *Poirre*, peter, & fault prononcer *poarre* à la pariſienne.

(b) *Ung tantinet*, ung peu, & ne ſe dit guerres hors Paris.

(c) *Flou*, flouet, delicat.

(d) *Mal cherchant*, qui ne ſçait rien de chercher & deſrober.

1 *Tabart*, quelque ſorte de caſaque, ou robe ; voyez au premier teſtament l'article de Loup & Cholet, & le canon 50. du Concile de Treve *tom.* 4. *anecdotor. col.* 250.

Item à l'orfevre du Boys
Donne cent clouz, queues & testes,
De gingembre sarazinoys,
Non pas pour emplir ses boytes,
Mais pour conjoindre culz en * crettes
Et couldre jambons & andoilles,
Tant que le laict en monte aux tettes,
Et le sang en devalle aux coilles.

* Cotes: V. & N.

Au cappitaine Jehan Riou
Tant pour luy que pour ses Archiers,
Je donne six hures de lou
Prins à gros mastins de bouchiers.
Ce n'est pas viande à porchiers
* Qui les cuit en vin de buffet;
Pour manger de ces morceaulx chiers
* On feroit bien ung mauvais faict.

* Et tinettes en vin de buffet. V. & N. tinettez en vin de buffet. G. du P.

* On en feroit bien ung malfait. V.

(a) C'est viande ung peu plus pesante
Que n'est duvet, plume, ne liege,
Elle est bonne à porter en tente,
Ou pour user en quelque siege;
* Mais s'il prenoit les loups au pieges
Et ses mastins ne sceussent courre,
J'ordonne moy qui suis * bon (b) miege,
* Que des peaulx sur l'hyver s'en fourre.

* S'ilz estoient prins à un piege ces mastins qu'ils, &c. V. N. & G. du P.

* Son juge. V. N. & G. du P.

* Que des poulx. G. du P.

Item à Robin Troussecaille,
Qui * s'est en service bien faict,
A pied ne va comme une caille,
Mais sur * roen gros & reffaict,
Je luy donne de mon buffet

* Est. V.

* Roussin. V. & N.

(a) Notez que friandise incite à mal faire.

(b) *Bon miege*, bon mire, bon medecin.

Une jatte qu'emprunter n'ose ;
Si aura mesnage parfait
Plus ne luy failloit autre chose.

Item, & à Perrot Girard,
Barbier juré du bourg la Royne ;
Deux baffins, & ung coquemard,
Puis qu'a gaigner meƐt telle peine ;
Des ans y a demy douzaine,
Qu'en son hostel de cochons gras
(a) Me apastela une sepmaine,
Tesmoing l'abesse de Pourras.

Item aux Freres mendians,
Aux devotes, & aux 1 Beguines ;
Tant de Paris, que d'Orleans,
Tant Turpelins que 2 Turpelines
(b) De grasses souppes jacobines
Et flans, leurs fais oblation,
Et puis aprés soubz les courtines
Parler de contemplation.

Si ne suis je pas qui leur donne,
Mais de tous enfans sont les meres,
Et puis Dieu ainsi les guerdonne

(a) *M'apastela*, me repeut.

(b) Icy Villon n'espergne les monasteres:

1 *Beguines*, auxquelles les Relligieuses du tiers ordre de S. François ont succedé en France. Voyez le chap. 1. des *Clementines* au tit. *de Religiosis domibus*, & le chap. unique au mesme tit. dans les *Extravagantes de Jean* XXII. avec les gloses touchant l'origine des *Beguines*. Voyez *M. Ducange* dans son glossaire, & *M. Menage* dans ses étymologies sur ce mot. Ce que l'autheur des notes sur *Rabelais* a écrit sur ce sujet livre 4. page 194. ne vaut rien.

2 *Turlupins*, c'étoient des heretiques dont parle *du Tillet* sous Charles V. Voyez *M. Menage* dans son diction. étymol.

Pour qui souffrent peines ameres;
Il fault qu'ilz vivent les beaulx peres;
Et mesmement ceulx de Paris;
S'ilz font plaisir à noz commeres,
Ilz ayment ainsi leurs maris.

Quoy que maistre Jehan de Pontlieu
En voulsist dire (*& reliqua*)
Contrainct & en publique lieu
Honteusement s'en revocqua;
Maistre [1] Jehan de Mehun s'en mocqua
De leur façon, si feit Mathieu,
Mais on doit honorer ce qu'a
Honnoré l'eglise de Dieu.

Si me submectz leur serviteur
En tout ce que puis faire & dire,
A les honorer de bon cueur
Et servir, sans y contredire;
L'homme bien fol est d'en mesdire,
Car soit à part ou en prescher,
Ou ailleurs, il ne fault pas dire
(a) Si gens sont pour eux revencher.

Item je donne à frere Baulde
Demourant à l'hostel des Carmes,
Portant [2] chere hardie & [3] baulde
Une [4] sallade & deux [5] guysarmes
* *De costa.* V. & N. Que * Decosta & ses gens d'armes

(a) Mendiant sont gens pour eulx revenger.

1 *Jean de Mehun*, c'est l'Auteur du Romant de la Rose.

2 *Chere hardie*, face hardie, visage effronté.

3 *Baude*, gaye joyeuse.

4 *Une salade*, heaume,

5 *Guisarmes* ou *bisarmes*, c'étoient des armes doubles comme des glaives à deux tranchans.

Ne [1] luy riblent sa caige vert'
Vieil est : * s'il ne quitte les armes,
C'est bien [2] le diable de vauvert.

* S'il ne se rend aux armes. V.

Item pour ce que le Seelleur
Maint (a) estront de mousche a masché,
Donne (car homme est de valleur)
Son seau davantage craché,
Et qu'il ait le poulce * escaché
Pour tout * empraindre à une voye,
J'entendz cellüy de l'évesché,
Car des autres, Dieu les pourvoye.

* Escaché. V.
* Comprendre. V.

Quant de messieurs les Auditeurs.
( ) Leur grange ilz auront lambrissée,
Et ceulx qui ont les culz rongneux
Chascun une chaize persée,
Mais que à la petite Macée
D'Orleans, qui eut ma ceincture,
L'amende soit bien hault taxée,
Car elle est tres mauvaise ordure.

Item donne à maistre Françoys
* Promoteur de la vacquerie,
Ung hault [3] gorgery d'escossoys,
(Toutesfois) sans orfaverie,
Car quant receut chevalerie,

* Promoteur. V. & G. du P.

(a) *Estront de mousche*, de la cire.

( ) *Leur grange*, la salle de la chambre des comptes de son temps.

1 *Ne luy riblent*, ne luy vollent. De *ribaldus*, on a fait *ribaud* & *ribleur*. Voyez le *glossaire du Droit François* sur *Ribaud* & *Roy des Ribauds*.

2 Le *diable de Vauvert*, le lieu où sont les Chartreux de Paris se nommoit *Vauvert*, & comme l'opinion commune étoit qu'il y venoit des demons, le chemin qui y conduisoit de Paris fut nommé par cette raison ruë d'Enfer.

3 *Gorgeri*, & *gorgerain*, hausse-cou. Borel.

Il maugrea Dieu & saint George;
Parler n'en oyt, qu'il ne s'en rie
Comme enragé à pleine gorge.

Item à maistre Jehan Laurens
Qui a les povres yeulx si rouges,
Par le peché de ses parens
Qui * beurent en barilz & courges,
Je donne l'envers de mes bouges
Pour chascun matin les torcher;
S'il fust Archevesque de Bourges
Du [1] cendal eust, mais il est cher.

* *Boivent.* V. & G. du P.

Item à maistre Jehan Cotard
Mon procureur en court d'église
Auquel doy encore ung patard
(* A ceste heure je m'en advise)
Quant chicanner me feit Denise
Disant, que l'avoye mauldite,
Pour son ame (que es cieulx soit mise)
Ceste oraison * cy j'ay escripte.

* *Car à present bien m'en advise.* V.

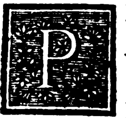
* *J'en ay escripte.* V.

---

* BALLADE,

Et Oraison.

* *Oraison en forme de Ballade.* G. du P.



PERE Noë, qui plantastes la vigne,
Vous aussi Loth qui bustes au rocher,
Par tel party, qu'amour qui gens (a) engingne
De voz filles si vous feit approcher,

(a) *Engigne*, deçoit.

1 *Du cendal*, du velours. Il est souvent parlé des cendaux dans les anciennes ordonnances. Voyez le glossaire de M. du Cange sur *cendalum*.

Pas ne le dy pour le vous reprocher,
[1] Architriclin qui bien sceustes cest art,
Tous trois vous pris, que [2] o vous veuillez percher,
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotard.

Jadis extraict il fut de vostre ligne
Luy qui beuvoit du meilleur & plus cher,
Et ne deust il* avoir vaillant qu'ung pigne,
Certes (sur tous) c'estoit ung bon archer,
On ne luy sceut pot des mains arracher,
De bien boire ne fut oncques (a) faitard;
Nobles seigneurs ne souffrez empescher
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotard.

* *Avoir vaillant ung pigne*. V.

Comme homme (b) * embeu qui chancelle & trepigne,
L'ay veu souvent, quant il * se alloit coucher,
Et une foys il se feit une [3] bigne,
(Bien m'en souvient) à l'estal d'ung boucher,
Brief on n'eust sçeu en ce monde cercher
[4] Meilleur pion, pour boire tost & tard,
Faictes l'entrer (si vous l'oyez * hucher)
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotard.

* *Vieil*. V. & G. du P.

* *Falloit coucher*. V.

* *Bucquer*. G. du P.

Prince il n'eust sçeu jusque à terre cracher,
[5] Tousjours crioyt, haro, la gorge [6] m'ard,

(a) *Faitard*, paresseux, qui tard faict quelque chose.

(b) *Embeu*, emboyte, yvre.

1 *Architriclin*, *rex vini*, *magister potandi*. *Ciaconius de Triclinio*, pag. 50.

2 *O vous*, avec vous.

3 *Bigne*, bosse, *tumor*.

4 *Pion*, Potator.

5 La Fontaine a employé ce vers dans le conte du paysan qui a offensé son seigneur.

6 *M'ard*, me brule.

Et si ne sceut oncq' sa soif estancher,
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotard.

* *Le conte Merle.* N. & G. du P.

† Item vueil que le * jeune Merle
Desormais gouverne mon change,
Car de changer enuys me mesle,
Pourveu que tousjours baille en change,
(Soit à privé, soit à estrange)
Pour trois escus, six [1] Brettes targes,
Pour deux [2] Angelotz, ung grand ange,
Amoureux doivent estre larges.

Item j'ay sceu à ce voyage
Que mes trois povres orphelins,
Sont creuz & deviennent en aage,
Et n'ont pas [3] testes de bellins,
Et que enfans d'icy à Salins,
N'a mieulx joüans leur tour d'escolle,
Or par l'ordre des Mathelins,
Telle jeunesse n'est pas folle.

Si vueil qu'ilz voysent à l'estude,
Ou ? chez maistre Pierre Richer,
Le Donnait est pour eulx trop rude,
Ja ne les y vueil empescher,
Ilz sçauront (je l'ayme plus cher)
Ave salus, tibi decus,
Sans plus grandes lettres chercher,
Tousjours n'ont pas clercs le dessus.

Cecy estudient & puis ho,
Plus proceder je leur deffens,

---

1 *Brettes, targes*, boucliers bretons.

2 *Angelots.* *L'angelot* étoit une monnoye Angloise d'or, frappée à Paris vers 1342. dans le temps que les Anglois y étoient les maistres. Voyez *le Blanc* des monnoyes & *Menage* sur *Angelots.*

3 *Testes de bellins*, testes de beliers ou de moutons:

Quant d'entendre le grant *Credo*
Trop fort il eſt pour telz enfans ;
Mon long (a) tabard * en deux je fendz, * *En deux ſens* V. & G. du P.
Si vueil que la moictié s'en vende
Pour leur en achepter des flans,
Car jeuneſſe eſt ung peu friande.

Et vueil qu'ilz ſoyent informez
En meurs, quoy que couſte bature,
Chapperons auront enfoncez,
Et les poulces ſoubz la ceincture,
Humbles à toute creature
Diſans, hen ? quoy ? il n'en eſt rien,
Si diront gens (par adventure)
Voycy enfans de lieu de bien.

Item à mes pouvres clergeons,
Auſquelz mes * tiltres reſignay * *Lettres.* V. & G. du P.
Beaulx enfans & droictz comme joncz,
Les voyans m'en deſſaiſinay,
Et (ſans recevoir) aſſignay,
Seur comme qui l'auroit en [1] paulme,
A ung certain jour conſigné,
Sur l'hoſtel de Gueſdry Guillaume.

Quoy que jeunes & esbatans
Soyent, en rien ne me deſplaiſt
Dedans vingt, trente, ou quaranre ans,
Bien autres ſeront (ſi Dieu plaiſt)
Il faict mal qui ne leur complaiſt,
Car ce ſont beaux enfans & gents,
Et qui les bat, ou (b) fiert, fol eſt,
Car enfans ſi deviennent gens.

(a) *Tabart*, une manteline de alors. *Voyez page* 6.

(b) *Fiert*, frappe.

1 *En paulme*, en la main.

Les bourſes des dix & huict clercs
Auront, je m'y vueil employer,
Pas ilz ne dorment comme (a) loirs
Qui trois mois ſont ſans reſveiller.
Belle Sentence. Au fort triſte eſt le ſommeiller
Qui faict aiſer jeune en jeuneſſe,
Tant qu'en fin luy faille veiller
Quant repoſer deuſt en vieilleſſe.

Si en eſcript au collateur,
Lettres ſemblables & pareilles;
Or prient pour leur bienfaicteur,
Ou qu'on leur tire les oreilles.
Aucunes gens ont grand merveilles
Que tant ſuis enclin à ces deux,
Mais foy que doy, feſtes & veilles
Oncques ne vey les meres d'eulx.

Item, & à michault Culdoüe
Et à ſire Charlot Taranne
Cent ſolz: s'ilz demandent prins (b) oue,
Ne leur chaille, il viendront de manne;
Chaulſe. V. & N. Et * unes bottes de baſanne
Autant empeigne, que ſemelle
Pourveu qu'ils ne ſalüeront Jehanne
Et autant ung autre comme elle.

Item au ſeigneur de Grigny
(Auquel jadis laiſſay [1] Viceſtre)
Je donne la tour de Billy

(a) *Loirs*, loutre.
[b] La commune de Paris ne dit *ou*, ne *qui*, mais *oue*, & *quie*.

1 *Viceſtre*, on appelloit anciennement cette maiſon *la grange aux gueux*.

Pourveu

Pourveu ſe huys * n'y a ne feneſtre
(Qui ſoit debout en tout ceſt eſtre)
* Qu'il mette tres bien tout appoinƈt
Face argent à dextre & à seneſtre
* Il m'en fault, & il n'en a point.

** Y a. V. & G. du P.*
** Qu'il remette tres-tout bien joingt. V. G. du P. & N.*
** Il luy viendra tousjours à point: V. N. & G. du P.*

* Item à Thibault de la Garde:
Thibault ? je mentz, il a nom Jehan;
Que luy donray-je, que ne (a) perde ?
(Aſſez ay perdu tout ceſt an.
Dieu le vueille pourvoir, *amen*)
Le barillet ? par m'ame voyre
* Genevoys eſt plus ancien
Et a plus grant nez pour y boyre.

** Item Sire Jehan de la Garde, qu'aura il de moy à la ſaint Jehan. V. N. & G. du P.*
** Auxgenoulx. V. N. & G. du P.*

Item je donne à * Baſanyer
Notaire & greffier criminel,
De giroffle plain ung panyer,
Prins chez maiſtre Jehan de Ruel
Tant à Mautainƈt, tant à * Roſnel,
Et avec ce don de giroffle,
Servir de cueur gent & [1] yſnel
Le ſeigneur qui ſert ſainƈt Criſtoſle.

** Baſu-mier. V. N: & G. du P.*
** Roſvel V. & N. motuel. G. du P.*

Auquel ceſte ballade donne
Pour ſa dame, qui tous biens a,
* Se amour ainſi ne nous [2] guerdonne
Je ne m'esbahys de cela,
Car au pas, conqueſté celle a

** S'amour ainſi tous nous guerdonne. V. & N.*

(a) Le Pariſien dit *parde* & non *perde*.

1 *Yſnel*, prompt, leger, le R. de la Roſe, *& puis viendra Jean Clopinel au cœur gentil, au cœur iſnel.*

2 *Guerdonner*, recompenſer.

* Present René roy de Cecille ;
Ou autant feit (& peu parla)
Qu'oncques Hector feit, ne Troile.

* Que tant regna roy de Cecille. V. N. & G. du P.

BALLADE,

Que Villon donna à ung Gentilhomme nouvellement marié, pour l'envoyer à son espouse par luy conquise à l'espée.

AU poinct du jour que l'esprevier se bat,
Non pas de deuil, mais par noble coustume
* Bruyt il demaine, & de joye s'esbat,
Reçoit son par & se jonct à la plume :
Ainsi vous vueil, à ce desir m'alume
Joyeusement, ce qu'aux amans bon semble,
Sachez * qu'amour l'escript en son volume,
Et c'est la fin pourquoy sommes ensemble.

* Bruit de maulvis. V. & N.

* Qu'amours l'escrivent en leur volume. V. & N.

Dame serez de mon cueur, sans debat
Entierement (a) jusques mort me consume
Laurier souef, pour mon droit se combat :
O * rosier franc, contre toute amertume,
Raison ne veult que je desacoustume,
(Et en ce vueil avec elle m'assemble)

* Olivier. V. & N.

(a) *Jusques mort*, tant que mort.

De vous ſervir, mais que m'y acouſtume;
Et c'eſt la fin pourquoy ſommes enſemble.

Et qui plus eſt, quant dueil ſur moy s'embat
Par fortune qui ſouvent ſi ſe fume,
Voſtre doulx œil ſa malice rabat
Ne plus ne moins que le vent faict la plume,
Si ne perds pas la graine que je (a) ſume
En voſtre champ, car le fruict me reſſemble,
Dieu m'ordonne que je le face & (b) ſume,
Et c'eſt la fin pourquoy ſommes enſemble.

Princeſſe oyez ce que cy vous reſume,
Que le mien cueur du voſtre deſaſſemble?
Ja ne ſera, tant de vous en preſume,
Et c'eſt la fin pourquoy ſommes enſemble.

† Item à ſire Jehan Perdryer
Riens, [1] n'a Françoys ſon ſecond frere;
Si m'ont ilz voulu aydier
Et de leurs biens faire confrere,
Combien que François mon compere
Langues cuyſans, flambans & rouges,
(Sans commandement, ſans priere,
Me recommanda fort à Bourges.

Si aille veoir en Taillevent,
Ou chapitre de fricaſſure,

(a) *Sume*, ſeme. trop, tiré du latin.
(b) *Sume*, preigne.

1 *N'ai François*, &c. *n'y à François*, &c.

Tout au long derriere & devant,
Lequel n'en parle ([a]) jus ne sure ;
Mais Macquaire je vous asseure
(A tout le poil cuysant ung dyable
Affin que sentist bon l'arsure)
Ce *recipe* m'escript sans * fable.

* *Faille.* V: *fable.* N. & G. du P.

B A L L A D E.



N reagal, en arcenic rocher,
En orpigment, en salpestre, & chaulx vive,
En plomb boillant (pour mieulx les esmorcher)
En suif, & poix destrampez de laissive
Faicte d'estronts, & de pissat de Juifve,
En * [1] lavaille de jambes à Meseaulx,
En raclure de piedz & vieulx houseaulx ;

* *Laveure.* V. & N.

(a) *Jus ne sure*, soubz ne sus.

1 *Lavaille de jambes à meseaux* ; c'est-à-dire, à ladres. La mesellerie étoit un mal si contagieux, que quand une personne en avoit été jugée attainte, on luy faisoit son service, & comme morte au monde, elle ne succedoit plus. Il y en a encore une disposition dans la Coutume de Normandie article 274. Voyez l'article 55. de la Coutume de Haynaut intitulé *de service du ladre.* Aprés le service fait on menoit le ladre à *sa borde*, c'est-à-dire à la petite maison qui luy avoit été destinée en plaine campagne, & on luy deffendoit d'entrer dans aucune maison, dans un moulin, de regarder dans les puits, ni les fontaines, d'entrer dans les tribunaux, & dans les Eglises pendant le Service, de parler à personne qu'au dessous du vent, de ne boire que dans sa tasse, & de ne point passer sur un pont sans avoir les gands aux mains. Voyez les Statuts synodaux du Diocese de Troyes, & Bochel dans son Decret livre 3. chap. 16. page 486. la mesme chose se trouve dans les Statuts synodaux Mss. de Soissons.

En sang d'aspic, telz drogues perilleuses,
En fiel de loups, de regnards & blereaux
Soient frittes ces langues venimeuses.

En cervelle de chat qui hayt pescher
Noir, & si vieil, qu'il n'ayt dent en gencive,
D'ung vieil mastin qui vault bien aussi cher
Tout enragé en sa bave & salive,
En l'escume d'une mulle poussive
Detrenchée menu à bons ciseaulx,
En eau ou ratz plongent groings & museaulx,
Raines, crapaulx, telz bestes dangereuses,
Serpens, lezards, & telz nobles oyseaulx,
Soient frittes ces langues venimeuses.

En sublimé dangereux à toucher,
Et au nombril d'une couleuvre vive,
En sang qu'on mect en * poylettes secher
Chez ces barbiers, quant plaine lune arrive,
Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cive,
En chancre & fix, & en ces ords cuveaulx
Ou nourrices essangent leurs drappeaulx,
En petits baings de filles amoureuses
* (Qui ne m'entend, n'a suivy les bordeaulx)
Soient frittes ces langues venimeuses.

* *Palettes* V.

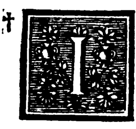
Qui ne demandent qu'à suivre les bordeaulx. V. & N.

Prince passez tous ces frians morceaulx,
Se estamine n'avez, sacs, ou bluteaux,
Parmy le fons d'unes brayes breneuses,
Mais paravant en estronts de pourceaulx
Soient frittes ces langues venimeuses.

CLEMENT MAROT,

Aux Lecteurs

Du temps de Villon (*Lecteurs*) *fut faicte une petite œuvre intitulée*, 1 les ditz de Franc Gontier, *là ou la vie paſtouralle eſt eſtimée : & pour y contredire fut faicte une autre œuvre intitulée*, les contrediƈtz Franc Gontier, *dont le ſubgect eſt prins ſur ung Tyrant, & auquel œuvre la vie de quelque grant ſeigneur d'icelluy temps eſt taxée : mais Villon plus ſaigement, & ſans parler des grans ſeigneurs, feit d'autres* contrediƈtz de Franc Gontier, *parlant ſeulement d'ung Chanoyne, comme verrez cy aprés.*

† TEM à maiſtre Andry Courault,
Les contrediƈtz Franc (a) Gontier mande,
Quant du Tyrant ſeant enhault
A ceſtuy-là rien ne demande ;
Le ſaige ne veult que contende
Contre puiſſant, pouvre homme las ;
Affin que ſes filez ne tende,
Et qu'il ne treſbuſche en ſes las.

(a) *Franc Gontier mande*, le nom du berger mande.

1 *Les ditz de Franc Gontier*, ne ſont pas du temps de Villon, ils ſont de Philippe de Vitri mort Eveſque de Meaux en 1351. ainſi Marot s'eſt trompé d'un ſiecle entier, puiſque Villon eſt mort vers la fin du 15. ſiecle.

Gontier ne crains, qui n'a nulz hommes
Et mieulx que moy n'eſt herité,
Mais en ce * debat cy nous ſommes
Car il loüe ſa pouvreté;
Eſtre pouvre yver, & eſté,
A bonheur cela il repute,
Je le tiens à malheureté,
Lequel à tort ? or en diſcute.

* Danger. V. & N.

BALLADE,

Intitulée, les contrediɛtz de Franc Gontier.



SUR mol duvet aſſis ung gras Chanoine,
Lez ung braſier, en chambre bien nattée,
A ſon coſté giſant dame Sydoine,
Blanche, tendre, pollie, & attaintée,
Boire ypocras, à jour & à nuyɛtée,
Rire, jouer, mignonner, & baiſer
Et nud à nud (pour mieulx leurs corps ayſer)
Les vy tous deux par ung trou de mortaiſe;
Lors je congneu, que pour dueil appaiſer
Il n'eſt treſor, que de vivre à ſon aiſe.

(a) Si Franc Gontier & ſa compaigne Heleine
Euſſent ceſte doulce vie hantée,

(a) *Franc Gontier & Heleine*, ſignifie le paſtour & la paſtoure.

* D'aulx & civotz qui causent forte alaine
* N'en mangeassent bise croustre frottée,
Tout leur (a) mathon, ne toute leur *
potée
Ne prise ung ail, je le dy sans noysier,
* S'ilz se vantent coucher soubz le rosier,
* Ne vault pas mieulx lict costoyé de
chaise?
Qu'en dictes vous? faut il à ce muser?
Il n'est tresor que de vivre à son aise.

* D'ongnons civoz. V.
* N'en comptassent une bise toustée. V. taustée: N. tastée. G. du P.
* Mathée. V. N. & G. du P.
* Si s'en vont ils. V. N. & G. du P.
* Lequel vault mieux lit costoyé de chaises. V. & N.

De gros pain bis vivent d'orge & d'a-
voyne,
Et boivent eau tout au long de l'année,
Tous les oyseaulx d'icy en Babyloine
A tel escot, une seule journée
Ne me tiendroient, non une matinée.
Or s'esbate (de par Dieu) Franc Gon-
tier,
Helene [1] o luy soubz le bel Esglantier,
Si bien leur est, n'ay cause qu'il me poise,
Mais quoy qu'il soit du laboureux mestier,
Il n'est tresor que de vivre à son aise.

Prince jugez, pour tous nous accorder,
Quant est à moy (mais qu'a nul n'en des-
plaise)
Petit enfant j'ay oüy recorder,
Qu'il n'est tresor que de vivre à son aise.

† Item pour ce que sçait la Bible
Mademoyselle de Bruyeres,
Donne prescher (hors l'Evangile)

(a) *Mathon*, laict caillé.
1 *O luy*, avec luy.

A elle & à ses * bachelieres
Pour retraire ces [1] villotieres
Qui ont le bec si affilé ;
Mais que ce soit hors Cymetieres
Trop bien au marché au filé.

* *Chamberieres.* V. & N.

---

* BALLADE

Des femmes de Paris.

* *Dans les Editions de* V. N. & G. du P. *il y a* Ballade de la rescripcion des femmes de Paris.



UOY * qu'on tient belles langagieres
Genevoises, Veniciennes,
Assez pour estre messaigeres,
Et mesmement les anciennes ;
Mais soient Lombardes, Rommaines
Florentines (à mes perilz)
Pymontoises, Savoysiennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

* *Quoy qu'on tiennent langaigieres.* N. & G. du P.

De tres beau parler * tient l'on cheres
(Ce dit-on) Neapolitaines,
* Aussi sont bonnes caquetieres
Allemandes, * & Pruciennes ;
Mais soient * Grecques, Egyptiennes,
De Hongrie, ou d'autre pays,
Espaignolles, ou Castellannes,
Il n'est bon bec que de Paris.

* *Tiennent cheres.* V. N. & G. du P.
* *Quoy que bonnes, &c.* V. N. & G. du P.
* *Prouvenciennes.* V. N. & G. du P.
* *Normandes.* V. N. & G. du P.

Brettes, Suysses, n'y sçavent gueres,
Ne Gasconnes, & Tholouzannes ;

---

1 *Villotiere* le R. de la *jenglereſſe*, *villotiere ne* Rose, *car je ne suis pas tencereſſe*, *&c.*

De petit pont deux harangeres
Les conchiroient, & les Lorraines,
* Anglesches, ou Callaisiennes;
Ay je beaucoup de lieux compris,
Picardes * de Valenciennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

* Angloises & Valenciennes. V. N. & G. du P.
* Et Beauvoisiennes. V. & N.

Prince aux dames Parisiennes
De bien parler donnez le pris,
Quoy qu'on die d'Italiennes,
Il n'est bon bec que de Paris.

Regardé m'en deux trois assises
Sur le bas du ply de leurs robes,
En ces monstiers, en ces eglises,
Tire t'en pres, [1] & ne t'en hobes,
Tu trouveras que oncques Macrobes
Ne feit de aussi beaulx jugemens,
Entens; quelque chose en desrobes,
Ce sont tous bons enseignemens.

Item valetz & chamberieres
De bons hostelz (rien ne me nuyst)
Faisans tartres, flans, & [2] goyeres,
Et grant rallias à minuict;
Riens n'y feront sept pintes, ne huict
Tandis que dorment maistre & dame,
Puis apres (sans mener grant bruyt)
Je leur ramentoy le jeu d'asne.

Item & à filles de bien
Qui ont peres, meres, & [3] antes,
Par m'ame je ne donne rien,
Car j'ay tout donné aux servantes,
Si fussent-ilz de pou contentes,

---

1 *Et ne t'en hobes*, & ne t'en vas pas.
2 *Goyeres*, sortes de tartes: *Borel*.
3 *Antes*, tantes.

Grant bien leur feiſſent maintz lopins,
Aux povres filles advenantes,
Qui ſe perdent aux Jacopins.

Aux Celeſtins & aux Chartreux
Quoy que vie meinent eſtroiƈte,
Si ont ilz largement entre eulx,
Dont povres filles ont diſette,
Teſmoing Jaqueline, & Perrette
Et Yſabeau qui dit, (a) enné,
Puis qu'ilz ont telle ſouffrete,
A peine en ſeroit on damné.

Item à la groſſe Margot
Tres doulce face & pourtraiƈture
Foy que doy, (b) Brelare Bigod,
Aſſez devote creature.
Je l'ayme de propre nature,
Et elle moy, la doulce [1] ſade,
Qui la trouvera d'adventure,
Que on luy liſe ceſte ballade.

BALLADE,



SI je ayme & ſers la belle de [2] bon haiƈt,
M'en devez vous tenir à vil ne ſot?
Elle a en ſoy des biens a * fin ſouhaiƈt
*Pour ſon amour, ceings, bouclier, & paſſot, * *Son.* V. & N. * *Pour elle ſeings le boucler & paſſot.* V. & N.

(a) *Enné*, eſt un juron de filles.

(b) *Brelare Bigod*, en Angloys, Dieu & Noſtre-Dame. *Et appert icy que du temps de Villon reſtoit encore à Paris quelque mot des Anglois qui avoient paſſé par là.*

1 *Sade*, mignone.

2 *Bon haiƈt*, bon gré.

Quant viennent gens, je vous happe le pot
Au vin m'envoys, sans demener grand bruyt,
(a) Je leurs tendz eau, frommage, pain, & fruict,
S'ilz payent bien, je leur dy que (b) bien stat
Retournez cy, quant vous serez en [1] ruyt,
En ce bourdel, ou tenons nostre estat.

Mais tost apres il y a [2] grant deshait,
Quant sans argent s'en vient coucher Margot,
Veoir ne la puis, mon cueur à mort la hait;
Sa robe prens, * demy ceinct, & surcot,
Si luy prometz qu'ilz tiendront pour l'escot;
Par les costez si se prend, l'Antechrist
Crie, & jure par la mort Jesuchrist
Que non fera. Lors j'enpongne ung esclat,
Dessus le nez luy en fais ung escript
En ce bourdel ou tenons nostre estat.

Puis paix se faict, & me lasche ung gros pet,
* Plus enflée qu'ung venimeux * scarbot,
Riant m'assiet le poing sur le (c) sommet,
Gogo me dit, & me * fiert le jambot;
Tous deux * yvres dormons comme ung sabot;

* *Chapperon.* V. & N.

* *Plus enflambé.* V. & N.

* *Escarbot.* V. & N.

* *Fait.* V. & N.

* *Ensemble.* V. & N.

(a) *Je leurs tendz*, je leur presente.

(b) *Bien stat*, que tout est bien, & est tiré de l'Italien.

(c) *Le sommet*, le hault de la teste.

1 *Ruyt*, ce mot se dit des bêtes fauves quand elles sont en chaleur.

2 *Grant dehait*, grande peine, grand chagrin.

Et au resveil, quant le ventre luy bruyt
Monte sur moy, quel' ne gaste son fruict
Soubz elle geins, plus qu'ung aizme faict
plat,
De paillarder tout elle me destruict,
En ce bourdel ou tenons nostre estat,

Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuict
* Je suis paillard, la paillarde me duit,
L'ung vault l'autre, cest à mau-chat mau-
rat;
Ordure avons, & ordure nous suyt,
Nous deffuyons honneur, & il nous fuyt,
En ce bourdel ou tenons nostre estat.

* *Je suis paillard, la paillarde me suit, ordure avons, ordure nous aruit, l'un vault l'autre, c'est à mau-chat mau-rat.* V. & N.

Item à Marion l'Ydolle,
† Et la grant Jehanne de Bretaigne,
Donne tenir publique escolle
Ou l'escolier le maistre enseigne;
Lieu n'est ou * se marché ne tienne
Si non en ([a]) la grille de Mehun;
Dequoy je dy, fy de l'enseigne,
Puis que l'ouvrage est si commun.

* *Marchié* V.

Item à Noë le Jolys
Autre chose je ne luy donne,
Fors plein poing d'osiers frez cueilliz,
En mon jardin je l'abandonne,
([b]) * Chastoy est une belle aulmosne,
Ame n'en doit estre marry,

* *Charité est, & belle aumosne.* V.

(a) *La grille de Mehun*, la prison ou Villon fut mis.

(b) *Chatoy*, chastiement.

1 *Chastoy*, c'est-à-dire *chatiment*, la Coutume de Lorraine tit. 4. article 8. *Tous ceux generalement qui d'autorité privée s'ingerent à l'administration des biens des Pupilles, sont mulctables d'amende arbitraire, & obligez d'en rendre compte, leurs biens demeurans affectez à la satisfaction, & à faute de moyens, sujets* a chastois corporels, *à l'arbitrage du Juge.*

Unze vingtz coups luy en ordonne
Par les mains de maistre Henry.

Item ne sçay qu'a l'Hostel Dieu
Donner, n'aux povres Hospitaulx,
Bourdes n'ont icy temps, ne lieu,
Car povres gens ont assez maulx,
Chascun leur envoye leurs aulx;
Les mandians ont eu mon oye,
Au fort ilz en auront les os,
A povres gens menue monnoye.

Item je donne à mon barbier
Qui se nomme Colin Galerne
(a) Prés voysin d'Angelot l'herbier
Ung gros glasson, prins ou? en Marne;
Affin qu'a son ayse se yverne,
De l'estomach le tienne pres,
Se l'yver ainsi se gouverne,
Trop n'aura chault l'esté d'apres.

Item rien aux enfans trouvez;
Mais les perduz fault que console,
* Qui doivent estre retrouvez
Par droict, chez Marion l'Idolle,
Une leçon de mon escole
Leur liray qui ne dure guiere,
Teste n'ayent dure, ne folle,
Mais escoutent, ceſt la derniere.

* *Si doivent estre, &c. V. mais doivent estre, &c.* N.

(a) *Pres voysin*, prochain voisin.

BELLE LEÇON

De Villon aux enfans perduz.


EAUX enfans vous perdez la plus
Belle rose de vo chappeau,
Mes cleres pres prenans comme glu;
Se vous allez à * Montpippeau, * *Mon pipeau*, en deux mots. V. & N.
Ou à Rueil, gardez la peau;
Car pour s'esbatre en ces deux lieux
(a) (Cuidant que vaulsist le rappeau)
La perdit Colin de Cayeulx.

Ce n'est point ung jeu de trois mailles,
Ou va corps, & (peut estre) l'ame,
Se on perd, rien n'y sont repentailles,
Qu'on ne meure à honte & diffame,
Et qui gaigne, n'a pas à femme
Dido la royne de Cartage,
L'homme est donc bien fol & infame
Qui pour si pou couche tel gage.

Qu'ung chascun encore m'escoute,
On dit (& il est verité)
Que (b) charretiere se boyt toute
Au feu l'yver, au boys l'esté.

(a) *Cuidant que vaulsist le rappeau*, cuydant toujours se saulver pour en appeller.

(b) *Charreterie se boyt toute*, quelque vin que l'on charroye (soit bon soit mauvais) se boyt tout.

Se argent avez, 1 il n'eſt enté
Mais le deſpendez toſt & viſte;
Qui en voyez vous herité?
Jamais mal acqueſt ne proffite.

BALLADE,

De bonne doctrine à ceulx de mauvaiſe vie.



* *Haſardeur.* N. & G. du P.

CAR (a) or ſoyes porteur de Bulles,
Pipeur, ou * hezardeur de dez,
Tailleur de faulx coings, tu te bruſles
Comme ceulx qui ſont 2 eſchaudez;
Trahiſtres pervers, de foy vuydez,
Soyes larron, 3 ravis ou 4 pilles,
Ou en va l'acqueſt que cuydez?
Tout aux tavernes & aux filles.

* *Dont ſont tous, &c.* V. & N.

Ryme, raille, cymballe, luttes,
* Hante tous autres eshontez,

(a) *Or ſoyes*, ores que tu ſoyes.

1 *Il n'eſt enté*, c'eſt-à-dire, il n'eſt pas employé en fond, il n'eſt pas enfoüi & vous l'avez encore.

2 *Eſchaudez*, c'étoit la peine des faux monoyeurs, dont on void des reſtes dans l'art. premier de la Coutume du Loudunois au titre des crimes, qui porte, que *qui fait ou forge fauſſe monoie doit eſtre trainé, boüilli, & pendu.*

3 *Ravis*, rayiſſeurs ou voleurs.

4 *Pilles*, pillars.

Farce

Farce, broille, joüe des fluftes;
Fainctes, jeux, & [1] moralitez
Faictz en villes & en citez;
Gaigne au berlan, [2] au glic, aux quilles;
Ou s'en va tout ? Or efcoutez,
Tout aux tavernes & aux filles.

De telz ordures te reculles,
Laboure, fauche champs & prez,
Sers, & penfe chevaulx, & mulles,
S'aucunement tu n'es lettrez,
Affez auras, fi prens en grez;
Mais fi chanvre broyes, ou [3] tilles,
Ne * mectz ton labour qu'as ouvrez
Tout aux tavernes & aux filles.

* *Tendst* V. *tends*. G. du P. & N.

Chauffes, pourpoinctz, & bourreletz,
Robes, & toutes voz drapilles,
(Ains que ceffez) vous porterez
Tout aux tavernes & aux filles.

† A vous parle compaings de galles
Mal des ames, & bien des corps,
Gardez-vous bien de (a) ce mau hafles
Qui noircift gens quant ilz font mortz,
(b) Efchevez le, c'eft mauvais mord,
Paffez vous en mieulx que pourrez,
Et pour Dieu foyez tous recors
Qu'une fois viendra que mourrez.

(a) *De ce mau hafles*, de ce mauvais hafle.

(b) *Efchevez le*, évitez le.

1 *Moralitez*. Il parle des *Commedies de la Paffion* qui étoient fort en vogue de fon temps.

2 *Glic*. Coquillart parle de ce jeu. Voyez les notes fur Rabelais livre 1: chap. 22. page 139. n. 17.

3 *Tilles*, tiller du chanvre, c'eft tirer en broyant, *vellere a fua feftucâ*.

Item je donne aux quinze vingtz
(Que autant vauldroit nommer trois cens)
De Paris (non pas de Provins ,
Car à eulx tenu ne me sens)
Ilz auront (& je m'y consens)
* (Sans l'estuy) mes [1] grandes lunettes
Pour mettre à part ([a]) aux Innocens
Les gens de bien, des deshonnestes.

* *Sans les étuis mes grand' lunettes.* V.

Icy n'y a ne rys ne jeu ;
Que leur vault avoir eu chevances,
N'en grans lictz de paremens [2] geu,
N'engloutir vin en grasses panses,
Mener joye, festes, & danses,
([b]) Et de ce prest estre à toute heure ?
Tantost faillent telles plaisances,
Et la coulpe si en demeure.

Quant je considere ces testes
Entassées en ces [3] charniers,
Tous furent maistres des requestes,
* Au moins de la chambre aux deniers,
Ou tous furent * porte paniers,

* *Ou tous.* V. N.
* *Panetiers.* V. N. & G. du P.

(a) *Aux Innocens*, au cymetiere de sainct Innocent.

(b) *Et de ce prest*, &c. prest à mourir.

1 *Mes grandes lunettes.* Ainsi l'invention des lunettes est ancienne ; il en est parlé dans un Acte du Parlement du vendredy 19. Novembre, où Nicolas de Baye sieur du Gié fut élu Greffier. Cet Acte est rapporté par Menage dans ses Amenitez du Droit chap. 28. Rabelais en parle dans son Pantagruel livre 2. chap. 7. page 60. Voyez la note en cet endroit, & Menage dans son dictionaire étymologique.

2 *Geu*, couché, c'est-à-dire que leur vault d'avoir *couché* dans des beaux lits ? *Geu* vient de *gesir*. Voyez le chapitre 87. du premier liv. des Etablissemens de S. Louis.

3 *Charnier*, c'est le lieu où l'on enterre, *carnarium*.

Autant puis l'ung que l'autre dire ;
Car d'Evesques, ou lanterniers,
Je n'y congnois rien à redire.

([a]) Et icelles qui s'enclinoient
Unes contre autres en leurs vies,
Des quelles les unes regnoient
Des autres craintes & servies,
Là les voy toutes assouvies
Ensemble, en ung tas pesle mesle,
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y appelle.

Or sont ilz mortz, Dieu ayt leurs âmes,
* Quant est des corps, ilz sont pourriz ; — * *Qant est des corps ils sont fourniz.* V. *autant de nous ilz sont bien fournis.* N. & G. du P.
Ayent esté seigneurs, ou dames,
Souef & tendrement nourriz
De cresme, fromentée, ou riz,
* Leurs os sont declinez en pouldre ; — * *Et les os declinent en pouldre.* V. & N.
Ausquelz ne chault d'esbatz ne riz,
Plaise au doulx JESUS les absouldre.

* Aux trespassez je fais ce lays, — * Ce huitain n'est pas dans les anciennes Editions.
Et icelluy je communique
A regentz, courtz, sieges, & plaids
Hayneurs d'avarice l'inique,
([b]) Lesquelz pour la chose publique
Cerchent bien les os & les corps,
De Dieu & de sainct Dominique
Soient absolz quant ilz seront mortz.

Item rien à Jaques Cardon,
Car je n'ay rien pour luy honneste,

(a) *Et icelles*, faut entendre icelles testes.

(b) *Des lors desterroit on les corps pour en faire justice.*

Non pas qu'il gette à l'abandon
Pour la belle bergeronnette ;
S'elle euſt le chant marionnette
Faict par Marion Peautarde,
Ou de, ouvrez voſtre huys Guillemette,
Elle allaſt bien à la mouſtarde.

Item donne aux [1] amans ([a]) enfermes,
* Sans le lay maiſtre Alain Chartier,
A leurs chevetz de pleurs & lermes
Treſtout fin plain ung benoiſtier,
Et ung petit brin [2] d'eſglantier
En tout temps verd, pour gouppillon,
Pourveu qu'ilz diront ung *Pſaultier*
Pour l'ame du pouvre Villon.

* *Outre maiſtre Alain Chartier.* V. N. & G. du P.

Item à maiſtre Jaques James
Qui ſe tue d'amaſſer biens,
Donne fiancer tant de femmes
Qu'il voudra, mais d'eſpouſer, riens.
Pour qui amaſſe-il ? pour les ſiens,
Il ne plainct fors que ſes morceaulx ;
Ce qui fut aux truyes, je tiens
Qu'il doit de droit eſtre aux pourceaulx.

Item ſera le Seneſchal
(Qui une fois paya mes debtes)
En recompenſe, mareſchal
Pour ferrer oes & canettes,
Je luy envoye ([b]) ces fornettes
Pour ſoy deſennuyer ; ([c]) combien

(a) *Enfermes*, malades.
(b) *Ces fornettes*, ce preſent livre.
(c) *Combien*, toutesfois.

1 *Amans enfermes*, malades d'eſprit, fols, dementes.
2 *Eglantier*, eſpece de roſier.

S'il veult face en des alumettes;
De bien chanter s'ennuye on bien.

Item au Chevalier du Guet
Je donne deux beaulx petiz pages,
Philippot, & le gros Marquet,
* Qui ont servy (dont sont plus sages) *Lesquels servi ont des plus sages.* N.
(La plus partie de leurs aages)
1 Tristan Prevost des Mareschaulx.
Helas s'ilz sont cassez de gaiges
Aller leur fauldra tous deschaulx.

Item au Chappelain je laisse
Ma chappelle à simple tonsure,
Chargée d'une [2] seiche messe,
Ou il ne fault pas grand' lecture;
Resigné luy eusse ma cure,
Mais point ne veult de charge de ames;
* De confesser (ce dit) n'a cure, *De confesser certes, &c.* V. & N.
Sinon chambrieres, & dames.

Pour ce que * sçait bien mon entente, *C'est.* V. & N.
Jehan de Calays honnorable homme,
Qui ne me veit des ans a trente,
Et ne sçait comment je me nomme,
De tout ce testament en somme,
(S'aucune y a difficulté)
Oster jusqu'au rez d'une pomme,
Je luy en donne faculté.

De le gloser & commenter
* De le diffinir, ou prescripre, *Et le deffinir & rescripre.* V.
Diminuer, ou augmenter,
De le canceller, ou transcripre,
De sa main (ne sceust il escripre)

---

1 *Tristan*, favory de Louis Onze.

2 *Seiche messe*, sans retribution : offrande.

Interpreter, & donner sens;
A son plaisir, meilleur, ou pire,
De poinct en poinct je m'y consens.

Et s'aucun dont n'ay congnoissance
Estoit allé de mort à vie,
* Au dict Calais donne puissance
(Affin que l'ordre soit * suyvie
Et mon ordonnance assouvie)
Que ceste aulmosne ailleurs transporte;
Sans se l'appliquer par envie,
A son ame je m'en rapporte.

* *Je vueil & luy donne, &c.* V. & N.
* *Finie.* V. & N.

Item j'ordonne à (a) saincte Avoye
(Et non ailleurs) ma sepulture,
Et affin que chascun me voye
Non pas en chair, mais en painćture,
Que l'on tire ma pourtraićture
D'ancre, s'il ne coustoit trop cher,
De tumbel, rien, je n'en ay cure
Car il greveroit le plancher.

Item vueil que autour de ma fosse
Ce que s'ensuyt (sans autre histoire)
Soit escript en lettre assez grosse,
Et qui n'auroit point d'escriptoire
De charbon * soit, ou pierre noire
Sans en rien entamer le plastre,
Au moins sera de moy memoire,
* Telle qu'il est d'ung bon follastre.

* *Ou de pierre noire.* V. & N.
* *Telle qu'elle est d'ung, &c.* V. & N.

Cy gist & dort en ce [1] sollier
Qu'amour occist de son [2] raillon,

(a) La Chapelle saincte Avoye étoit lors & de nostre temps eslevée d'ung estage.

1 *Sollier*, lieu, Nicot fait venir ce mot de *solarium*.

2 *Raillon*, flêche, dard.

Ung pouvre petit escollier ;
Jadis nommé Françoys Villon ;
Oncques de terre n'eut sillon ,
Il donna tout , chascun le sçet
Table , tretteaulx , pain , corbillon ;
* Gallans , dictes en ce verset. * *Aumoins.* V. & N.

RONDEAU.



EPOS eternel donne à cil
* Sire, clarté perpetuelle , * *Lumiere, & clarté, &c.* V. & N.
Qui vaillant plat n'y escuelle
N'eut oncques, n'ung brin de percil :
Il fut rez , chef , barbe , & sourcil
Comme ung navet qu'on * racle & pelle * *Rée.* V. & N.
Repos , &c.
Rigueur le transmist en exil ,
Et luy frappa au cul la pelle ,
Non obstant qu'il dist j'en appelle ;
Qui n'est pas terme trop subtil ,
Repos , &c.
Item je vueil qu'on sonne à branle
1 Le gros Beffray qui est de * verre , * *Voirre.* V. & N.
Combien que cueur n'est qui ne tremble
Quant de sonner est 2 en son erre ;
Saulvé à mainte bonne terre

1 *Le gros Beffray* , la grosse cloche. *Qui est de verre.* Il faut *qui n'est de voire.* Voyez le glossaire du Droit François sur *Beffroy.*

2 *En son erre* , en branle. Aller grand erre , c'est aller grand train , & en grand haste....

Le temps passé, chascun le sçait;
Fussent gens darmes, ou * tonnerre,
Au son de luy tout mal cessoit.

* Tonnoirre. V. & N.

Les sonneurs auront quatre miches,
* Si c'est trop peu, demy douzaine,
Autant * qu'en donnent les plus riches,
Mais (a) ilz seront de sainct Estienne;
Vollant est homme de grant peine,
L'ung en sera (quant je y regarde)
Il en vivra une sepmaine,
Et l'autre (au fort) Jehan de la Garde.

* Et ce c'est pou. V. & N.
* N'en. V. & N.

Pour tout ce fournir & parfaire
J'ordonne mes executeurs,
Ausquelz faict bon avoir affaire
Et contentent bien leurs debteurs,
Ilz ne sont pas trop grans venteurs,
Et ont bien de quoy, dieu mercys,
De ce faict seront directeurs,
Escry, je t'en nommeray six.

Cest maistre Martin Bellefaye
Lieutenant du cas criminel;
Qui sera l'autre ? Je y pensoye,
Ce sera sire Colombel,
S'il luy plaist, (b) & il luy est bel,
Il entreprendra ceste charge;
Et l'autre ? Michel Jouvenel,
Ces trois seulz (& pour tous) * j'en charge.

* En charge. V. & N.

(a) *Ilz* pour *elles*, *Miches de sainct Etienne*, des pierres.

(b) *Si luy est bel*, Si luy semble beau.

Mais au cas qu'a moy s'excusassent
En redoubtant les premiers frais,
Ou totalement recusassent,
Ceulx qui s'ensuivent cy aprés
Je institue, gens de bien tres
Philippe Bruneau noble escuyer;
Le second, son voysin d'emprcs
Nommé maistre Jacques Raguyer;

Et le tiers, maistre Jaques James,
Trois hommes de bien & d'honneur
Desirans de saulver leurs ames,
(a) Et doubtans Dieu nostre Seigneur,
Car plustost ilz mettroyent du leur
Que ceste ordonnance * ne baillent,
Point n'auront de contrerroolleur
A leur bon seul plaisir en taillent.

* *Ils faillent.* N. & G. du P. *qu'a ceste ordonnance ne baillent.* V.

Des testamens qu'on dit le maistre,
De mon faict n'aura *quid* ne *quod*,
Mais ce sera ung jeune prebstre
Qui se nomme Thomas * Tricot,
Voulentiers beusse à son escot
Et qu'il me coustast ma [1] cornette

* *Tacot*, V. & N.

(a) *Et doubtans*, craignans.

1 *Cornete. Voicy ce qu'en dit Borel.* C'est le devant d'un chaperon ou bourrelet qu'on entortilloit sur la fontaine de la teste selon Nicod. Et ce nom vient de ce qu'aprés avoir fait tous ces tours, les bouts formoient sur la teste comme deux petites cornes. Maintenant la cornete est une marque de Magistrature, & on la porte pendante des deux costez des épaules, & le chaperon par derriere. C'est ainsi que les Consuls de diverses Villes la portent, & entr'autres, ceux de Castres en Languedoc. Le même Villon en un autre endroit, *à chacun une grand cornete pour pendre à leurs chapeaux, &c.* & Martial d'Auvergne dans les vigilles de Charles VII. *trestous ceux là firent le dueil & estoient en courte cornete.*

S'il sçeut joüer en ung trippot
Il eust du mien, ([a]) le trou perrette.

Quant au regard du luminaire
Guillaume du Ru je y commectz,
Pour porter les coings du suaire
Aux executeurs le remectz;
Trop plus mal me font qu'oncques mais
Panil, cheveulx, barbe, sourcilz,
Mal me * va, temps est desormais
Que crie à toutes gens merciz.

* *Mal me presse* V. & N.

BALLADE,

Par laquelle Villon crye mercy à chascun.



Chartreux, & à Celestins,
A mendians, & à devotes,
A musars, & cliquepatins,
A servans, & filles mignottes,
Portant surcotz & justes cottes,
A cuidereaulx d'amours transis,
Chaussans ([b]) (sans meshaing) ([c]) fauves bottes,
Je crye à toutes gens merciz.

A fillettes monstrans tetins
Pour avoir plus largement hostes,
A ribleurs meneurs de hutins,

(a) *Le trou perrette*, ung jeu de paulme à Paris.

(b) *Sans meshaing*, à l'aise.

(c) *Fauves bottes*, la belle chausseure d'alors.

A basteleurs traynans marmottes,
A folz & folles, sotz & sottes,
Qui s'en vont sifflant cinq & six,
* A marmousetz & mariottes,
Je crye à toutes gens merciz.

* A vesves & à mariottes. V.

Sinon aux trahistres chiens mastins
Qui m'ont faict * manger dures crostes,
Et boire eau maintz soirs & matins,
Que ores je ne crains pas trois crottes;
Pour eulx je feisse petz & rottes
* Voulentiers, si ne fusse assis,
Au fort, pour éviter riottes
Je crye à toutes gens merciz.

* Chien. V. & N.

* Je ne puis, car je suis assis. V. & N.

S'on leur froissoit les quinze costes
De bons mailletz, fortz & massis,
De plombées, & de telz pelottes
Je crye à toutes gens merciz.

Icy se clost le testament
Et finist du pouvre Villon;
Venez à son enterrement
Quant vous orrez le carillon,
Vestuz rouges com vermillon,
Car en amours mourut martir;
Ce jura il, (a) sur son chaignon
Quant de ce monde voult partir.

(a) *Sur son chaignon*, par mon chef. * serment antique, comme

Fin du grant Testament de Villon.



AUTRES ŒUVRES DE VILLON.

Et 1°. le quatrain que feit Villon quant il fut jugé à mourir.



E suis François (dont ce me poise)
Né de Paris, emprés Ponthoise,
Or d'une corde d'une toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

Fauchet rapporte ainsi ces vers de Villon.

Je suis François (dont ce me poise)
Nommé Corbueil en mon surnom,
Né de Paris emprés Ponthoise,
Et du commun nommé Villon.
Or d'une corde d'une toise,
Sçaura mon col que mon cul poise,
Si ne fut un joly appel
Ce jeu ne me sembloit pas bel.

L'EPITAPHE,

En forme de ballade que feit Villon pour luy & pour ses compaignons, s'attendant estre pendu avec eulx.


RERES humains qui aprés nous vivez,
N'ayez les cueurs contre nous endurciz,
Car si pitié de nous pouvres avez,
Dieu en aura plustost de vous merciz;
Vous nous voyez cy attachez, cinq, six,
Quant de la chair, que trop avons nourrie
Elle est pieça devorée & pourrie,
Et nous les os, devenons cendre & pouldre;
De nostre mal personne ne s'en ric,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre..

Si freres vous clamons, pas ne devez
Avoir desdaing, quoyque fusmes occis
Par justice, car vous mesmes sçavez
Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis;
Excusez nous, puisque sommes transis,
Envers le Filz de la Vierge Marie,
Que sa grace ne soit pour nous tarie,
Nous preservant de l'infernalle fouldre;
Nous sommes mors, [1] ame ne nous harie,
Mais priez Dieu, que tous nous vueille absouldre.

---

1 *Ame ne nous harie*, il faut lire *ne vous harie*, c'est à-dire, ne vous importune pas. Voyez du Cange au glossaire sur Villehardouin.

La pluye nous a [1] buez & lavez ;
Et le soleil dessechez & noirciz,
Pies, corbeaulx, nous ont les yeux cavez,
Et arraché la barbe & les sourcilz,
Jamais nul temps nous ne sommes rassis,
Puis ça, puis la, comme le vent varie,
(A son plaisir) sans cesser nous charie,
Plus becquetez d'oyseaulx que dez à couldre :
* Hommes icy n'usez de mocquerie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre.

Prince JESUS, qui sur tous seigneurie,
Garde qu'Enfer n'ayt de nous la maistrie,
A luy n'ayons que faire ne que [2] souldre;
* Ne soyez donc de nostre confrairie
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre.

* *Ne soyez donc de nostre confrairie.* Ce vers est ainsi dans le livre intitulé *le Jardin de plaisance*, imprimé à Paris *in quarto*, gotique, chez Jehan Trepperel, ou cette ballade se trouve.

* *De nostre mal personne ne se rie.* Le jardin de plaisance *in quarto.*

BALLADE,

De l'appel de Villon.



UE vous semble de mon appel
Garnier, feis-je sens, ou follie ?
Toute beste garde sa [3] pel,
Qui la contrainct, efforce ou lye,
Se elle peult, elle se deslie;

1 *Buez & lavez*, savonez & lavez.
2 *Souldre*, payer, *solvere.*
3 *Sa pel*, sa peau.

* Quant donc par plaisir voluntaire
Chanté me fut ceste homelie
Estoit il lors temps de me taire ?

* *Quant en ceste peine arbitraire, on me jugea par tricherie* V. & N. *& le jardin de plaisance.*

Se fusse des hoirs Hue Capel
Qui fut extraict de boucherie,
On ne me eust parmy ce drapel
Faict boyre à celle escorcherie ?
Vous entendez bien (a) joncherie ?
Mais quant ceste peine arbitraire
On m'adjugea par tricherie
Estoit il lors temps de me taire ?

Cuidez vous que soubz mon cappel
Ny eust tant de philosophie
Comme de dire, j'en appel ?
Si avoit, je vous certifie.
Combien que point trop ne m'y fie,
Quant on me dit present notaire,
Pendu serez, je vous affie,
Estoit il lors temps de me taire ?

Prince, si j'eusse eu la pepie
Pieça je fusse ou est Clotaire,
Aux champs debout comme ung espie,
Estoit il lors temps de me taire ?

(a) *Joncherie*, est ung mot jargon. *Joncherie*, tromperie.



LA REQUESTE

De Villon presentée à la Court de Parlement, en forme de ballade.



OUS mes cinq sens, yeulx, oreilles, & bouche
Le nez, & vous le sensitif aussi,
Tous mes membres, où il y a reproche,
En son endroit ung chascun die ainsi,
Court souveraine, par qui sommes icy
Vous nous avez gardé de desconfire,
Or la langue seule ne peut suffire
A vous rendre suffisantes louenges.
Si prie pour vous mere du souverain Sire. V. (a) * Si parlons tous, fille au souverain Sire,
Mere des bons, & seur des benoistz anges.

Cueur fendez vous, ou percez d'une broche,
Et ne soyez (au moins) plus endurcy
Que au desert fut la forte bise roche,
Dont le peuple des juifz fut adoulcy;
Fondez larmes, & venez à mercy,
Comme humble cueur qui tendrement souspire,
Louez la Court, conjoincte au sainct Empire,
L'heur des Françoys, le confort des estranges,

(a) *Si parlons tous*, s'entend tous les cinq sens.

Procrée

(a) * Procreée la sus au ciel empire
Mere des bons, & seur des benoistz anges.

* Priez lassus. N. & G. du P.

Et vous mes dentz, chascune si [1] s'esloche
Saillez avant, rendez toutes mercy,
Plus haultement, que orgue, trompe, nè cloche,
Et de mascher n'ayez orez soulcy;
Considerez que je fusse transi
Foye, pommon, & rate qui respire;
Et vous mon corps (ou vil estes & pire
Que ours ne pourceau, qui faict son nid és fanges)
Loüez la court, avant qu'il vous empire
Mere des bons, & seur des benoistz anges.

(b) Prince trois jours ne vueillez m'escondire
Pour moy pourvoir, & aux miens à Dieu dire,
Sans eulx argent je n'ay icy [2] n'aux changes
Court triumphant, * fiat, sans me desdire
Mere des bons, & seur des benoistz anges.

* Bien faisant sans mesdire. V. & N.

(a) Il a tres bien faict *procreée*, quadrissillabe.

(b) Il appert que Villon ne fut que banny.

1 *Eslocher*, demettre, d'où vient *disloquer*, Chretiens de Troyes au Roman de Perceval, Mss.

Et perceval pas ne se faint
Par desor la bocle l'ataint,
Si l'abati sor une roche
Que la chanole ly esloche.

2 *N'aux changes*, ny aux changes.



LE DEBAT

Du cueur & du corps de Villon en forme de Ballade.



U'EST ce que j'oy ? ce suis
je . qui ? ton cueur
Qui ne tient mais qu'a ung
petit filet,
Force n'ay plus, substance, ne
liqueur,
Quant je te voy retraict ainsi seulet
Com pouvre chien (a) tappy en recullet;
Pourquoy est ce ? pour ta folle plaisance.
Que t'en chault il ? j'en ay la desplaisance
Laisse m'en paix . pourquoy ? je y pen-
seray.
Quant sera ce ? quant seray hors d'enfance,
Plus ne t'en dy , & je m'en passeray.

Que penses tu ? estre homme de valeur ,
Tu as trente ans , c'est l'aage d'ung mullet,
* *Folleur.* V. Est ce enfance ? nenny . c'est donc * chal-
leur
Qui te saisist . par ou ? par le collet,
Rien ne congnois . si fais , mouches en laict.
L'ung est blanc , l'autre est noir , c'est
la distance.
Est ce doncq' tout ? que veulx tu que je
tance ?

(a) *Tappy, en recullet,* ca-ché honteux en derriere.

Si n'eſt aſſez, je recommenceray.
Tu es perdu. je y mettray reſiſtance;
Plus ne t'en dy, & je m'en paſſeray.

Dont vient ce mal? il vient de malheur
Quant Saturne me feit mon fardelet
* C'eſt maulx y miſt, je le croy. c'eſt (a) foleur
Son ſeigneur es, & te tiens ſon valet.
Voy que (b) Salmon eſcript en ſon roulet,
Homme ſage (ce dit il) a puiſſance
Sur les planetes, & ſur leur influence,
Je n'en croy rien, telz qu'ilz m'ont faict, feray.
Que dis tu dea? certe c'eſt ma creance.
Plus ne t'en dy, & je m'en paſſeray,

* Ces. V. & N.

ENVOY.

Veux tu vivre? Dieu m'en doint la puiſſance,
Il te fault, quoy? remors de conſcience,
Lire ſans fin. & en quoy? en ſcience,
Laiſſe les folz. bien, je y adviſeray
Or le retiens. j'en ay bien ſouvenance.
N'attends pars tant, que tourne à deſplaiſance.
Plus ne t'en dy, & je m'en paſſeray.

(a) *Foleur*, follie.
(b) *Salmon*, pour Salomon par ſyncope.



[1] LA REQUESTE.

Que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon.



LE mien seigneur, & prince redoubté
Fleuron de lys, royalle geniture,
Françoys Villon, que travail a dompté
[2] A coups orbes, par force de batture,
Vous supplie par ceste humble escriture
Que luy faciez quelque gracieux prest.
De s'obliger en toutes cours est prest;
Si ne doubtez que bien ne vous contente
Sans y avoir dommage ne interest,
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

A prince n'a ung denier emprunté
Fors à vous seul, vostre humble creature;
De six escuz, que luy avez presté,
Cela pieça il mist en nourriture;
Tout se payera ensemble, c'est droicture,
Mais ce sera legierement & prest,
Car si du gland rencontre la forest
(a) D'entour Patay, & chastaignes ont vente,

(a) *Entour patay*, n'y a aucune forest, & n'y vend on chastaignes.

1 Marot a imité cette piece de Villon.

2 *Coups orbes*, coups cachez, coups qui ne paroissent pas.

Payé vous tiens, ſans delay n'y arreſt
Vous n'y perdrez ſeulement que l'attente.

Si je peuſſe vendre de ma ſanté
A ung Lombard uſurier par nature,
Faulte d'argent m'a ſi fort enchanté
Que j'en prendrois (ce croy je) l'adventure ;
Argent ne pend à [1] gippon, ne ceinƈture ;
Beau ſire Dieux, je me esbahyz que c'eſt,
Car devant moy croix ne ſe comparoiſt
Sinon de boys, ou pierre (que ne mente)
Mais ſe une fois la vraye me apparoiſt
Vous n'y perdrez ſeulement que l'attente.

Prince du lys, qui a tout bien complaiſt
Que cuydez vous, comment il me deſplaiſt
Quant je ne puis venir à mon entente ?
* Bien entendez, Aydez moy, s'il vous plaiſt, ** Bien m'entendez, aidez m'en. V. & N.*
Vous n'y perdrez ſeulement que l'attente.

Subſcription de ladiƈte requeſte.

Allez lettres, faiƈtes ung ſault,
Combien que n'ayez pied ne langue
Remonſtrez en voſtre harengue,
Que faulte d'argent ſi m'aſſault.

---

1 *Gippon*, juppon du mot Alleman *giupp*, qui ſignifie la meſme choſe. *Ceinture.* Autrefois on y metoit l'argent. Voyez le gloſſaire du Droit François, ſur ce mot.

BALLADE.



ANT grate chevre que mal gift,
Tant va le pot à l'eau qu'il brife,
Tant chauffe-on le fer qu'il rougift,
Tant (a) le maille-on, qu'il fe debrife,
Tant vault l'homme comme on le prife,
Tant s'eflongne-il, qu'il n'en fouvient,
Tant mauvais eft, que on le defprife,
Tant crie l'on Noel, qu'il vient.

Tant raille l'on, que plus on ne rit,
Tant defpend-on, que on n'a chemife,
Tant eft on franc, que tout fe frit,
Tant vault tien, que chofe promife,
Tant ayme-on Dieu, qu'on fuyt l'Eglife,
Tant donne-on, que emprunter convient,
Tant tourne vent, qu'il chet en bife,
Tant crie l'on Noel, qu'il vient.

Tant ayme-on chien, qu'on le nourrift,
Tant court chanfon, qu'elle eft apprife,
Tant garde-on fruict, qu'il fe pourrift,
Tant bat-on place, qu'elle eft prife,
Tant tarde-on, [1] qu'on fault à l'emprife,
Tant fe hafte-on, que mal advient,

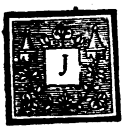
(a) *Mailler*, martel-ler.

1 *Qu'on faut à l'emprife*, qu'on manque l'entre-prife.

Tant embrasse-on, que chet la prise;
Tant crie l'on Noel, qu'il vient.

Prince tant vit fol qu'il s'advise,
Tant va-il, que apres il revient,
Tant le matte-on, qu'il se radvise;
Tant c[illegible]e l'on Noel, qu'il vient.

AULTRE BALLADE.



E congnois bien mouches en laict,
Je congnois à la robe l'homme,
Je congnois le beau temps du laid;
Je congnois au pommier la pomme,
Je congnois l'arbre à veoir la gomme,
Je congnois quant tout est de mesmes,
Je congnois qui besongne, ou chomme,
Je congnois tout, fors que moy mesme.

Je congnois pourpoinct au collet,
Je congnois le moyne à la [1] gonne,
Je congnois le maistre au valet,
Je congnois au voyle la nonne,
Je congnois * quant pipeur jargonne,
Je congnois * folz nourriz de cresmes,
Je congnois le vin à la tonne,
Je congnois tout, fort que moy-mesmes

* *L'Oiseau qui gergone.* Le Jardin de plaisance *in quarto.*
* *Sotz*, le Jardin de plaisance *in quarto.*

---

1 *Gonne.* Voyez Borel au mot *gonelle*, & Skinner au mot *gunna.*

* *Du.* V. Je congnois cheval * & mullet,
Je congnois leur charge & leur ſomme;
Je congnois Bietrix & Bellet,
Je congnois geſt qui nombre & ſomme,
Je congnois (a) viſion de ſomme,
* *Boëmes.* le Jardin de plaiſance & G. du P. Je congnois la faulte * des breſmes,
Je congnois le povoir de Rom[illegible]e,
Je congnois tout, fors que moy-meſ[illegible]

Prince, je congnois tout en ſomme,
Je congnois coulorez & bleſmes,
Je congnois mort qui tout conſomme,
Je congnois tout, fors que moy-meſme.

(a) *Viſion de ſomme*, viſion qui advient en ſommeillant.



* LE JARGON, Et Jobelin de Villon.

* Voyez la Preface de Marot.



PAROUART le grant maistre * Gaubie, * Gaudie.
Qua collez sont * dupes & noircis, * Dupez.
Et par les anges suivant la * facherie, * Ficherie.
Sont empouez & greffix cinq ou six.
La sont * beflures ou plus haulx assis, * Beflewrs.
Pour * louagie & bien hault mis au vent, * Levagie.
Eschecquez moy tost ces coffres massifz,
Car vendengeurs des ances circoncis,
S'en brouent du tout à neant.
Eschec eschec pour le fardis.

Broüez moy sur ces gros passans,
Rebignez moy bien tost le blanc,
Et pietonnez au large sur les tirans,
Qu'a mariage ne soyez sur le blanc,
Puis q'ung sac n'est de * pasture blanc, * Plastre.
Si grupez estes des carieux,
Rebignez moy tost ces * entreveux, * Enterveux.
Et leur monstrez le prois le bis,
Qu'en clouez ne soient deux à deux,
Eschec eschec pour le fardis.

Plantez aux hurmes voz picons,
De paour des pisans si tres durs,
Et aussi d'estre sur les joncz,

Emmanchez en coffre & gros murs,
Escarrissez ne soyez point durs,
Que le grant can ne vous face essorer;
* Soyez. Songears ne * soient pour dorer,
* Et babignez tousjours * Et rebignez tousjours aux ys,
Des sires pour les * desboufer,
* Desboufer. Eschec eschec pour le fardis.

Prince roart dis arques petis,
L'ung des sires si ne soit endormis,
Levez au bec que ne soyez greffis,
Et que voz emps n'en ayent du pis,
Eschec eschec pour le fardis,

BALLADE,

COQUILLARS enarvans à ruel,
Que n'y laissez corps ne pel,
* Fiz. Comme * est Colin l'Escailler,
Devant la roe de babiller,
Il babigna pour son salut,
Pas ne sçavoit ongnons peller,
Donc lamboureux luy romp le suc.

Changés andossés souvent,
Et tirez tout droit au temple
Et eschequez tost en brouant,
Qu'en la Jarte ne soyez emple,
Montigny y fut par exemple,
Bien ataché au halle grup,
Et y jargonnast-il le temple,
Donc lemboureux luy romp le suc.

Gailleurs faitz en piperie,
Pour ruer les * nivars au loing; ** Ninars.*
* Alla hault toſt ſans ſuerie, ** A l'aſſault.*
Que les mignons ne ſoient au gaing.
Farcis d'ung plombis à coing;
Qui griefve * & garde le duc, ** A.*
Et de la dure ſi treſloing,
Donc lemboureux luy rompt le ſuc.

Prince arriere de ruel,
Et n'euſſez vous denier ne pluc,
Qu'au griefve ne laiſſe la pel,
Pour lemboureux qui romp le ſuc.

AULTRE BALLADE.


PELICANS
Qui en tous temps
Avancez dedans les pougois,
Gourde piarde,
Et ſur la tarde,
Debouſez les povres niais.
Et pour ſouſtenir voz pois,
Les dupes ſont privez de faire
Sans faire haire,
Ne hault braire,
Mais plantez y ſont comme joncz,
Par les ſires qui ſont ſi longs.

Souvent aux arques
A leurs marques,
Se laiſſent tous debouſer,
Pour ruer,
Et enterver,

Pour leur conte que lors font,
* La face, les arques vous respond, ** Fée.*
Et rue deux coups ou troys,
Aux gallois,
Deux ou trois
Mineront trestout au fons,
Pour les sires qui sont si longs.

Et pource bernardz
Coquillars
Rebequez vous de la montjoye,
Qui desvoye
Vostre proye,
Et vous fera du tout brouer,
Pour joncher
Et entervet,
Qui est aux pignons bien cher,
Pour riffler,
Et placquer,
Les angles de mal tous rondz,
Pour les sires qui sont si longs.

De peur des hurmes
Et des grumes,
Rasurez vous en droguerie,
Et faerie.
Et ne soyez plus sur les joncz,
Pour les sires qui sont si longz.



AULTRE BALLADE.



AUPICQUETZ fronans
de gourtz acquetz,
Pour debouſer beau ſire dieux,
Allés ailleurs planter voz mar-
quetz,
* Benard vous eſtes rouges gueux, ** Bevards.*
* Menard s'en va ſur les joncheurs, ** Berart.*
Et à * babine qu'il a plongis, ** Babigne.*
Mes freres ſoyés embrayeurs,
Et gardés les coffres maſſis.

Si gruppez eſtes * neſgrappez; ** Deſgrap-pez.*
De ces angeletz ſi graveliſtez,
Incontinant manteaulx & cappes,
Pour lemboue ferez eclipſes,
De voz frages ferez *. beliffres, ** Beſiſtles.*
Tout deboutz nompas aſſis,
Pource gardez d'eſtre greſſis,
En ces gros coffres maſſis.

Nyais qui ſeront attrappez,
Bien toſt * ſeront brouez au halle; ** S'en brouent au halle.*
Plus * ne veulx que toſt ne happez ** N'y vault que toſt, &c.*
La * braudoſe de quatre taille ** Brau-droſe.*
De tiers faire hairenaille,
Quant le * geollier eſt aſſiegis. ** Goſier.*
Et ſi hurgue la piranale,
Au ſaillir des coffres maſſis.

Prince des gayeux les ſarpes,
Que voz contrez ne ſoyent greffis;

Pour doubtes de fouer aux arques;
Gardez vous des coffres maſſis.

AULTRE BALLADE.



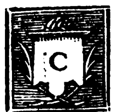
ONCHEURS jonchans en joncherie,
Rebinez bien ou joncherés,
Quoſtac membroue voſtre
* Areiu. * arriere
Ou acollez ſont voz aiſnez,
Pouſſez de la quille & brouez,
Car toſt ſeriez roupieux,
Eſchec qu'acollez ne ſoyez
* Poe. Par la * poue du marieux.

Bandez vous contre la faerie;
Quant vous auront desbouſés,
Meſtant à juc la rifflerie
Des anges & leurs aſſoſez.
* Berard. * Barard ſi vous povez renverſez
* Carrieux. Se greffir laiſſez voz * corieux
La dure bien renverſez,
* Poe. Pour la * poue du marieux.

* Entervez. * Entravez à la * flaterie,
* Floterie. Chantez leur troys ſans point ſongier
* Aſtes. Qu'en * eſte ne ſoyez * aſſuerie,
* En ſurie. Blanchir voz cuirs & eſſurger
* Biguez. * Bignés la mathe ſans targer,
* N'en ſoient rupieux. Que voz ans * ne ſoyent rubieux,
Plantez ailleurs contre ſieges aſſieger
* Poe. Pour la * poue du marieux.

Prince Benard en * estrie, — * Esterie.
Querez coupeaulx pour * remboreaulx — * Rambou-reux.
Et autour de voz ys luesie,
Pour la * poue des marieux. — * Poe.

AULTRE BALLADE.



ONTRES de la gaudisserie,
Entervez tousjours blanc pour bis,
Et frappez en la huterie
Sur les beaulx sirez bas assis,
Ruez de feuilles cinq ou six,
Et vous gardez bien de la roe
Qui aux sires plante du gris,
En leur faisant faire la moue.

Et la grisse gardez de rire,
Que voz corps n'en ayent du pis,
Et point à la * tuerie, — * Turt[illegible]ie.
En la hurme ne soyez assis,
Prens du blanc & laisse le bis,
Rue par les frondes la poe,
Car le bizart avoir advis
Faict aux brouars faire la moue.

Plantes de la mouargie,
Puis ça puis la pour * lartis, — * L'urtis.
Et n'espargnez point la * fogie, — * Flogie.
Des doulx dieulx sur les patis,
Voz ens soyent assez hardis,
Pour avancer la droe,
Mais soyent memoradis,
Qu'on ne vos face faire la moue.

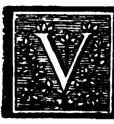
Prince qui n'a bauderie,
Pour eschever de la soe,
Dangier du grup en arderie,
Faict aux sires faire la moue.

Fin des Oeuvres de Villon.

LES
REPUES
FRANCHES.
LE
FRANC ARCHIER
DE BAIGNOLLET.
LE DIALOGUE DE MESSIEURS
DE MALLEPAYE,
ET
DE BAILLEVANT.



LES REPUES FRANCHES.



OUS qui cerchez les repües franches,
Tant jours ouvriers que dimenches,
N'avez pas planté de monnoye
Affin que chascun de vous oye
Comment on les peut recouvrer,
Vueillez vous au sermon trouver,
Qui est escript dedans ce livre.
Mettez tous peines de lire
Entre vous jeunes perrucatz,
Procureurs, nouveaulx advocatz
Aprenans aux despens d'aultruy,
Venez-y tost sans nul estrif
Clercz de praticque diligens,
Qui congnoissez si bien voz gens;
Sergens à pied & à cheval
Venez y d'amont & d'aval,
Les hoirs du deffunct Pathelin,

Qui sçavez jargon, jobelin;
Capitaine du pont à Billon,
Tous les subjetz Françoys Villon,
Soyez à ce coup reveillez,
Pas ne debvés estre oubliez
Tous gallans à pourpointz sans manches;
Qui ont besoing de repües franches,
Venez tous apprendre comment
Les maistres anciennement
Sçavoyent bien tous les tours.
Messire chascun paucque denare,
Qui de livres sçait les usaiges,
En veult lire tous les passaiges,
De ce luy est prins appetis,
Venez y donc grans & petis,
Car de la science sçavoir
Vous ne povez que mieulx valoir.
Venez chevaucheurs d'escuyrie;
Serviteurs de grans seigneuries,
Venez y sans dilation,
Tous gens sotz de toutes sortes,
Venez y bigotz & bigottes,
Venez y povres Trupelins
Et Cordeliers & Jacopins,
Venez aussi toutes prestresses
Qui sçavez pieca les adresses
Des prestres hault & bas,
Gardez que vous n'y faillez pas.
Venez gorriers & gorrieres,
Qui faictes si bien les manieres
Que c'est une chose terrible,
Pour bien faire tout le possible,
Toutes manieres de farseurs,
Anciens & jeunes mocqueurs,
Venez tous vrays maquereaulx
De tous estatz vieulx & nouveaulx;

Venez y toutes maquerelles;
Qui par voz ſubtilles querelles
Avez tousjours en voz maiſons
Pour avoir en toutes ſaiſons,
Tant jours ouvriers que dimenches;
Souvent les bonnes repües franches.
Venez y tous bons pardonneurs,
Qui ſçavez faire les honneurs
Aux villages de bons paſtez,
Avecques ces gens curatez,
Qui ayment bien voſtre venüe,
Pour avoir la franche repüe,
Affin que chaſcun d'eulx enhorte
Les parroiſſiens qu'on apporte
Des biens aux pardons de ce lieu,
Et qu'on face du bien pour Dieu.
Tant que le pardonneur s'en aille,
Le Curé ne deſpendra maille,
Et aura maiſtre Jehan Laurens,
Fermement payans les deſpens,
Et quarte de vin ſimplement
Au Curé à ſon departement.
De tout eſtat ſoit bas ou hault,
Venez-y qu'il n'y ait deffault.
Venez-y varletz, chamberieres,
Qui ſçavés ſi bien les manieres,
En diſant mainte bonne bave,
D'avoir du meilleur de la cave,
Et puis joyeuſement preſchez,
Apres que voz gens ſont couchez;
Ceulx qui cerchent banquetz ou feſtes
Pour dire quelque chanſonnette,
Affin d'atrapper la repüe:
Que chaſcun de vous ſe remüe,
D'y venir bien legierement,
Et vous pourrez oüyr comment

Ung grant tas de vieilles commeres,
Sçavent bien trouver les manieres
De faire leurs marys coqus.
Venez y, & n'attendez plus,
Entre vous prebstres sans sejour,
Qui dictes deux messes pour jour
A sainct Innocent ou ailleurs,
Venez-y pour sçavoir plusieurs
Des passaiges & des adresses
De maintes petites finesses
Que l'en faict bien facillement.
Qui advient par faulte d'argent,
En maint lieu la franche repüe,
Qui ne doit à nul estre tenüe,
Par tel sy, qui veüe ny aura,
Payera à celuy qui fera
De ceste repüe le present,
De l'escot s'en yra exent,
Moyennant qui monstre ce livre.
Par ce moyen sera delivre,
En lieu ou n'aura esté veu
Il sera franchement repeu,
Ainsi qu'on orra plus à plain,
Qui de l'entendre prendra soing.

L'ACTEUR.

QUANT j'euz ouy ce mandemant
Qu'on sermonnoit venir à l'acteur,
Le dessusdict j'ay pensé fermement
De moy trouver & en prins l'adventure,
Comme celuy qui de droicte nature
Vouloit de ce faire narration
A celle fin qu'il en fust mention,
A ung chascun pour le temps advenir
Qui s'entendent & ont intention

Que les repües les viendroyent secourir.
Mais ce secours est d'anciennement
De tous repas le chieft & par droicture,
Parquoy aulcuns qui on entendement
En treuvent bien aultres s'il en ont cure,
Et ne serchent tant que l'argent leur dure,
Mais font du leur si grant destruction,
Qu'ilz en entrent en la subjection
De faire aux dens l'arquemie sans faillir.
En atendant pour toute production,
Que les repües les viendroyent secourir.
J'en ay congneu que largement souvent
Donnoyent à tous repües outre mesure,
Que despuis ont cȏntinuellement
Servy le pont à Baillon par droicture,
Dont la façon a esté à maint dure
En leur grant dueil & tribulation ;
Mais lors n'avoyent nulle remission ;
Combien que ce leur fist le cueur fremir,
Ilz n'attendoyent aultre succession,
Que les repües les viendroyent secourir.
Prince puis que ne me puis secourir
Que de telz faitz ne face mention,
De ce qu'en mon temps ay veu advenir,
J'en vueil faire quelque narration,
Et escripre soubz la correction
Des escoutans affin d'en souvenir
Ceste presente nouvelle invention
Que les repües les viendroyent secourir.

La Balade des Escoutans.

QUI en a, il est bien venu,
Qui n'en a point, on n'en tient compte ;
Celuy qui en a, il est bien congneu,
Et cil qui n'en a point, vit a grant honte.

Et qui paye on l'exauce & monte
Jusques au tiers ciel pour impetrer;
Son honneur tout aultre surmonte
Par force de bien acquester.
Quant entendismes les estatz,
De telz dissimulations,
Congnoissant les haulx & les bas,
Par toutes abreviations,
Nous vismes sans sommations,
Aux champs par boys & par taillis,
Pour congnoistre les fictions
Qui se font souvent à Paris.
Pource que chascun maintenoit
Que c'estoit la ville du monde
Qui plus de peuple soustenoit,
Et ou maintz estranges abonde,
Pour la grant science parfonde
Renommée en icelle ville,
Je partis & veulx qu'on me tonde,
S'a l'entrée avois croix ne pille,
Il estoit temps de ce coucher,
Et ne sçavoye ou heberger;
D'ung logis me vins approcher,
Sçavoir s'on m'y vouldroit loger
En disant, avez à menger;
L'hoste me respondit, si ay.
Lors luy priay pour abreger,
Apportez le donc devant moy.
Je fus servy passablement,
Selon mon estat & ma sorte,
Et pensant à par moy comment
Je cheviroye avec l'hoste,
Je m'avise que soubz ma coste
Avoit une espée qui bien trenche,
Je la lairray qu'on ne me l'oste,
En gaige de ma repüe franche,

L'espée estoit toute d'acier,
Il ne s'en failloit que le fer,
Mais l'hoste la me fist menger,
Fourreau & tout sans friscasser;
Puis apres me convint penser,
De repaistre se fain avoye,
Rien n'y eust valu le tencer,
De leans partis sans monnoye.

L'ACTEUR.

LENDEMAIN m'aloye enquerant
Pour encontrer Martin Gallant,
Droit en la salle du palays,
Rencontray pour mon premier mais,
Tout droit soubz la premiere porte,
Plusieurs mignons d'estrange sorte,
Qui sembloit bien à leur habit,
Qu'ilz fussent gens de grant acquit.
Lors vins pour entré en la salle,
L'ung y monte, l'aultre devalle;
Là me pourmenoye de par dieu,
Regardant l'estat de ce lieu,
Et quant je l'euz bien regardée,
Tant plus la veoye & plus m'agrée;
Je vis la tant de mirelificqués,
Tant d'ameçons & tant d'afficqués,
Pour attraper les plus huppez,
Les plus rouges y sont gruppez,
A l'ung convient vendre sa terre,
Mais sans sentir là s'en desserre,
Partie ou peu en demourra.
Et tout ce que vaillant aura,
Cuydant destruyre son voysin,
De Poytou ou de Lymousin,
Ou de quelque aultre nation,

Maint en eſt en deſtruction ;
Et fault ains partir de leans,
Qu'ilz facent l'arquemye aux dens ;
Ou emprunte qui a credit,
Tout ainſi que devant eſt dict.
Quant leur argent fort s'appetiſſe,
Lors leur eſt repüe propice,
Et cerchent plus n'en doubtez
Hanlt & bas de tous coſtez,
Comme l'on verra par demonſtrance
En ce traicté des repües franches.
Et quant au regard de pluſieurs
Aultres repües aſſez eſcriptes,
Affin qu'on preigne les meilleurs,
En liſant grandes ou petites,
Vous aures maints moyens licites
Comme ilz ont eſté happez,
Hault & bas par bonne conduicte,
De ceulx qui les ont attrappez.

La premiere repüe de Villon & de ſes compaingnons.

QUI n'a or, ne argent, ne gaige,
Comment peult il faire grant chere ?
Il fault qu'il vive davantaige
La façon en eſt couſtumiere,
Sçaurions nous trouver maniere
De tromper quelq'ung pour repaiſtre ?
Qui le fera ſera bon maiſtre ;
Ainſi parloyent les compaignons
De maiſtre Françoys Villon
Qui n'a vaillant deux ongnons,
Tentes, tapis, ne pavillons ;
Il leur diſt, ne nous ſoucions,

Car aujourdhuy ſans nul deffault,
Pain & viande à grant foyſon,
Aurez avec du roſt tout chault.

La maniere comment ilz eurent du poyſſon.

ADONCQUES il leur demanda
Quelz viandes vouloyent menger,
L'ung de bon poyſſon ſouhaita,
L'autre demanda de la chair;
Maiſtre Françoys ce bon archier
Leur diſt ne vous en ſoulciez,
Seullement voz pourpointz laſchez,
Car nous aurons viandes aſſez.
Lors partit de ces compaignons,
Et vint à la poyſſonnerie,
Et les laiſſa dela les pontz,
Quaſy plains de melencolie;
Il marchanda à chere lye,
Ung pannier tout plain de poyſſon,
Et ſembloit je vous certiffie
Qu'il fuſt homme de grant façon.
Maiſtre Françoys fut diligent
D'achapter, non pas de payer,
Et qu'il bailleroit de l'argent
Tout comptant au porte pannier.
Ilz partent ſans plus plaidoyer,
Et paſſerent par Noſtre Dame;
Là ou il vit le Penancier,
Qui confeſſoit homme ou femme.
Quant il le vit a peu de plait
Il luy diſt, Monſieur je vous prie
Que deſpechez s'il vous plaiſt
Mon nepveu, car je vous affie,

Qu'il est en telle resverie,
Vers Dieu il est fort negligent,
Il est en telle melencolie,
Qu'il ne parle rien que d'argent.
Vrayement ce dit le Penancier,
Tres voulentiers on le fera.
Maistre Françoys print le pannier,
Et dit, mon amy venez ça,
Vela qui vous depeschera
Incontinent qu'il aura faict.
Adonc maistre Françoys s'en va,
A tout le pannier en effect,
Quant le Penancier eut parfaict
De confesser la creature,
Gaigne denier par dit parfaict,
Acourut vers luy bonne alleure
Disant, Monseigneur je vous asseure,
S'il vous plaisoit prendre loysir,
De me despecher à ceste heure,
Vous me feriez ung grant plaisir.
Je le vueil bien en verité,
Dist le Penancier par ma foy,
Or dictes *Benedicité*,
Et puis je vous confesseray,
En apres je vous absouldray
Ainsi que je doy faire,
Puis penitence vous bauldra,
Qui vous sera bien necessaire.
Quel confesser, dist le povre homme,
Fus-je pas à Pasque absoulz?
Que bon gré sainct Pierre de Romme,
Je demande cinquante soulz,
Qu'esse cy, à qui sommes nous?
Ma maistraisse est bien arrivée,
A coup à coup despechez vous,
Payez mon panier de marée.

Ha ! mon amy ſe n'eſt pas jeu,
Diſt le Penancier ſeurement,
Il vous fault bien penſer à Dieu,
Et le ſupplier humblement.
Que bon gré en ayt mon ſerment,
Diſt ceſt homme ſans contredit.
Deſpechez moy legierement
Ainſi que le Seigneur a dit.
Alors le Penancier vit bien
Qu'il y eut quelque tromperie,
Quant il entendit le moyen
Il congneut bien la joncherie.
Le povre homme je vous affie
Ne priſa pas bien la façon,
Car il n'eut je vous certifie
Or ne argent de ſon poyſſon.
Maiſtre Françoys par ſon blaſon
Trouva la façon & maniere,
D'avoir marée à grant foyſon,
Pour gaudir & faire grant chere.
S'eſtoit la mere nourriciere
De ceulz qui n'avoyent point d'argent
A tromper devant & derriere,
Eſtoit ung homme diligent.

La maniere comment ilz eurent des trippes.

QUE fiſt il à peu de plet,
S'adviſa de grant joncherie,
Il fiſt laver le cul bien net
A ung gallant je vous affie,
Diſant qu'il convient qu'il eſpie
Quant ſera devant la trippiere,
Monſtré ton cul par raillerie,

Puis apres nous ferons grant chiere.
Le compaignon ne faillit pas,
Foy que doy saint Remy de Reins,
A Petit Pont vint par compas,
Son cul descouvrit jusques aux rains;
Quant maistre Françoys vit ce train,
Dieu sçet s'il fit piteuses lippes,
Car il tenoit entre ses mains
Du foye, du polmon & des trippes.
Comment s'il fust plain de despit,
Et courroucé amerement,
Il haulsa la main ung petit,
Et le frappa bien rudement
Des trippes par le fondement,
Puis sans faire plus long quaquet,
Les voulut tout incontinent
Remettre dedans le baquet;
La trippiere ne les voulut reprendre,
Maistre Françoys sans demourer,
S'en alla sans compte luy rendre.
Par ainsi vous povez entendre,
Qu'ilz eurent trippes & marée,
Mais apres fault du pain tendre,
Pour ce disner à grant risée.

La maniere comment ilz eurent du pain.

IL s'en vint chez ung boulanger,
Affin de mieulx fornir son train,
Contrefaisant de l'escuyer
Ou maistre d'hostel pour certain,
Et commanda que tout souldain
Cy pris, cy mis, on chappellast
Cinq ou six douzaines de pain,

Et que bien toſt on ſe haſtaſt.
Quant la moytié fut chappellé,
En une hotte le fiſt mettre,
Comment s'il fuſt de pres haſté,
Il pria & requiſt au maiſtre,
Qu'aucun ſe voulſiſt entremettre
D'apporter apres luy courant
Le pain chappellé en ſon eſtre,
Tandis qu'on fiſt le demourant;
Le varlet le miſt ſur ſon col,
Après maiſtre Françoys le porte;
Et arriva ſoit dur ou mol,
Empres une grant vielle porte,
Le varlet deſcharga ſa hotte,
Et fut envoyé tout courant,
Haſtivement tenant ſa hotte,
Pour requerir le demourant.
Maiſtre Françoys ſans contredit
N'attendit pas la revenüe,
Il eut du pain par ſon edit,
Pour fornir ſa franche repüe.
Le boulengier ſans attendüe
Revint, mais ne le trouva point.
Son maiſtre de dueil treſſüe,
Qu'on l'avoit trompé en ce point.

La maniere comment ilz eurent du vin.

APRES qu'il fut fourny de vivres,
Il fault avoir la memoire
Que s'ilz vouloyent ce jour eſtre yvres,
Il failloit qu'ilz euſſent à boire.
Maiſtre Françoys debvez croire,
Emprunta deux grans brotz de boys,

Disant qu'il estoit necessaire
D'avoir du vin par ambageoys.
L'ung fist emplir de belle eaue clere
Et vint à la pomme de pin,
Portant ses deux brocs sans renchere,
Demandant s'ilz avoient bon vin,
Et qu'on luy emplist du plus fin,
Mais qu'il fust bon & amoureux.
On luy emplist pour faire fin
D'ung tres bon vin blanc de Baigneux.
Maistre Françoys print les deux brocs,
L'ung apres l'autre les bouta;
Incontinent par bon propos,
Sans se haster il demanda
Au varlet quel vin est cela;
Il luy dist vin blanc de baigneux;
Ostez, ostez cela,
Car par ma foy point je n'en veulx.
Qu'esse cy estes vous bejaulne?
Vuidez moy mon broc vistement,
Je demande du vin de Beaulne,
Qui soit bon & non aultrement.
Et en parlant subtillement
Le broc qui estoit d'eaue plain,
Luy changea à pur & à plain,
Par ce point ilz eurent du vin
Par fine force de tromper,
Sans aller parler au devin
Ilz repurent per ou non per.
Mais le beau jeu fut à souper;
Car maistre Françoys à brief mot
Leur dist je me vueil occuper,
Que nous mangerons du rost.

La

La maniere comment ilz eurent du roſt.

IL fut appointé qu'il yroit
Devant l'eſtal d'ung rotiſſeur,
Et de la chair marchanderoit,
Contrefaiſant du gaudiſſeur,
Et pour trouver moyen meilleur;
Faignant que point on ne ſe joue,
Il viendroit ung entrepreneur,
Qui luy bailleroit ſur la joue.
Il vint à la roſtiſſerie,
En marchandant de la viande,
L'autre vint de chere marrie,
Qu'eſt-ce que ce paillart demande?
Luy baillant une buffe grande,
En luy diſant mainte reproche.
Quant il vit qu'il eut ceſte offrande,
Empoigna du roſt plaine broche.
Celuy qui bailla le ſoufflet
Fuiſt bien toſt à motz expres.
Maiſtre Françoys ſans plus de plet;
A tout ſon roſt courut apres,
Ainſi ſans faire long proces,
Ilz repurent de cueur devot,
Et eurent par leur grant exces,
Pain, vin, chair, poiſſon, & roſt.
Et pour la premiere repüe,
Dont apres ſera mention,
Bien digne d'eſtre ramentüe,
Et miſe en revelation.
Et pourtant ſans correction,
Affin que l'en en parle encore,
Comme nouvelle invention,

Redigée ſera par memoire.
Or advint de coup d'aventure ;
Que les ſuppoſtz devant nommez
Ne cherchoyent rien par droiċture
Que gens en richeſſes renommez.
Ung jour qu'ilz eſtoyent affamez,
En la porte d'ung bon longis
Virent entrer ſans eſtre armez,
Embaſſadeurs de loing pays.
Si penſerent à eulx, comment
Ilz pourroyent pour l'heure repaiſtre.
Et ſelon leur entendement,
L'ung d'eulx s'aprocha du maiſtre
D'hoſtel, & ſe fiſt acongnoiſtre,
Diſant quil luy enſeigneroit
Le hault, le bas marché, pour eſtre
Par luy conduyt, s'il luy plaiſoit.
Je croy bien que monſeigneur le maiſtre
Qui du bas meſtier eſtoit tendre,
Fiſt ce gallant tres bien repaiſtre,
Et luy commenda charge prendre
De la cuyſine, d'y entendre,
Tant que leurs train departira,
Et bien payera ſans attendre,
A ſon gré quant il s'en yra.
Lors s'en vint à ſes compaignons
Dire noſtre eſcot eſt payé,
Je ſuis ja l'ung des grans mignons
De leans & mieulx avoyé,
Car le maiſtre m'a envoyé
Par la ville pour ſoy ſortir,
Mais ſe mon ſens n'eſt deſvoyé,
Bien brief je l'en feray repentir.
Va, luy dirent ſes compaignons,
Et eſguiſe tout ton engin
A nous rechauffer les rongnons ;

Et nous fais boire de bon vin
Passe tous les sens Pathelin,
De Villon & pauque denaire
Car se venir peulx en la fin,
Passé seras maistre ordinaire.
Ce gallant vint en la maison,
Où estoyt logé l'embassade
Où les seigneurs par beau blason,
Devisoyent rondeau ou ballade,
Il estoit miste, gent & sade
Bien abitüé & bien empoint,
Robbe fourrée pourpoint d'ostade;
Il entendoit son contrepoint.
Le principal ambassadeur
Aymoit ung peu le bas mestier,
Dont le gallant fut à honneur,
C'estoyt quasi tout son mestier
Et luy compta que à son quartier
Avoit de femme largement
Qui estoyent, s'il estoit mestier,
A son joly commendement.
Le gallant fut entretenu
Par ce seigneur venu nouveau,
Et leans il fut retenu,
Pour estre fin franc macquereau.
Le jeu leur sembla si beau,
Aussi il fist si bonne mine,
Qu'il fut esleu sans nul appeau
Pour estre varlet de cuysine.
Les embassadeurs convoyerent
Seigneurs & bourgeois à disner,
Lesquelz voulentiers y allerent
Passer temps, point n'en fault doubter;
Toutesfoys vous debvez sçavoir,
Quelque chose que je vous dye,
Que l'ambassadeur pour tout veoir

Craignoit moult fort l'Epidimie ;
Ce gallant en fut adverty,
Qui non obstant fist bonne mine,
Et quant il fut pres de midi,
A l'heure qu'il est temps qu'on disne,
Il entra dedans la cuysine,
Manyant toute la viande,
Comme docteur en medecine
Qui tient malades en commande.
Tous les seigneurs le regarderent
Son train, ses façons & manieres,
Mais apres luy pas ne tasterent,
Aussi ne luy challoit-il gueres ;
Apres il print les esguieres,
Le vin, le clairé, l'ypocras,
Darioles, tartes entieres,
Il tasta de tout par compas.
Et povez bien entendre son cas ;
Quant il vit qu'il estoit saison
A bien jouer ne faillit pas,
Pour faire aux seigneur la raison ;
Si bien que dedans la maison
Demoura tout seul pour repaistre
Soustenant par fine achoison
Qui se douloit du cousté destre.
Lors y avoit une couchette
Ou il failloit faire la feste,
Et n'a dent qui ne luy cliquette,
Là ce mist commençant à braire
Que l'en fuist au presbytaire,
Pour faire le prebstre acourir
A tout dieu & l'autre ordinaire
Qui fault pour ung qui veult morir.
Quant les seigneurs virent le prebstre ;
Avec ses sacremens venir,
Chascun d'eulx eust bien voulu estre

Dehors, je n'en veulx point mentir;
Si grant hafte eurent d'en fortir,
Que la demourerent les vivres,
Dont les compaignons du martir
Furent troys jours & troys nuytz yvres.
Par ce point eurent la repüe
Franche chafcun des compaignons,
La fineffe le prebftre l'a leüe,
Affin de complaire aux mignons,
Mais les feigneurs dont nous parlons;
Eurent tous pour ce coup l'aubade,
Chafcun d'eulx fut, que nous ne faillons;
De la grant peur, troys jours malade.

La feconde repüe franche.

UNG lymoufin vint à Paris,
Pour aulcun proces qu'il avoit;
Quant il partit de fon pays
Pas grammant d'argent, il n'avoit;
Et toutesfoys il entendoit
Son faict, & avoit fouvenance,
Que fon cas mal fe porteroit
S'il n'avoit une repüe franche.
Ce lymoufin c'eft chofe vraye,
Qui n'avoit vaillant ung patart,
Se nommoit feigneur de Cambraye,
Sans qu'on le fuyvift à fon trac;
Plus rufé eftoit q'ung vieillart,
Et affamé comme ung vieil loup;
Avec monfigneur de Peneffac,
Et le feigneur de la Mefou.
Les troys feigneurs s'en retournerent
Car ilz eftoyent tous d'ung quartier,
Et dieu fçait s'ilz fe faluerent,

Ainsi qu'il en estoit mestier,
Toutesfoys ce bon escuyer
De Cambraye, propos final,
Fut esleu leur grant conseillier,
Et le governant principal.
Ilz conclurent pour le meilleur,
Que ce bon notable seigneur
Yroit veoir s'il pourroit trouver,
Quelque bon lieu pour soy loger,
Et selon qu'il trouveroit,
Aux aultres le racompteroit.
Or advint environ midy,
Qu'ilz estoyent de fain estourdis,
S'en vint à une hostellerie,
En la rüe de la mortellerie,
Ou pend l'enseigne du Pestel;
A bon logis & bon hostel,
Demandant s'on a que repaistre,
Ouy vrayment, ce dist le maistre,
Ne soyez de rien en soucy,
Car vous serez tresbien servy,
De pain, de vin, & de viande.
Pas grant chose je ne demande
Dist le bon seigneur de Cambraye,
Il n'y a guere que j'avoye
Desjuné, mais toutesfoys
Si ay-je disné maintesfoys
Que n'avoye pas tel appetit.
Se seigneur mengea ung petit,
Car il n'avoit guere d'argent,
Commendant qu'il fust diligent,
D'avoir quelque chose de bon,
Pour son soupper ung gras chapon,
Car il pensoit bien que le soir
Il devoit avec luy soupper
Des gentilz hommes de la court.

L'hosteſſe fut bien à ſon court,
Car quant vint à compter l'eſcot,
Le ſeigneur ne diſt oncques mot,
Mais tout ce qu'elle demanda
Ce gentil homme luy bailla,
Diſant vous compterez par raiſon;
Boutant ſon ſac ſoubz ſon eſſelle,
Et vint racompter la nouvelle
A ces compaignons & comment
Il failloit faire ſaigement.
Il fut dit à peu de parolles,
Pour eviter grans monopolles,
Que le ſeigneur de Peneſſac
Yroit devant loüer l'eſtat,
Et blaſonner la ſuffiſance
De ce ſeigneur, car ſans doubtance;
La choſe le valoit tresbien.
Et pour trouver meilleur moyen,
Il menroit en ſa compaignie,
En la maiſon la ſeigneurie.
Si vint demander à l'hoſteſſe,
Se ung ſeigneur plain de nobleſſe
Eſtoit logé en la maiſon.
L'hoſteſſe reſpondit que non,
Et que vrayement il n'y avoit
Q'ung lymouſin lequel debvoit
Venir au ſoir ſouper leans.
Ha! diſt-il, dame de ceans,
C'eſt celuy que nous demandons;
Par ma foy c'eſt le grant baron
Qui eſt arrivé au matin.
Je n'entens point voſtre latin,
Diſt l'hoſteſſe, vous parlez mal,
Il n'a jument ne cheval,
Il va à pied par faulte d'aſne.
Lors Peneſſac dit la dame

Il vient icy pour ung proces;
Il eſt appellant des exces
Qu'on luy a faictz en Lymouſin
Et va ainſi de pied, affin
Que ſon proces ſoit pluſtoſt faict.
L'hoſteſſe le creut en effaict.
Alors le ſeigneur de Cambraye
Arrive & dieu ſçait quel' joye,
Ces deux ſeigneurs icy luy firent,
Et le genoil embas tendirent
Auſſi toſt comme il fut venu,
Et par ce point il fut congneu
Qu'il eſtoit ſeigneur honnorable.
Le bon ſeigneur ſi vint à table,
En tenant bone gravité,
Vis-à-vis de l'autre coſté
S'aſſiſt le ſeigneur de l'hoſtel,
Et eurent du vin Dieu ſçait quel
Il ne failloit point demander.
Quant ce vint à l'eſcot compter,
L'hoſteſſe aſſez hault comptoit,
Mais au ſeigneur n'en challoit,
Faignant qu'il fuſt tout plain d'argent.
Lors il diſt qu'on fuſt diligent
De penſer faire les litz,
Car il vouloit en ce logis
Coucher puis apres par expres
Il print ſon ſac à ſes proces,
Et le bailla leans en garde
Diſant qu'on le contregarde,
Si de l'argent voulez avoir
Il ne fault que le demander,
L'hoſteſſe ne fut pas ingrate
En diſant je n'en ay pas haſte
N'eſpargnez rien qui ſoit ceans.
Ces ſeigneurs coucherent leans

L'efpace de cinq ou fix moys
Sans payer argent toutesfoys,
Non obftant ce qu'il demandoit
A fon hofteffe s'elle vouloit
Avoir de l'argent bien fouvent,
Mais il n'eftoit point bien content ;
De mettre fouvant main en bource,
L'hofteffe n'eftoit point rebource,
Et dift ne vous en foucyez,
Dieu merci j'ay argent affez
A voftre commandement.
  Ces mignons penferent comment
Ilz pourroyent retirer leur fac,
Et lors monfeigneur de Peneffac
Dift à ce baron de Cambraye,
Qu'il fe boutaft bien toft en voye,
Faignant qu'il eft embefongné.
  Ce feigneur vint tout refrongné
Vers l'hofteffe par bon moyen
Et luy dit mon cas va tres bien,
Mon proces eft ce jourd'huy jugé,
A coup qu'il n'y ait plus fongé,
Baillez moy mon fac fomme toute
Car j'ay peur & fays grant doubte,
Que les feigneurs foyent departis
  Il print fon fac à dieu vous dis
Je reviendray tout maintenant,
Il s'en alla diligemment,
A tout ces proces & fon fac ;
Et le feigneur de Peneffac,
Et de la maifon l'attendoyent ;
Lefquelz feigneurs fi s'esbatoyent ;
A recueillir les torches culz
Des feigneurs qui eftoyent venus
Aux chambres, & bien fe penfoyent
Que à quelque chofe fervoyent.

Ilz ôſterent tous ces proces,
De ce ſac & par motz expres
L'emplirent de ces torcheculz;
Puis au ſoir quant furent venuz
A leur logis, fut mis en garde,
Et pour mieulx mettre en ſauvegarde
Il fut bouté par grant humbleſſe
Avec les robbes de l'hoſteſſe,
Qui ſentoyent le muglias,
Au ſoir firent grant ralias,
Le landemain, & fut raiſon,
De partir il fut ſaiſon,
Pour s'en aller ſans revenir;
On cuydoit qu'ilz deuſſent venir
Lendemain ſoupper & diſner,
Pour leurs offices refiner,
Mais ilz ne vindrent onque puis,
Ilz faillirent cinq ou ſix nuitz
Dont l'hoſteſſe fut eſchet & mac,
Car elle n'oſoit ouvrir le ſac
Sans avoir le congé du juge,
Auquel avoit piteux deluge;
Tellement qu'il eſtoit neceſſaire,
Qu'on envoyaſt ung commiſſaire
Pour ouvrir ce ſac ſomme toute.
Quant il eſt venu ſans doubte,
Il lava ſes mains à bonne heure,
De peur de gaſter l'eſcripture,
Car à cela eſtoit expert.
Toutesfoys ſe ſac fut ouvert,
Mais quant il le vit ſi breneux,
Il s'en alla tout roupieux,
Cuydant que ce fuſt mocquerie,
Car il entendoit raillerie.
Ainſi partirent ces ſeigneurs
De Paris joyeulx en couraige;

De tromper furent inventeurs,
Cinq moys vesquirent d'aventaige,
De blasonner ilz firent raige,
Leur hoste fut par eulx vaincu;
Ilz ne laisserent pour tout gaige
Qu'ung sac tout plain de torchecu.

La repüe franche du souffreteux.

OU prins argent qui n'en a point?
Remede vivre daventaige;
Qui n'a robbe ne pourpoint,
Que pourroit il laisser pour gaige?
Toutesfoys qui auroit l'usaige
De dire quelque chansonnette,
Qui peust deffrayer le passaige,
Le payement ne seroit que honneste.

L'ACTEUR.

AINSI parloit ce souffreteux
Qui estoit fin de sa nature,
Moytié triste, moytié joyeulx,
Du palays partit bonne alleure
En disant qui ne s'adventure,
Il ne fera jamais beau fait,
Pour pourchasser sa nourriture,
Car il estoit de fain deffaict.
Pour trouver quelque tromperie,
Le gallant se voulut haster;
En la meilleure hostellerie,
Ou taverne, s'alla bouter,
Et commença à demander,
S'on avoit rien pour luy de bon;
Car il vouloit leans disner,
Et faire chere de façon,

Lors on demanda quelle viande ;
Il failloit à ce pelerin.
Il respondit, je ne demande
Q'une perdrix ou poussin,
Avec une pinte de vin
De Beaulne, qui soit frais tirée.
Et puis aprés pour faire fin,
Le cotteret & la bourrée.
Tout ce qui luy fut necessaire
Le varlet luy alla querir,
Le gallant s'en va mettre à table ;
Affin de mieulx se resjouyr,
Et disna la tout à loisir,
Mascant le sens, trenchant du saige ;
Mais il falut ains que partir,
Avoir ung morceau de fromage,
Adonc, dist le clerc, mon amy
Il fault compter, car vous avez,
Tout par tout sept soubz & demy,
Et convient que les me payez.

LE GALLANT.

JE ne sçay, comment les aurez,
Dist le gallant, par sainct Gille,
Je veulx bien que vous le saichez,
Je ne soustiens ne croix ne pille.

LE CLERC.

QUI n'a argent si laisse gaige,
N'est-ce pas le faict droicturier ?
Voulez vous vivre davantaige ?
Et n'avez maille ne denier ?
Estes vous larron ne meurtrier,
Par Dieu ains que d'icy je hobe ;
Vous me payerés pour abreger,
Ou vous y laisserez la robbe,

LE GALLANT.

QUANT est d'argent je n'en ay point ;
Affin de le dire tout hault,
Comment m'en iray-je en pourpoint,
Desnué comme ung marault ;
Dieu mercy je n'ay pas trop chault,
Mais s'il vous plaisoit m'employer,
Je vous serviray sans deffault,
Jusques à mon escot payer.

LE CLERC.

ET comment que sçavez vous faire ?
Dictes le moy tout plainement.

LE GALLANT.

QUOY ! toute chose necessaires,
Point ne fault demander comment ;
Je gaige que tout maintenant,
Que je chanteray ung couplet,
Si hault & si cler je me vant,
Que vous direz cela me plaist.

L'ACTEUR.

LORS le varlet voyant cecy
Fut content de ceste gaigeure,
Et pensa à luy mesmes ainsi
Qu'il attendroit ceste adventure ;
Il luy disoit pour tous debats
Qu'il payast l'escot bon alleure
Car son chant ne luy plaisoit pas.
L'accord fut dit, l'accord fut faict ;
Devant tous, non bas en derriere,

Lors ſe gallant tire de faict,
De dedens ſa gibeciere,
Une bource d'argent legiere,
Qui eſtoit pleine de Mereaulx.
Et chanta par bonne maniere
Haultement ces mots tous nouveaulx;
De ſa bourſe deſſus la table
Frappa, affin que je le notte,
Et comme choſe convenable,
Chanta ainſi à haulte notte.

Il fault payer ſon hoſte,
Tout au long chanta ce couplet,
Le varlet eſtant coſte à coſte,
Reſpondit cela bien me plaiſt,
Toutesfoys il n'entendoit pas
Qu'il ne fuſt de l'eſcot payé,
Parquoy il failloit ſur ce pas
De ſon ſens fut moult deſvoyé;
Devant tous fut notiffié,
Qu'il eſtoit gentil compaignon,
Et qu'il avoit par ſon traicté,
Bien diſné pour une chanſon.

Ceſt bien diſné quant on rechappe,
Sans desbourcer pas ung denier,
Et dire à dieu au tavernier,
En torchant ſon nez à la nappe.

La repüe du Pelletier.

UNG jour advint q'ung Pelletier,
Eſpouſa une belle femme,
Qui appetoit le bas meſtier,
En faiſant recorder la game,
Le Pelletier ſans penſer blaſme,
Ne s'en ſouſſioit q'ung petit,

Mieulx aymoit du vin une dragme
Que coucher dedans ung beau lict.
Ung Curé voyant cest affaire,
De la femme fut amoureulx,
Et pensa qu'a son presbytaire
Il maineroit ce maistre gueulx,
Il s'en vint à luy tout joyeulx,
A celle fin de le tromper,
En disant mon voysin je veulx,
Vous donner annuyt à soupper.
Le Pelletier en fut contant,
Car il ne vouloyt que repaistre,
Et alla tout incontinent
Faire grant chere avec le prestre,
Qui luy joua d'ung tour de maistre,
Disant ma robbe est deffourrée,
Il vous convient la main mettre
Affin qu'elle soit reffourrée.
Et bien ce dist le Pelletier,
Monseigneur j'en suis content,
Mais que m'en vueillez payer,
Je suis tout vostre seurement.
Il firent leur appoinctement,
Qu'il auroit pour tout inventoire,
Dix solz tournois entierement,
Et du vin largement pour boire.
Par ainsi qu'il la despecheroit,
Car il estoit necessaire,
Et que toute nuyt veilleroyt
Avec son clerc au presbitaire.
Il fut content de cest' affaire,
Mais le Curé les anferma,
Soubz la clef, sans grant noyse faire,
Puis hors de la maison alla.
Le Curé vint en la maison
Du Pelletier par ses fornettes,

Et trouva si bonne achoyson,
Qu'il fist tresbien ces besongnettes.
Ilz firent cent mille chosettes,
Car ainsi comme il me semble,
Ce fourreur pour la repüe franche,
Fut faict coqu bien fermement;
Et luy chargea la dame blanche
Qu'il y retournast hardiment,
Et que par son sainct sacrement,
Jamais nul jour ne l'oublira,
Mais luy fera hebergement,
Toutes les foys qu'il luy plaira.
Et pourtant se donne soy garde
Chascun qui aura belle femme,
Qu'on ne luy joüe telle aubade,
Pour la repüe c'est grant diffame;
Quant il est sçeu ce n'est que blasme;
Et reproche au temps advenir.
Vela de la repüe grant gaigne,
Pourtant ayez en souvenir.

La repüe franche des gallans sans soulcy.

UNE assemblée de compaignons
Nommez les gallans sans soucy;
Se trouverent entre deux pontz
Près le palays il est ainsi;
D'aultres y en avoit aussi
Qui aymoyent bien besoigne faicte,
Et estoient franc cueur aransi,
Et l'abbé de saincte souffrette.
Ces compaignons ainsi assemblez
Ne demanderent que repas;
D'argent ilz n'estoyent pas comblez;
Non pourtant ilz ne donnoyent p

Ilz

Ilz ſe boutèrent tous à tas,
A l'enſeigne du plat d'eſtaing,
Ou ilz repurent par compas,
Car ilz en avoyent grant beſoing.
Quant ce vint à l'eſcot compter,
Je croy que nully ne ce cource,
Mais le beau jeu eſt au païer
Quant il n'y a denier en bource,
Nul d'eulx n'avoit chere rebourſe
Pour de l'eſcot venir au bout.
Diſt ung gallant de plaine ſource,
Il n'en fault q'ung pour payer tout.
Ilz appointerent tous enſemble,
Que l'ung d'iceulx on banderoit,
Par ainſi ſelon qui me ſemble
Le premier qui empoigneroit,
Eſtoit dit que l'eſcot payeroit,
Mais en iceulx eut grant diſcord,
Chaſcun bendé eſtre vouloit,
Dont ne peurent eſtre d'acord.
Le varlet voyant ces debatz
Leur dit, nul de vous ne s'eſmoye;
Je ſuis content que par compas
Tout maintenant bandé je ſoye.
Les gallans en eurent grant joye,
Et le banderent en ce lieu,
Puis chaſcun d'eux ſi print la voye;
Pour s'en aller ſans dire à dieu.
Le varlet qui eſtoit bandé
Tournoit parmy la maiſon.
Il fut de l'eſcot prebendé
Par ceſte ſubtile chayſion.
Affin d'avoir proviſion
De l'eſcot, l'hoſte monte en hault;
Quant il vit ceſte invention,
A peu que le cueur ne luy fault.

En montant l'hoste fut happé
Par son varlet sans dire mot,
Disant je vous ay attrapé,
Il fault que vous payez l'escot,
Ou vous laisserez le surcot.
Dequoy il ne fut pas joyeulx,
Cuydant qu'il fust mathelineux.
Quant le varlet se desbenda,
Et la tromperie peult bien congnoistre;
Fut estonné quant regarda,
Et vit bien que c'estoit son maistre,
Pensés qu'il en eut belle lettre,
Car il parla lors à baston,
Et pour sa peine sans rien mettre;
Il eut quatre coups de baston.
Ainsi furent sans rien payer,
Les povres gallans delivrez
De la maison du tavernier
Ou ilz s'estoyent presque enyvrez
De vin qu'on leur avoit livrez,
Pour boire à plain gobelet,
Que paya le povre varlet.
Et ce soit vray ou certain,
Ainsi que m'ont dit cinq ou six,
Le cas advint au plat d'estain
Pres sainct Pierre de Assis;
Bien escheoit ung grant mercis
A tout le moins pour ce repas,
Et si ne payerent pas.
Aussi fut si bien aveuglé,
Le povre varlet malheureulx,
Qui fut de tout cela sanglé,
Et faillust qu'il payast pour eulx;
Et s'en allerent tous joyeulx
Les mignons torchant leur visaige
Qui avoyent disné daventaige.

La repüe faicte auprés de Montfaulcon.

POUR passer temps joyeusement,
Racompter vueil une repüe,
Qui fut faicte subtillement
Pres Montfaulcon, c'est chose sçeüe;
Et diray la desconvenüe
Qu'il advint de fins ouvriers,
Aussi y sera ramentüe
La finesse de ces escolliers.

Quant compaignons sont desbauchez
Ilz ne cerchent que compaignie,
Plusieurs ont leurs vins vendangez,
Et beu quasy jusques à la lye.

Or advint que grant mesgnie
De compaignons se rencontrerent,
Et sans trouver la saison chere,
Chascun d'eulx se resjouyssoit
Disant bons motz, faisant grant chere;
Par ce point le temps se passoit.

Mais l'ung d'eulx promis avoit
De coucher avec une garce,
Et aux aultres le racomptoit
Par jeu en maniere de farce.

Tant parlerent du bas mestier
Qui fut conclud par leur façon
Qu'ilz yroyent ce soir la coucher
Pres le gibet de Montfaulcon,
Et auroyent pour provision
Ung pasté de façon subtille,
Et meneroyent en conclusion
Avec eulx chasc'un une fille.

Ce pasté, je vous respons,
Fut faict sans demander qu'il coste;

Car il y avoit six chapons
Sans la chair que point je ne boute,
On y eust bien tourné le coute,
Tant estoit grant n'en doubtez.
Le prince des sotz & sa routte,
En eussent esté bien souppez :
Deux escolliers voyant le cas ;
Qui ne sçavoyent rien de tromper,
Sans prendre conseil d'advocatz,
Ilz se voullurent occuper,
Pensant à eulx comme atrapper
Les pourroyent d'estoc ou de henche ;
Car ilz voulloyent ce soir soupper
Et avoir une repüe franche.
Sans aller parler au devin,
L'ung prist ce pasté de façon,
L'autre emporta ung broc de vin ;
Du pain assez selon raison
Et allerent vers Montfaulcon
Ou estoit toute l'assemblée :
Filles y avoit à foyson,
Faisant chere desmesurée.
Aussi juste comme l'orloge,
Par devis & par bonne maniere
Ilz entrerent dedans leur loge,
Esperant de faire grant chiere
Et tasterent devant & derriere
Les povres filles hault & bas.
Les escolliers sans nulle fable,
Voyant ceste desconvenüe,
Vestirent habitz de diable
Et vindrent là sans attendüe ;
L'ung ung croc, l'aultre une massüe ;
Pour avoir la franche repüe,
Vindrent assaillir les gallans,
Disant à mort, à mort, à mort,

Prenez à ces chesnes de fer
Ribaulx, putains par desconfort;
Et les amenez en enfer;
Ilz seront avec Lucifer
Au plus parfond de la chauldiere;
Et puis pour mieulx les eschauffer
Gettez seront en la riviere.
L'ung des gallans pour abbreger,
Respondit, ma vie est finée
En enfer me fault heberger,
Vecy ma derniere journée,
Or suis bien ame dampnée,
Nostre peché nous a attains,
Car nous yrons sans demourer
En enfer avec ces putains.
Se vous les eussiez veu foüyr;
Jamais ne vistes si beau jeu,
L'ung à mont, l'autre à val courir;
Chasc'un d'eulx ne pensoit qu'a Dieu;
Ilz s'en fouyrent de ce lieu,
Et laisserent pain, vin, viande,
Criant sainct Jehan & sainct Mathieu
A qui ilz feroyent leur offrande.
Noz escolliers voyant cecy,
Non obstant leur habit du diable,
Furent alors hors de soulcy,
Et s'assirent trestous à table,
Et Dieu sçait si firent la galle
Entour le vin & le pasté,
Et repeurent pour fin finalle
De ce qui estoit apresté.
C'est bien trop qui rien ne paye;
Et qui peut vivre d'adventaige,
Sans desbourcer or ne monnoye.
En usant de joyeulx langaige
Les escolliers de bon couraige,

Passerent temps joyeusement,
Sans payer argent ne gaige,
Et si repeurent franchement.
Se vous voullez suyvre l'escolle
De ceulx qui vivent franchement,
Lisez en cestuy prothecolle,
Et voyez la façon comment,
Mettez y vostre entendement
A faire comme ilz faisoyent,
Et s'il n'y a empeschement,
Vous vivrez comme ilz vivoyent.

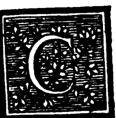
*Fin des repües franches de maistre
François Villon.*



S'ENSUIT

LE MONOLOGUE

Du franc archier de Baignollet, avec son Epitaphe.


'EST à meshuy, j'ay beau corner,
Or ça il s'en fault retourner
Maulgré ses dentz en sa maison
Si ne vis-je pieça saison
Ou j'eusse si hardy couraige
Que j'ay. Par la mor bieu j'enraige
Que je n'ay à qui me combattre,
Y-a-il homme qui à quatre,
Dy-je, y-a il quatre qui veullent
Combatre à moy, se tost recueillent
Mon gantelet, vela pour gaige.
Par le sang bieu je ne crains paige
S'il n'a point plus de quatorze ans.
J'ay autresfoys tenu les rencz
Dieu mercy & gaigné le pris
Contre cinq Angloys que je pris,
Povres prisonniers desnuez,
Si tost que je les eu ruez,
Ce fut au siege d'Alençon,
Les troys se misrent à rançon
Et le quatriesme s'en fuit.
Incontinent que l'autre ouyt
Ce bruit, il me print à la gorge;
Se je n'eusse crié sainct George
Combien que je suis bon Françoys,

Sang bieu il m'euſt tué ançoys
Que perſonne m'euſt ſecouru.
Et quant je me ſenty feru
D'une bouteille qu'il caſſa
Sur ma teſte, venez va ça,
Dis-je lors que chaſcun s'appaiſe
Je ne quiers point faire de noiſe :
Ventre bieu & beuvons enſemble.
Poſé ſoit ores que je tremble,
Sang bieu ! je ne vous crains pas maille.

Cy dit ung quidem par derriere les gens, Coquericoq.

Q'UESSE cy j'ay oüy poullaille
Chanter chez quelque bonne vielle,
Il convient que je la reſveille ;
Poullaille font icy leurs nidz,
Ceſt du demourant d'Ancenys
Par ma foy ou de Champ tourſé ;
Helas que je me vis courſé
De la mort d'ung de mes nepveux,
J'euz d'ung canon par les cheveux,
Qui me vint cheoir tout droit en barbe ;
Mais je m'eſcriay ſaincte Barbe,
Vueille moy ayder à ce coup,
Et je t'ayderay l'autre coup.
Adonc le canon m'esbranſla,
Et vint ceſte fortune là
Quant nous euſmes le fort conquis ;
Le Baronnat & le Marquis,
Cran curſo l'Aigle & Breſſoyere,
Acoururent pour veoir l'hiſtoire,
La Rochefouquault l'Amiral
Auſſi Benil ſon atirail,

Pontievre; tous les capitaines
Y deſchauſſerent leurs mitaines
De fer, de peur de m'affoler,
Et ſi me vindrent acoler
A terre ou j'eſtoye meshaigné.
De peur de dire il n'a daigné,
Combien que je fuſſe malade,
Je mis la main à la ſalade,
Car elle m'eſtouffoit le viſaige,
Ha diſt le Marquis, ton outraige
Te fera une foys mourir,
Car il m'avoit bien veu courir
Oultre l'oſt devant le chaſteau.
Helas g'y perdy mon manteau
Car je cuidoye d'une poterne
Que ce fuſt l'huys d'une taverne;
Et moy tantoſt de pietonner,
Car quant on ouyt clarons ſonner
Il n'eſt couraige qui ne croiſſe,
Tout auſſi toſt ou eſſe ? ou eſſe ?
Et à brief parler je m'y fourre
Ne plus ne moins qu'en une bourre
Si ce n'euſt eſté la brairie
Du coſté devers la prairie,
Qui diſoit Pierre que faictes vous?
De nos gens qui crioent treſtous,
N'aſſaillez pas la baſſe court,
Tout ſeul je l'euſſe prins tout court
Certes, mais s'euſt eſté outraige;
Et ce n'euſt eſté ung paige
Qui nous vint trencher le chemin
Mon frere d'armes Guillemin
Et moy, Dieu luy pardoint pourtant,
Car quoy il nous en pend autant
A l'œil, nous euſſions ſans nulle faille.
Frappé au travers la bataille

Des Bretons ; mais nous apaisames
Noz couraiges & recullames :
Que dy-je ? nom pas reculer
Chose dont on doybve parler.
Ung rien jusque au lyon d'Angiers ;
Je ne craignoye que les dangiers,
Moy, je n'avoye peur d'aultre chose ;
Et quant la bataille fut close
D'artillerie grosse & gresle,
Vous eussez ouy pesle, mesle,
Tip, tap, sip, sap à la barriere
Aux esles devant & derriere,
J'en eu d'ung parmy la cuirace,
Les dames qui estoyent en la place
Si ne craignoyent que le coullart,
Certes j'estoye bien paillart :
J'en avoye ung si portatif,
Se je n'eusse esté si hastif
De mettre le feu en la pouldre,
J'eusse destruit & mis en fouldre
Tout quanque avoit de damoiselles.
Il porte deux pierres jumelles
Mon coullart, jamais n'en a moins.
Et dames de joindre les mains,
Quant ilz virent donner l'assault,
Les ungs si servoyent du courtault
Si dru, si net, si sec que terre,
Et puis quoy ? parmy ce tonnerre
Vous eussez ouy sonner trompilles
Pour faire dancer jeunes filles
Au son du courtault haultement,
Quant g'y pense par mon serment
C'est vaine guerre qu'avec femmes,
J'avoye tousjours pitié des dames.
Veu q'ung courtault tresperce ung mur,
Ilz auroyent le ventre bien dur

S'il ne paſſoit oultre, penſez
Qu'on leur euſt faict du mal aſſez;
Se l'en n'euſt eu noble couraige,
Meſmes ces pehons de villaige,
J'entens pehons de plat pays,
Ne ſe fuſſent point esbahis
De leur mal faire, mais nous ſommes
Tousjours entre nous gentilz hommes
Au guet deſſus la villenaille,
J'etoye pardeça la bataille
Tousjours la lance, ou boutaille
Sur la cuiſſe, c'eſtoit merveille,
Merveille de me regarder.
Il vint ung Breton eſtrader
Qui faiſoit rage d'une lance:
Mais il avoit de jeune enfance
Les rains rompus, c'eſtoit dommaige.
Il vint tout ſeul par ſon oultrage
Eſtrader par mont & par val,
Pour bien pourbondir ung cheval
Il faiſoit feu, voire & flambe.
Mais je luy tranchy une jambe
D'ung revers juſques à la hanche,
Et fis ce coup là au Dimenche,
Que dy-je? ung lundy matin,
Il ne ſervoit que de ſatin
Tant craignoit à grever ſes reyns.
Voulentiers frappoit aux chamfrains
D'ung cheval, quant venoit en jouſte
Ou droit à la queue ſans doubte,
Point il ne frappoit ſon rouſſin
Pource qu'il avoit le farcin,
Que d'ung baſton court & noailleux,
Deſſus ſa teſte & cheveulx,
De peur de le faire clocher;
Auſſi de peur de tresbucher,

Il alloit son beau pas tric, trac;
Et ung grant panon de bissac
Voulentiers portoit sur sa teste,
D'ung tel homme fault faire feste,
Autant que d'ung million d'or.
Gens darme, c'est ung grant tresor;
S'il vault riens il ne fault pas dire,
J'ay fait raige avec la Hire.
Je l'ay servy trestout mon aage,
Je fus gros vallet, & puis page,
Archier, & puis je pris la lance,
Et là vous portoye sur la pense
Tousjours troussé comme une coche,
Et puis monseigneur de la Roche
Qui Dieu pardoint me print pour paige.
J'estoye gent & beau de visaige,
Je chantoye & brouilloye des flustes,
Et si tiroye entre deux butes,
A brief parler j'estoye ainsi
Mignon comme cest enfant s'y
Je n'avoys grammment plus d'aage;
Or ça ça par ou assauldray-je
Ce coc que j'ay ouy chanter,
A petit parler, bien vanter,
Il fault assaillir cest hostel.

Adonc apperçoit le franc archier ung espoventail de cheneviere faict en façon d'ung gendarme, croix blanche devant, & croix noire derriere, en sa main tenant une arbaleste.

HA ! le sacrement de l'autel,
Je suis affoibli, qu'esse c'y.
Ha ! monseigneur pour Dieu mercy,
Hault le trait qu'aye la vie franche,
Je voy bien à vostre croix blanche
Que nous sommes tout d'ung party,

Dont tous les diables est il sorty
Tout seulet ainsi effroyé ;
Comment estes vous desvoyé,
Mettez jus je gage l'amende,
Et pour Dieu mon amy desbende,
Au hault ou au loing ton baston.

Adonc il advise sa croix noire.

Par le sang bieu c'est ung Breton,
Et je dy que je suis Françoys ;
Il est fait de toy ceste foys,
C'est Pernet du party contraire ;
Hen Dieu & ou voulez vous traire ?
Vous ne sçavez pas que vous faictes,
Dea je suis Breton si vous l'estes,
Vive sainct Denis, ou sainct Yve,
Ne m'en chault qui, mais que je vive.
Par ma foy monseigneur mon maistre,
Se vous voulez sçavoir mon estre
Ma mere fut née d'Anjou,
Et mon pere je ne sçay d'ou,
Sinon que j'ouy reveller,
Qu'il fut natif de Mompelier,
Comment sçauray-je vostre nom ?
Monseigneur Rollant, ou Yvon,
Mort seray quant il vous plaira.
Et comment il ne cessera
Meshuy de me persecuter,
Et si ne me veult escouter
En l'honneur de la passion
De Dieu que j'aye confession,
Car je me sens ja fort malade ;
Or tenez vela ma salade
Qui n'est froissée ne couppée,
Je la vous rens & mon espée,
Et faictes prier Dieu pour moy ;

Je vous laiſſe ſur voſtre foy
Ung veu que je doibs à ſainct Jacques;
Pour le faire prendrez mon jacques,
Ma ceinture & mon cornet.
Tu meurs bien maulgré toy, Pernet,
Voire maulgré toy & à force,
Puis qu'endurer fault, ceſſe force,
Priez pour l'ame s'il vous plaiſt
Du franc archier de Baignolet,
Et m'eſcripvez à ung paraphe
Sur moy ce petit epitaphe.

Cy giſt Pernet franc archier;
Qui c'y mourut ſans deſmarcher,
Car de fuir n'eut onc eſpace,
Lequel Dieu par ſa ſaincte grace
Mette es cieulx avecques les ames
Des francs archiers, & des gens d'armes.
Arriere de arbaleſtriers,
Je les hay tous, ce ſont meurdriers;
Je les congnois bien de pieça,
Et mourut l'an qu'il treſpaſſa.

Vela tout, les motz ſont tres beaux;
Or vous me lairrez mes hoſeaulx,
Car ſe j'alloye en paradis
A cheval, comme fiſt jadis
Sainct Martin, & auſſi ſainct George;
J'en feroye bien plus preſt, or je
Vous laiſſe gantelet & dague,
Car au ſurplus je n'ay plus bague
Dequoy je me puiſſe deffendre:
Attendez, me voulez vous prendre
En deſaroy, je me confeſſe
A Dieu, tendis qu'il n'y a preſſe,
A la vierge & à tous ſainctz,
Or meurs-je les membres tous ſains;

Et tout en bon point ſe me ſemble ;
Je n'ay mal ſinon que je tramble
De peur, & de malle froidure.
Et de mes cinq cens de nature,
Cinq cens, ou prins qui ne les emble,
Je n'en veiz onques cinq cens enſemble
Par ma foy n'en or ne en monnoye,
Pour neant m'en confeſſeroye,
Oncques enſemble n'en veiz deux.
Et de mes ſept pechez mortelz,
Il fault bien que m'en ſupportez,
Sur moy je les ay trop portez
Je les metz jus avec mon jacques,
J'euſſe attendu juſques à paſques,
Mais vecy ung avancement
Et du premier commendement
De la loy qui dit qu'on doibt croire ;
Non pas l'eſtoc quant on va boire,
Cela s'entend en ung ſeul Dieu.
Jamais ne me trouvay en lieu
Ou g'y creuſſe mieulx qu'a ceſte heure ;
Mais qu'a ce beſoing me ſecueure
Ne desbendez je ne me fuys,
Helas je ſuis mort ou je ſuis,
Je ſuis auſſi ſimple, auſſi coy
Comme une pucelle, car quoy
Dit le ſecond commendement
Qu'on ne jure Dieu vainement.
Non ay-je en vain, mais tres ferme ;
Ainſi que fait ung bon gendarme,
Car il n'eſt rien craint s'il ne jure.
Le tiers nous enjoingt & procure
Et advertiſt & admonneſte,
Que on doit bien garder la feſte
Tant en hyver que en eſté.
J'ay tousjours faiſt voulentiers feſte,

De ce ne mentiray-je point.
Et le quatriesme nous enjoingt
Qu'on doit honnorer pere & mere;
J'ay tousjours honnoré mon pere,
En moy congnoissant gentilhomme.
De son costé combien qu'en somme
Sois villain, & de villenaille
Et pour Dieu mon amy que j'aille
Jusques amen misericorde.
Relevez ung peu vostre corde,
Ferez que le traict ne me blesse.
Item morbieu je me confesse
Du cinquiesme, sequentement,
Deffend-il pas expressement
Que nul si ne soit point meurtrier?
Las mon seigneur l'arbalestrier
Gardez bien ce commandement,
Quant à moy par mon sacrement
Meurdre ne fis onc qu'en poullaille.
L'aultre commendement nous baille
Qu'on n'emble rien, ce ne fis oncque;
Car en lieu n'en place quelquoncques
Je n'euz loysir de rien embler,
J'ay assez à qu'il resembler,
En ce point je n'ay point meffait;
Car se l'en m'eust pris sur le fait,
Dieu sçet comme il me fust mescheu.

Cy laisse tomber à terre l'espovantail celluy qui le tient.

LAS monseigneur vous estes cheu,
Jesus & qui vous a bouté?
Dictes se n'ay-je pas esté
Vrayement, ou diable ne m'emporte
Au cas, dictes je m'en raporte,
A tous ceulz qui sont çy beau sire.

Affin

Affin que ne vueillez pas dire;
Que se demain ou pour demain,
Au fort baillez moy vostre main,
Je vous ayderay à lever.
Mais ne me vueillez pas grever,
J'ay pitié de vostre fortune.

C'y apperçoyt le franc archier, de l'espoventail que ce n'est pas ung homme.

PAR le corps bieu j'en ay pour une,
Il n'a pié ne main, il ne hobe,
Par le corps bieu c'est une robe
Plaine, dequoy? charbieu de paille.
Qu'esse c'y morbieu on se raille
Se cuiday-je, des gens de guerre;
Que la fievre quartaine serre
Celluy qui vous a mis icy
Je le feray le plus marry
Par la vertu bieu qu'il fut oncques.
Se mocque-on de moy quelconques.
Et ce n'est j'advou sainct Pierre,
Qu'un espoventail de cheneviere,
Que le vent a c'y abatu.
La mort bieu vous serez batu
Tout au travers de ceste espée.
Quant la robbe seroit couppée
Ce seroit ung tres grant dommaige.
Je vous emporteray pour gaige
Toutesfoys apres tout hutin,
Au fort ce sera mon butin,
Que je rapporte de la guerre.
On s'est bien raillé de toy, Pierre,
La charbieu saincte & beniste
Vous eussiez eu l'assault bien viste
Se j'eusse sçeu vostre prouesse.

Vous euſſiez toſt eu la renverſe,
Voire quelque paour que j'en euſſe.
Or pleuſt à Jeſus que je fuſſe
A tout cecy en maiſon
Qu'il poiſſe mengié à foiſon
De paille, elle chiet par derriere,
C'eſt paine pour la chamberiere
De la porter hors de ce lieu ;
Seigneurs je vous comment à Dieu,
Et ſe l'on vous vient demander
Qu'eſt devenu le franc archier,
Dictes qu'il n'eſt pas mort encor
Et qu'il emporte dague & cor
Et reviendra par c'y de brief,
A dieu je m'en vois au relief.

Fin du Monologue du franc archier de Baignollet.



DIALOGUE

De Messieurs de Mallepaye & de Baillevant.

B. Monsieur de Baillevant. M. Quoy
. B. De neuf. M. On nous tient en aboy,
Comme despourveux malureux.
B. Si j'avoye autant que je doy,
Sang bieu je seroye chez le Roy,
Un page apres moy, voyre deux.
M. Nous sommes francs. B. Adventureux.
M. Riches. B. Bien aisés. M. Plantureux.
B. Voire de souhais. M. C'est assez.
B. Gentilz hommes. M. Hardis. B. Et preux.
M. Par l'huys. B. Du joly souffreteux.
M. Heritiers. B. De gaiges cassez.
M. Nous sommes puis troys ans passez
Si mainces. B. Si mal compassez.
M. Si simples. B. Ligiers comme vent.
M. Si esbaudiz.
B. Si mal tapiz.
M. De donner pour Dieu dispensez,
Car nous jeusnons assez souvent.
B. Hée Monsieur de Mallepaye
Qui peult trouver soubz quelque amant
Deux ou troys mille escus : quelle proye!
M. Nous ferions bruyt. B. Toutalesment.
M. Le quartier en vault l'arpent.
B. Pardieu monsieur de Mallepaye.
M. Je escriptz contre ces murs. B. Je raye;

Puis de charbon & puis de croye.
M. Je raille. B. Je fays chere a tous.
M. Nous avons beau coucher en raye,
L'oreille au vent la guelle baye,
On ne faict point porchatz de nous.
B. Helas, feront nous jamais foulx.
M. Il ne fault que deux ou troys coups
Pour nous remonter. B. Doux.
M. Droictz. B. Drutz.
M. Pour fringuer. B. Pour porter le houx.
M. Gens. B. A dire dont venez vous?
De feriez tous recreux.
M. Francs. B. Fins. M. Froictz. B. Fors. M. Grans.
B. Gros. M. Efcreux.
B. Et s'ilz n'avions nulz biens acreux.
M. Nous debvons. B. On nous doibt. M. Four-raige.
B. Entretenus. M. Comme poux creux
B. Jurons fang bieu nous ferons creux,
Arrriere piettons de village.
M. Ne fuis-je pas beau perfonnaige.
B. J'ay train de feigneur. M. Pas de faige.
B. Reffourdant. M. Comme bel alain.
B. Pathelin en main. M. Dire raige.
B. Et par la mort bieu c'eft dommaige
Que ne mettons villains en run.
M. Hée cinq cens efcus. B. C'eft egrun.
M. Quant j'en ay j'en offre à chafcun,
Et fuis bien aife quant j'en prefte.
B. Mes rentes font fur le commun,
Mais povres gens n'en ont pas ung,
Je m'y romperoye pour neant la tefte.
M. S'il nous povoyt venir quelque enquefte,
Quelque mandement ou requefte,
Ou quelque bonne commiffion.
B. Mais en quelque banquet honnefte

Faire acroire à ceſt ou à ceſte ;
La Pragmatique ſanction.
M. Et ſi elle y croit ? B. Promiſion.
M. Si elle promect. B. Monicion.
M. Si on l'admoneſte. B. Que on marchande.
M. Si on faict marché. B. Fruiction.
M. Se on fruict. B. La petition,
En forme de belle demande
D'ung beau cent eſcus. M. quel' viande
B. Qui l'auroit quant on la demande
On feroit. M. Quoy. B. Feu. M. S. Jehan voire.
B. On tauxeroit bien groſſe admende
Sur le faict de ceſte demande
Se j'enquictoye le petitoire
M. Quel bien ! B. Quel heur ! M. Quel acceſſoire !
B. Je me raffroichiz la memoire
Quant il m'en ſouvient. M. Quel plaiſir,
B. Se on nous bailloit par inventoire
Deux mil eſcuz en une armoire
Ilz n'auroient garde de y moyſir.
M. Qui peult prendre. B. Qui peult choiſir.
M. Gaigner. B. Eſpargner. M. Se ſaiſir
Nous ſerions par tout bien venu.
B. Ung ſonge. M. Mais quel. B. de plaiſir.
M. Nous prendrons ſi bien loiſir
De compter ne ſçay quantz eſcuz.
B. Nous ſommes bien entretenuz.
M. Aymez. B. Portez. M. Et ſouſtenuz.
B. De noz parens. M. de bonne race.
B. Rentes aſſez & revenuz,
Et ſi apreſent n'en avons nulz,
Ce n'eſt que malheur qui nous chaſſe.
M. Je n'en faix compte. B. Se reimaſſe.
M. Je volle par coups. B. Je tracaſſe
Puis au poil puis à la plume.

M. Je gaudis & si je rimasse
Que voulez vous il tient que ad ce
Que je ne l'ay pas de coustume.
B. D'honneur assez. M. Chascun en hume.
B. Je destains le feu. M. Je la hume.
B. Je mesbas. M. Je passe mon dueil.
B. Le plus souvent quant je me fume,
Je batteroye comme fert d'enclume,
Si je me trouvoye tout seul.
M. Je ris. B. Je bave sur mon seuil.
M. Je donne à quelque une ung guin dueil.
B. Je m'esbas à je ne sçay quoy.
M. J'entretiens. B. Je faiz bel acueil.
M. On me fait ce que je veueil,
Quant nous sommes mon paige & moy.
B. Je ne Demande qu'avoir de quoy
Belle amye, & vivre à requoy,
Faire tousjours bonne entreprise,
Belles armes, loyal au Roy.
M. Mais, trois poulx rempans en à boy,
Pour le gibier de la chemise.
B. Je porteroye pour devise
La marguerite en or assise,
Et le houlx par tout estandu.
M. Vostre cry quel. B. Nouvelle guise.
M. Riens en recepte tant en mise
Et toute somme, Item perdu.
B. Je vous seroye au residu
Gorgias sur le hault verd
Le bel estomac d'alouette.
M. Robbe. B. De gris blanc gris perdu
Bien emprunté & mal rendu
Payé d'une belle estiquette.
M. Puis la chaine d'or la baguette
Le latz de soye, la cornette
De velours ce bel affiquet.

B. Quant nous aurions fait noſtre emplete
La porte feroit bien eſtroicte
Se nous ne paſſions juſques au ticquet.
M. Nectelet. B. Gorgias. M. Friquet.
B. De vert. M. Touſjours quelque bouquet
Selon la ſaiſon de l'année.
B. Et de paige. M. Quelque naquet.
B. S'il vient haſart en ung banquet.
M. Le prendre entre bont & volée.
B. Aux ſurvenans. M. Chere meſlée.
B. Aux povres duppes. M. La havée.
B. Et aux ruſtes. M. Le jobelin.
B. Aux mignons de court. M. L'accollée.
B. Aux gens de meſmes. M. La riſée.
B. Et aux ouvriers. M. Le pathelin.
B. D'entretenir. M. Damoiſelin.
B. Et ſaluer. M. Bas comme luy.
B. Et diviſer. M. Motz tous nouveaulz.
B. Pour contenter le femenyn
Nous ferions plus d'ung eſclin
Que ung aultre de quinze Royaulx.
M. Hée cueurs joyeulx. B. Hée cueurs loyaulx.
M. Preſtz. B. Prins. M. Promps. B. Preux. M. Eſpeciaulx.
B. Aymez. M. Supportez. B. Bien reçeuz.
M. Nous devrions paſſer aux ſçeaulx
Envers les officiers royaulx
Comme meſſieurs les deſpourveux.
B. De congnoiſſance avons aſſez.
M. On nous a veux. B. Si francs ſi doulx.
M. Helas cent eſcuz nous ſont deubz.
B. Au fort ſi nous les euſſions euz
On ne tint plus compte de nous.
M. Nous avons faict plaiſir à tous.
B. Chere à dire dont venez vous.
M. Emerillonez. B. Advenans.

M. Cent escuz & juger des coups
On auroit beau mettre aux deux bouz
Se ne nous tenions des gaignans.
B. Nous sommes deux si beaulx gallans.
M. Fringans. B. Bruyans. M. Allans. B. Parlans.
M. Esmeux de franche volunté.
B. Aagez de sens. M. Et jeunes d'ans.
B. Bien guetz. M. Assez recreans.
B. Povres d'argent. M. Prou de santé.
B. Chascun de nous est habité.
M. Maison à Paris. B. Bien monté
Aussi bien aux champs que en la ville.
M. Il y a ceste malheurté
Que de l'argent que avons presté
Nous n'en arions croix ne pille.
B. Ou sont les cens & deux cens mille
Escus que nous avions en pille,
Quant chascun avoit bien du sien.
M. Au fort ce nous n'en avons mille
Nous sommes selon l'evangille
Des bien heureulx du temps ancien.
B. J'aymasse mieulx qu'il n'en fust rien.
M. Trouvons-en par quelque moyen.
B. Qu'en à apresent. M. Je ne sçay.
B. Hé ung angin parizien.
M. Art Lombart. B. Franc praticien
Pour faire a present ung essay.
M. Je vis le temps que j'avanssay
L'argent de chose, & adressay
Tel & tel & tel benefice.
B. Et mais moy quant je commence
Monseigneur tel & luy pourchasse
Moy mesmes tout seul son office.
M. J'ay esté tousjours à tout propice,
Mais je crains. B. Et quoy ? M. Qu'avarice

Nous ſurprint ſi devenyons riches.
B. Riches quoy, ceſte faulce liſſe ?
Pouvreté nous tient en ſa liſſe.
M. C'eſt ce qui nous faict eſtre chiches.
B. Nous ſommes legiers. M. Comme biches.
B. Rebondis, comme belles miches.
M. Et frayzés comme beaulx ongnons.
B. Auſſi coutellez. M. Comme chiches.
B. Adventureux. M. Comme Suyſſes
A Nancy ſur les Bourguygnons.
B. Entre les gallans. M. Compaignons.
B. Entre les gorgias. M. Mignons.
B. Entre gens d'armes. M. Courageux.
B. S'on barguigne. M. Nous barguinons.
B. Heureulx. M. Comme beaulx champignons ;
Mis ſus en ung jour ou en deux.
B. Nous ſommes les adventureux,
Deſpourveuz. M. D'argent. B. Planteureux.
M. De nouvelles plaiſantes, B. Tant.
M. Pour ſervir princes ? B. Curieux.
M. Et pour les mignons ? B. Gracieulx.
M. Et pour le commun ? B. Tant à tant.
M. Hée monſieur de Baillevant
Quant reviendra le bon temps ?
B. Quant ? quant chaſcun aura ſes ſouhais.
M. Cent mille eſcus argent content,
Sur ma foy je feroye content
Qu'on ne parlaſt plus que de paix.
B. Nous ſommes ſi francs. M. Si parfaiz.
B. Si ſçavans, M. Si caux en nos faiz.
B. Si bien nez. M. Si preux. B. Si hardis.
M. Saiges. B. Subtilz. M. Adviſez. B. Mais.
M. Faulte d'argent & les grans preſtz,
Nous ont ung peu appaillardis.
B. Habandonnez. M. Comme hardis.
B. Requis. M. Comme les gras mardis.

B. Et fiers. M. Comme ung beau pet en baing.
B. J'ay dueil que vieulx villains tarnys
Soient d'or & d'argent ſi garnis,
Et mignons en ont tant beſoing.
M. Nous avons froit. B. Chault. M. Fain. B. Soif. M. Soing.
B. Nous traccaſſon. M. Ca. B. La. M. Prés. B. Loing.
M. Sans prouffit. B. Sans quelque adventaige.
M. Mais s'on nous fonſoit or au poing,
Nous ſerions pour faire à ung coing
Noſtre prouffit, d'aultruy dommaige,
Avez tousjours l'eritaige
De Baillevent. B. Ouy. M. J'enraige
Qu'en Mallepaye n'a vins, blez, grains.
B. Cent franc de rente & ung fromaige,
Vous oriez dire de couraige
Vive le Roy. M. Ronffiez villains.
B. Qui a le vent? M. Joyeulx mondains.
B. Gré de dames? M. Amoureux crains.
B. Et l'argent qui? M. Qui plus embource.
B. Qu'eſſe d'entre nous courtiſſains?
M. Nous prenons eſcus pour douzains
Franchement, & bource pour bource.
B. Ha monſieur. M. Sang bieu la mouſte
M'a trop coſté. B. Et pourquoy? M. Pource.
B. Hay hay. M. Tout eſt mal compaſſé.
B. Comment? M. On ne joüe plus du pouſſe
Qui ne tire. B. Qui & la trouſſe
Autant vault ung arc caſſé.
M. Monſieur mon pere euſt amaſſé
Plus d'eſcu que on n'euſt entaſſé
En ung hoſpital de vermine.
B. Mais nous avons ſi bien ſaſſé,
Le ſang bieu, que tout eſt paſſé
Gros & menu par l'eſtamyne.

M. Si vient guerre, mort, ou famine;
Dont Dieu nous gard', quel train, quel' myne
Ferons nous pour gaigner le brouſt?
B. Quant à moy je me determine
D'entrer chez voiſin & voiſine,
Et d'aller veoir ce le pot bout.
M. Mais regardons à peu de couſtz
Quel train nous viendroit mieulx à gouſt,
Pour amaſſer biens & honneurs.
B. Le meilleur eſt prendre par tout.
M. De rendre quoy? B. On s'en abſoult
Pour cinq ſolz à ces pardonneurs.
M. Allons ſervir quelques ſeigneurs.
B. Aucuns ſont ſi petitz d'honneurs,
Que on n'y a que peine & meſchánce.
M. Et prouffit quel? B. Selon les eurs,
Mais entre nous fins eſtradeurs,
Il nous fault eſplucher la chance.
M. Servons marchans. B. Pour la pitance;
Pour *fructus ventris*, pour la pence,
On y gaigneroit ces deſpens.
M. Et de fonſſer? B. Bonne aſſeurance,
Petite foy, large conſcience,
Tu n'y ſçez riens & y aprens.
M. De procés quoy? B. Si je m'y rens
Je veulx eſtre mis ſur les rencs
S'ilz ont argent ſi je n'en crocque.
M. Quelz gens ſont ce? B. Gros marcheſens;
Qui ſe font bien ſervir des gens,
Mais de payer querez qui bloque.
M. Officiers quoy? c'eſt toute mocque,
L'ung pourchaſſe l'autre deſroque
Et ſemble que tout ſoit pour eulx.
B. Laiſſons les la. M. Ho je n'y tocque;
Il n'eſt point de pire defroque,
Que de malheur à malheureux.

B. Pour despourveuz adventureux
Comme nous, encor c'est le mieulx
De faire l'ost & les gens d'armes.
M. En fuite je suis couraigeux.
B. Et à frapper ? M. Je suis piteux;
Je crains trop les coups pour les Carmes.
B. Servons donc Cordeliers ou Carmes,
Et prenons leurs bissatz à fermes,
Car il n'y a pas grant debit.
M. Il nous prescheroient en beaulx termes;
Et pleureroyent maintes lermes
Devant que nous prinssions l'abit.
B. Se en cest malheure & labit
Nous mourions par quelque acabit,
Ame n'ya qui bien nous face.
M. J'ay ung vieil harnoys qu'on forbit;
Sur lequel je fonde ung aubit,
Et du surplus Dieu le parface.
B. Hée fault il que fortune efface
Nostre bon bruyt ? M. Malheur nous chasse,
Mais il n'a nul bien qui n'endure.
B. Prenons quelque train. M. Suyvons trasse.
B. Nous trassons & quelq'ung nous trasse,
A loups ravis grosse pasture.
M. Allons. B. Mais ou ? M. A l'adventure.
B. Qui nous admoneste ? M. Nature.
B. Pour aller ? M. Ou on nous attend.
B. Par quel chemin ? M. Par soing ou cure.
B. Logez ou ? M. Prés de la clousture
De monsieur d'Angoulevent.
B. Comment yrons nous ? M. Jusqu'a Claquedent,
Et passerons par Mallepaye.
B. Brief c'est le plus expedient
Que nous gettons la plume au vent,
Qui ne peult mordre si abaye.
M. Ou ung franc couraige s'employe,

Il treuve à gaigner. B. Querons proye.
M. Desquelz serons nous? B. Des plus fors.
M. Il ne m'en chault mais que j'en aye,
Que la plume au vent on envoye.
B. Puis aprés? M. Alors comme alors.
B. La plume au vent. M. Sus. B. La. M. Dehors.
B. Au haut & au loing. M. Corps pour corps
Je me tiendray des mieulx venuz.
B. On n'yra point quant serons mors
Demander au Roy les tresors
De messieurs les despourveuz,
La plume au vent. M. Je le concluz
Pour les povres de ceste année.
B. Ne demourons plus si confuz,
Au grat la terre est degelée.
M. Allons. B. Suyvons quelque trainée
Ou faisons cy demourée.
M. Devant. B. Vostre fievre est tremblée,
Car nous sommes tous etourdiz.
M. Dieu doint aux riches bonne année.
B. Aux despourveuz. M. Grasse journée;
B. Et aux femmes pesant maritz,
Prenez en gré grans & petitz.

Les pieces suivantes sont tirées d'un M S. du commencement du seiziéme siecle, qui est dans une des plus magnifiques Bibliotheques de Paris. Plusieurs personnes distinguées par leur érudition & par leur bon goût les ont trouvées si ingenieuses, que nous avons crû devoir les donner au public.

J'AY ung arbre de la plante d'amours,
Enraciné en mon cueur proprement,
Qui ne porte fruits sinon de dolours,
Feilles d'ennuy & fleurs d'encombrement:
Mais puis qu'il fut planté premierement,

Il eſt tant creû de racine & de branche
Que ſon umbre qui me porte nuyſance,
Fait au deſſoubs toute joye ſechier,
Et ſi ne puis pour toute ma puiſſance
Autre planter, ne celuy arrachier.

De ſi long-temps eſt arroſé de plours,
Et de lermes tant douloureuſement,
Et ſi n'en ſont les fruits de rien meillours;
Ne je n'y truys guaires d'amendement,
Je les recueil pourtant ſoigneuſement,
C'eſt de mon cueur l'amere ſouſtenance,
Qui trop mieux fût en friche ou en ſouffranc
Que porter fruits qui le deuſſent blecier,
Mais pas ne veult l'amoureuſe ordonnance
Autre planter, ne celui arrachier

S'en ce printemps que les feilles & flours
Et abrynceaux percent nouvellement,
Amours vouloit moy fere ce ſecours,
Que les branches qui font empechement
Il retranchaſt du tout entierement,
Pour y hanter ung Rynſeau de plaiſance;
Il geſteroit bourgeons de ſouffiſance,
Joye en iſtroit, dont il n'eſt rien plus chier;
Et ne faudroit ja par deſeſperance
Autre planter ne celui arrachier.

Ma Princeſſe, ma premiere eſperance;
Mon cueur vous ſert en dure penitence,
Faiſtes le mal, qui l'acqueult, retranchier,
Et ne ſouffrés en voſtre ſouvenance
Autre planter, ne celuy arrachier.

AUTRE BALLADE.

PLAISANT aſſez & des biens de fortune
Ung peu garny, me trouvay amoureux,

Voire ſi bien, que tant aymay fort une ;
Que nuit & jour j'en eſtois langoureux ;
Mais tant y a que je fus ſi heureux,
Que moyenant vint écus à la roſe,
Je fis cela que chacun bien ſuppoſe ;
Alors je dis, connoiſſant ce paſſage,
Au fait d'amours babil eſt peu de choſe.
Riche amoureux a toujours l'avantage.

Or eſt ainſy que durant ma pecune,
Je fus traité comme amy precieux,
Mais toſt aprés ſans dire choſe aucune,
Cette vilainé alla jetter les yeux
Sur un vieillard riche, mais chaſſieux,
Laid & hideux, trop plus qu'on ne propoſe ;
Ce neant moins il en jouit ſa poſe ;
Dont moy confus voyant un tel ouvrage,
Deſſus ce texte allay bouter en gloſe,
Riche amoureux a toujours l'avantage.

Or elle a tort, car noyſe, ny rancune
N'eut onc de moy, tant luy fus gracieux,
Que s'elle euſt dit, Donne-moy de la Lune ;
J'euſſe entrepris de mônter juſque aux cieux ;
Et non obſtant, ſon corps tant vicieux,
Au ſervice de ce vieillart expoſe :
Dont ce voyant un Rondeau je compoſe,
Que luy tranſmets ; mais en pou de langage
Me reſpond franc, povreté te depoſe,
Riche amoureux a toujours l'avantage.

Prince tout bel trop mieux parlant qu'Oroſe ;
Si vous n'avez toujours bourſe décloſe,
Vous abuſez, car Meung Docteur tres-ſage
Nous a décrit, que pour cueillir la roſe
Riche amoureux a toujours l'avantage.

NOUVELLE BALLADE.

QUI en amours veut eſtre heureux,
Faut tenir train de Seigneurie,
Eſtre prompt & avantureux.
Quand vient à montrer l'armarie,
Porter drap d'or orfaverie,
Car cela les Dames émeut;
Tout ſert; mais par ſaincte Marie,
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Je fus nagueres amoureux
D'une Dame cointe & jolie,
Qui me dit en mots gracieux,
Mon amour eſt en vous ravie,
Mais il fault qu'elle ſoit deſſervie
Par cinquante écus d'or s'on peut.
Cinquante écus, bon gré ma vie.
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Alors luy donnay ſur les lieux
Où elle feiſoit l'endormie;
Quatre venuës de cœur joyeux
Luy fis en moins d'heure & demie.
Lors me dit à voix eſpaſmie:
Encore un coup, le cœur me deult.
Encore un coup, helas m'amie!
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Prince d'amours, je te ſupplie;
Si plus ainſi elle m'accuelt,
Que ma lance jamais ne plie;
Il ne fait pas ce tour qui veult.



